

**Západočeská univerzita v Plzni**

**Fakulta filozofická**

**Bakalářská práce**

**Spécificités du français en Belgique**

**Jitka Vrátníková**

Plzeň 2018

**Západočeská univerzita v Plzni**

**Fakulta filozofická**

Katedra románských jazyků

**Studijní program Filologie**

**Studijní obor Cizí jazyky pro komerční praxi**

**Kombinace angličtina – francouzština**

**Bakalářská práce**

**Spécificités du français en Belgique**

**Jitka Vrátníková**

*Vedoucí práce:*

PhDr. Helena Horová, Ph.D.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2018

Prohlašuji, že jsem práci zpracovala samostatně a použila jen uvedené prameny a literatury.

*Plzeň, duben 2018*

.....

### **Poděkování:**

Chtěla bych poděkovat své vedoucí bakalářské práce PhDr. Mgr. Heleně Horové, Ph.D. za odborné vedení, trpělivost a ochotu při konzultacích a cenné rady, které mi pomohly při zpracování této práce.

# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>8</b>
<b>1 LE FRANÇAIS</b> .....	<b>9</b>
<b>2 LA BELGIQUE</b> .....	<b>13</b>
2.1 LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE .....	13
2.2 L'ÉVOLUTION LINGUISTIQUE .....	15
2.2.1 Avant l'année 1830 .....	15
2.2.2 Après l'année 1830 .....	19
<b>3 LE FRANÇAIS EN BELGIQUE</b> .....	<b>24</b>
3.1 LA PHONÉTIQUE ET LA PHONOLOGIE .....	24
3.1.1 L'accent tonique .....	24
3.1.2 La prononciation des noms d'origine étrangère .....	24
3.1.3 L'intonation .....	25
3.1.4 Les voyelles .....	25
3.1.4.1 La longueur des voyelles orales et nasales .....	25
3.1.4.2 La longueur des voyelles finales .....	26
3.1.4.3 L'opposition des voyelles longues et courtes .....	26
3.1.4.4 L'opposition entre « a vélaire » et « a palatal » .....	26
3.1.4.5 La prononciation de « o ouvert » et « o fermé » .....	26
3.1.4.6 L'opposition entre « e fermé » et « e ouvert » .....	27
3.1.4.7 La nasalisation et les voyelles nasales .....	27
3.1.4.8 L'amuïssement de « e caduc » .....	28
3.1.4.9 La prononciation de l'accent circonflexe .....	28
3.1.4.10 La prononciation de « e ouvert » au lieu de « e fermé » .....	28
3.1.5 Les semi-consonnes .....	28
3.1.6 Les consonnes .....	29
3.1.6.1 La perte de sonorité des consonnes finales .....	29
3.1.6.2 L'amuïssement des consonnes /l/ et /R/ .....	30
3.1.6.3 La prononciation de /lj/ au lieu de /j/ et vice versa .....	30
3.1.6.4 La palatalisation des groupes « di », « ti », « ni » .....	30
3.1.6.5 Le « h aspiré » .....	30
3.1.7 Le résumé des différences les plus frappantes .....	31
3.2 LA MORPHOLOGIE ET LA SYNTAXE .....	31
3.2.1 Les noms .....	32
3.2.2 Les déterminants .....	33
3.2.3 Les adjectifs .....	33
3.2.4 Les pronoms .....	34
3.2.5 Les verbes .....	35
3.2.5.1 Le changement des préfixes .....	35
3.2.5.2 L'emploi des verbes transitifs directs au lieu de verbes transitifs indirects .....	35

3.2.5.3	<i>L'emploi absolu des verbes transitifs</i> .....	36
3.2.5.4	<i>L'emploi des verbes transitifs indirects au lieu de verbes transitifs directs</i> .....	36
3.2.5.5	<i>L'emploi non pronominal des verbes pronominaux</i> .....	37
3.2.5.6	<i>L'emploi pronominal des verbes non pronominaux</i> .....	37
3.2.5.7	<i>Les constructions avec le verbe « avoir »</i> .....	38
3.2.5.8	<i>Le verbe « savoir » au lieu de « pouvoir »</i> .....	38
3.2.5.9	<i>L'indication du futur proche</i> .....	39
3.2.5.10	<i>L'expression du but</i> .....	39
3.2.5.11	<i>L'imparfait préludique</i> .....	39
3.2.6	<i>Les adverbes</i> .....	39
3.2.7	<i>Les prépositions</i> .....	40
3.2.7.1	<i>La préposition « à »</i> .....	40
3.2.7.2	<i>La préposition « après »</i> .....	41
3.2.7.3	<i>La préposition « avec »</i> .....	41
3.2.7.4	<i>La préposition « de »</i> .....	41
3.2.7.5	<i>La préposition « sur »</i> .....	41
3.2.7.6	<i>La préposition « dans »</i> .....	42
3.2.7.7	<i>L'emploi sans préposition</i> .....	42
3.2.8	<i>Les conjonctions</i> .....	43
3.2.9	<i>D'autres expressions</i> .....	43
3.3	<b>LA LEXICOLOGIE</b> .....	44
3.3.1	<i>Qu'est-ce que les belgicisms</i> .....	45
3.3.2	<i>L'origine des belgicisms</i> .....	46
3.3.2.1	<i>Les archaïsmes</i> .....	46
3.3.2.2	<i>Les néologismes</i> .....	46
3.3.3	<i>La division géographique</i> .....	49
3.3.4	<i>Les belgicisms dans les domaines divers</i> .....	50
<b>4</b>	<b>LE FRANÇAIS EN BELGIQUE EN CONTEXTE</b> .....	<b>51</b>
4.1	<b>LE LEXIQUE DES INSTITUTIONS POLITIQUES BELGES</b> .....	51
4.2	<b>LE LEXIQUE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE</b> .....	53
4.3	<b>LE LEXIQUE DE LA VIE PROFESSIONNELLE</b> .....	54
4.4	<b>LE LEXIQUE DE L'ENSEIGNEMENT</b> .....	57
4.5	<b>LE LEXIQUE DE L'HABITATION</b> .....	59
4.6	<b>LE LEXIQUE DE LA VIE DOMESTIQUE</b> .....	60
4.7	<b>LE LEXIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE</b> .....	62
4.8	<b>LE LEXIQUE DE L'ALIMENTATION</b> .....	64
4.9	<b>LE LEXIQUE DES SPORTS ET DES JEUX</b> .....	65
4.10	<b>LE LEXIQUE DES EMPLOIS</b> .....	67
4.11	<b>LE LEXIQUE CONCERNANT LES ADJECTIFS NUMÉRIQUES</b> .....	69
4.12	<b>D'AUTRES DIFFÉRENCES LEXICALES</b> .....	70
4.13	<b>LES RÉSULTATS DE L'ANALYSE</b> .....	71
	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>74</b>

<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>76</b>
MONOGRAPHIES .....	76
SOURCES ÉLECTRONIQUES.....	77
<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>83</b>
RÉSUMÉ EN TCHÈQUE .....	83
RÉSUMÉ EN ANGLAIS.....	83
<b>ANNEXES .....</b>	<b>I</b>
ANNEXE N. 1.....	I
ANNEXE N. 2.....	II
ANNEXE N. 3.....	XXXV
ANNEXE N. 4.....	XXXVIII
ANNEXE N. 5.....	XXXIX
ANNEXE N. 6.....	XLI
ANNEXE N. 7.....	XLII
ANNEXE N. 8.....	XLIV
ANNEXE N. 9.....	XLVI
ANNEXE N. 10.....	XLVII
ANNEXE N. 11.....	XLVIII
ANNEXE N. 12.....	L
ANNEXE N. 13.....	LI
ANNEXE N. 14.....	LII
ANNEXE N. 15.....	LIII
ANNEXE N. 16.....	LIV
ANNEXE N. 17.....	LV
ANNEXE N. 18.....	LVI
ANNEXE N. 19.....	LVII
ANNEXE N. 20.....	LVIII
ANNEXE N. 21.....	LIX
ANNEXE N. 22.....	LX
ANNEXE N. 23.....	LXI
ANNEXE N. 24.....	LXII
ANNEXE N. 25.....	LXIII
ANNEXE N. 26.....	LXV
ANNEXE N. 27.....	LXVI
ANNEXE N. 28.....	LXVII
ANNEXE N. 29.....	LXVIII

## INTRODUCTION

Pour ce mémoire de licence nous avons choisi le thème de *Spécificités du français en Belgique* parce que nous sommes intéressés par des variantes différentes des langues et nous voulons approfondir les connaissances obtenues des livres lexicologiques.

Le travail a pour but de présenter des différences, s'il y en a quelques-unes, entre le français employé en France et celui en Belgique sur les plans phonétique et phonologique, morphosyntaxique et lexical. Il aussi présente la situation linguistique en Belgique pour mettre les informations en contexte. Dans la partie pratique nous allons vérifier l'emploi des spécificités lexicales dans des textes authentiques pour dire si elles sont vraiment utilisées.

Ce travail est destiné surtout pour des enseignants de la langue française et peut être utilisé comme un matériel pour des cours du français, mais il peut être utilisé aussi par des étudiants de la linguistique qui sont intéressés par ce thème.

Nous allons puiser surtout des livres linguistiques écrits en français. S'il n'y a pas de versions françaises, nous travaillerons avec la version tchèque. Nous pourrions profiter des livres tchèques pour vérifier les informations, pour les comparer et pour une meilleure compréhension. Certaines informations et exemples seront trouvés sur des sites Internet. Comme les sources primaires, nous allons puiser du livre de Daniel Blampain *Le français en Belgique* qui s'occupe du développement du français là-bas, de ses particularités et de la situation actuelle en Belgique en détail. Nous allons aussi employer le livre de Michel Francard *Dictionnaire des Belgicisms* qui présente une collection de mots et d'expressions utilisés en Belgique. Parmi d'autres sources, on peut mentionner aussi les œuvres comme *Tours et expressions de Belgique* de Cléante, *Les mots de la francophonie* rédigé par Loïc Depecker ou *Façons belges de parler* de André Goosse et *Le français tel qu'il se parle en Belgique* de Jacques Mercier. Dans la partie pratique, nous allons travailler surtout avec des sources électroniques pour leur actualité et clarté.

# 1 Le français

On classe la langue française parmi les langues romanes. Elle fait partie de la famille indo-européenne avec l'espagnol, l'italien, le portugais ou le roumain qui sont aussi les langues romanes. En ce qui concerne les statistiques, le français est considéré comme la troisième langue des affaires au monde<sup>1</sup> et il se trouve à la sixième position des langues les plus utilisées.<sup>2</sup> Selon l'étude de l'Organisation internationale de la Francophonie de 2010, on trouve les locuteurs en Europe (39,87 %), en Afrique Subsaharienne et dans la région de l'Océan Indien (36,03 %), en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (15,28 %), en Amérique et dans les Caraïbes (7,66 %) et finalement en Asie-Océanie (1,16 %).<sup>3</sup> Le nombre de locuteurs augmente, surtout en Afrique.

Le français est parlé dans les pays de francophonie. Ce sont les pays où les gens partagent la langue française. En 2014, il y avait 274 millions de locuteurs selon l'Observatoire de la langue française.<sup>4</sup> Parmi les pays francophones, on compte 29 pays et plus de 50 états<sup>5</sup>, parmi lesquels on peut trouver l'Albanie, la Belgique, le Canada, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la France, le Luxembourg, le Maroc, le Sénégal ou la Suisse.<sup>6</sup> On a déjà mentionné qu'on peut trouver presque 40 pour cent de locuteurs en Europe, cela fait 77 millions environ. Le français est donc la deuxième langue maternelle la plus parlée dans ce continent. En Belgique, 45 pour cent de population parlent français, en Suisse, c'est 20 pour cent de population. Le français est

---

<sup>1</sup> DEVELEY, Alice. Le français se hisserait au 3<sup>e</sup> rang des langues les plus parlées au monde. *Le Figaro* [en ligne]. Le 25 décembre 2016 [consulté le 15 octobre 2017]. Disponible sur : <http://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/2016/12/25/37002-20161225ARTFIG00001-le-francais-se-hisserait-au-3e-rang-des-langues-les-plus-parlees-au-monde.php>.

<sup>2</sup> MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. Etat des lieux du français dans le monde. *France Diplomatie* [en ligne]. Le 8 juillet 2013 [consulté le 15 octobre 2017]. Disponible sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/francophonie-et-langue-francaise/pourquoi-promouvoir-la-langue-francaise/article/etat-des-lieux-du-francais-dans-le-monde>.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE. Qu'est-ce que la Francophonie? *Organisation internationale de la Francophonie* [en ligne]. 2017 [consulté le 15 octobre 2017]. Disponible sur : <https://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.html>.

<sup>5</sup> LECLERC, Jacques. Les États où le français est langue officielle ou co-officielle. *L'aménagement linguistique dans le monde* [en ligne]. 2017 [consulté le 15 octobre 2017]. Disponible sur : [http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/francophonie\\_tableau1.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/francophonie_tableau1.htm).

<sup>6</sup> Walter 1998, p.120.

une langue officielle en 29 pays.<sup>7</sup> En Europe, c'est par exemple la Belgique, la France, le Monaco ou la Suisse. En Afrique, on trouve le français comme une langue officielle au Bénin, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Mali ou au Sénégal. En Amérique, c'est le Canada (le Québec et le Nouveau-Brunswick) ou les États-Unis (la Louisiane\*).<sup>8</sup> Dans la région de l'Océan Indien, ce sont les Seychelles et finalement dans l'Océanie, le français comme une langue officielle est utilisé en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie, qui sont les territoires d'outre-mer.<sup>9</sup>

En ce qui concerne d'autres statistiques, le français se trouve sur la deuxième position des langues les plus apprises dans le monde avec 120 millions d'élèves. Le français est aussi une des langues de travail de l'Organisation des Nations unies et l'une des trois langues procédurales de l'Union européenne. Puis, il est une langue officielle de Jeux Olympiques. En plus, il est aussi une langue officielle d'autres institutions, comme l'OCDE, l'UNESCO, l'ECOSOC, l'OTAN, l'UNICEF ou la FIFA.<sup>10</sup>

La langue française vient du gaulois, du latin vulgaire et des langues germaniques. Mais au moment de la naissance de cette langue, on ne peut pas parler du français comme on le sait aujourd'hui. Cette langue s'est développée parce que les habitants de la Gaule devaient se faire comprendre. Tout d'abord, ils parlaient gaulois mais comme le territoire a été conquis par les Romains au 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., le latin y a été parlé. Cela n'était pas la même langue comme celle qui a été parlée à Rome, c'était le latin vulgaire, ce qui était la langue de la vie quotidienne utilisée surtout par les soldats ou par les

---

<sup>7</sup> MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. Etat des lieux du français dans le monde. *France Diplomatie* [en ligne]. Le 8 juillet 2013 [consulté le 15 octobre 2017]. Disponible sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/francophonie-et-langue-francaise/pourquoi-promouvoir-la-langue-francaise/article/etat-des-lieux-du-francais-dans-le-monde>.

\* En effet, la Louisiane n'a pas de langue officielle, mais le français y a un statut spécial

<sup>8</sup> LOUISIANA DEPARTMENT OF CULTURE, RECREATION AND TOURISM. Legal Status. *Louisiana Office of Lt. Governor* [en ligne]. 2018 [consulté le 25 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.crt.state.la.us/cultural-development/codofil/about/french-in-louisiana/legal-status/index>.

<sup>9</sup> Walter 1998, p. 122.

<sup>10</sup> MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. Etat des lieux du français dans le monde. *France Diplomatie* [en ligne]. Le 8 juillet 2013 [consulté le 15 octobre 2017]. Disponible sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/francophonie-et-langue-francaise/pourquoi-promouvoir-la-langue-francaise/article/etat-des-lieux-du-francais-dans-le-monde>.

commerçants dans ce territoire de l'Empire romain. Cette langue a été influencée aussi par des langues germaniques et elle a été considérablement modifiée au fil du temps.<sup>11</sup> Ce n'était pas déjà français mais « *une des langues rustiques romanes* »<sup>12</sup> qui n'avait pas de nom.

Au 9<sup>e</sup> siècle, on trouve les premiers textes en français, ils sont plutôt rares, parmi lesquels on classe les Serments de Strasbourg de l'année 842 qui représentent le premier document officiel du français. C'était un serment entre les petits-fils de Charlemagne, Louis le Germanique et Charles le Chauve, contre leur frère Lothaire.<sup>13</sup> Un autre texte de cette époque est la Séquence de sainte Eulalie.<sup>14</sup> Au Moyen Âge, les dialectes prenaient naissance et si on parle du français, en fait, on parle du dialecte de l'Île-de-France.<sup>15</sup>

C'était au 16<sup>e</sup> siècle, où on peut vraiment parler du français. En 1539, François I<sup>er</sup> a publié l'Ordonnance de Villiers-Cotterêt où il a mentionné pour la première fois soi-disant « langaige maternel françois ».<sup>16</sup> À partir de cette année, le français écrit remplace le latin dans l'usage public.<sup>17</sup> En 1635, Richelieu a fondé l'Académie française qui avait pour but la contrôle d'un bon usage de la langue.<sup>18</sup> La langue s'est fixé certaines règles grammaticales et la bonne prononciation et le lexique du français s'est épuré. À partir du 17<sup>e</sup> siècle, le français s'est répandu dans le monde. On le trouve au Canada et dans les départements d'Outremer comme aux Antilles françaises, en Guyane ou en Réunion.<sup>19</sup> Au 19<sup>e</sup> siècle, le français est apparu aussi dans les territoires d'Outremer comme le Tahiti ou la Nouvelle-Calédonie.<sup>20</sup> Pendant la période de

---

<sup>11</sup> Les origines du français. *À la française* [en ligne]. 2017 [consulté le 21 octobre 2017]. Disponible sur : <https://geudensherman.wordpress.com/lit-ma-fr/ma-intro/les-origines-du-francais/>.

<sup>12</sup> Walter 1993, p. 75.

<sup>13</sup> Ibid, p. 42, 61.

<sup>14</sup> THALOÉ. L'histoire du français. *Le site de Thaloé* [en ligne]. 2017 [consulté le 21 octobre 2017]. Disponible sur : <http://thaloe.free.fr/francais/historic1.html>.

<sup>15</sup> LA FRANCE PITTORESQUE. Langue française : son origine et son évolution depuis le temps des Gaulois. *La France pittoresque* [en ligne]. Le 27 août 2017 [consulté le 21 octobre 2017]. Disponible sur : <https://www.france-pittoresque.com/spip.php?article5097>.

<sup>16</sup> Walter 1998, p. 75.

<sup>17</sup> Ibid, p. 75.

<sup>18</sup> Walter 1998, p. 76.

<sup>19</sup> Ibid, p. 23, 109.

<sup>20</sup> Ibid, p. 106.

la révolution française, la langue s'est unifiée, ce qui se montait par exemple à l'école, mais en même temps, c'était la fin du patois.<sup>21</sup>

---

<sup>21</sup> Walter 1998, p. 76.

## 2 La Belgique

La Belgique, dont le nom officiel est le Royaume de Belgique, est une monarchie constitutionnelle fédérale avec un roi qui dispose d'un pouvoir exécutif et législatif donc fait partie de la vie politique de ce pays.<sup>22</sup> La Belgique se trouve en Europe occidentale entourée de la mer du Nord, de la France, des Pays-Bas, du Luxembourg et de l'Allemagne et ses frontières sont déterminées plutôt par l'histoire que par la nature.<sup>23</sup> Sa superficie est 30 528 km<sup>2</sup> et 11,36 millions d'habitants y vivent ce qui en fait un des pays les plus densément peuplés sur le continent comme la densité de population est 363 habitants par km<sup>2</sup>.<sup>24</sup> Administrativement, le pays se divise en 3 communautés, 3 régions et 10 provinces. On distingue la Communauté flamande, française et germanophone et la Région flamande, wallonne et Bruxelles-Capitale.<sup>25</sup> La Belgique fait partie de l'Union Européenne depuis l'année 1957. En fait, elle était l'un des 6 membres fondateurs des Communautés européennes ce qui était un prédécesseur de l'Union Européenne. Sa monnaie est l'Euro et elle est aussi un des pays de la zone Schengen.<sup>26</sup>

### 2.1 La diversité linguistique

Comme on a déjà mentionné, il y a trois communautés dans le territoire de la Belgique. Cette division a été faite selon la langue commune et selon la culture donc on y trouve la Communauté flamande, la Communauté française et la Communauté germanophone.<sup>27</sup> Ces trois langues – le français, le néerlandais et l'allemand – sont aussi les langues officielles.<sup>28</sup> Le pays est divisé en deux parties par une frontière linguistique. Au nord du pays, les

---

<sup>22</sup> Čepčányová 1997, p. 40.

<sup>23</sup> Hulicius 2006, p. 11.

<sup>24</sup> SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL BELGE. Connaître le pays. *Belgium.be* [en ligne]. 2017 [consulté le 5 novembre 2017]. Disponible sur : [https://www.belgium.be/fr/la\\_belgique/connaître\\_le\\_pays](https://www.belgium.be/fr/la_belgique/connaître_le_pays).

<sup>25</sup> Dumont 2008, p. 110.

<sup>26</sup> TOUTE L'EUROPE. Belgique. *Toute l'Europe.eu* [en ligne]. Le 21 septembre 2017 [consulté le 5 novembre 2017]. Disponible sur : <https://www.touteleurope.eu/pays/belgique.html>.

<sup>27</sup> SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL BELGE. La Belgique, un Etat fédéral. *Belgium.be* [en ligne]. 2017 [consulté le 5 novembre 2017]. Disponible sur :

[https://www.belgium.be/fr/la\\_belgique/pouvoirs\\_publics/la\\_belgique\\_federale](https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/la_belgique_federale).

<sup>28</sup> Čepčányová 1997, p. 39.

Flamands parlent néerlandais, en fait ce sont plutôt des dialectes flamands, au sud les Wallons parlent français et c'est à l'est de la Wallonie, où une minorité des habitants parlent allemand<sup>29</sup> (voir Annexe n. 1). Mais on entend la langue française aussi dans certaines villes flamandes.<sup>30</sup> En dehors des communautés, il existe trois régions en Belgique. On distingue la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale.<sup>31</sup>

La situation linguistique à Bruxelles, la capitale du pays, est un peu spécifique. Bien que la ville de Bruxelles se trouve en territoire flamand, la plupart de ces habitants parlent français. Cela a causé la francisation de la ville au début du 18<sup>e</sup> siècle. Et en fait, Bruxelles d'aujourd'hui est une ville bilingue où les deux langues sont à égalité dans l'administration.<sup>32</sup> En ce qui concerne l'enseignement, à Bruxelles, il est organisé dans le français et le flamand.<sup>33</sup> Dans d'autres parties du pays, la langue de l'enseignement est celle de la région.<sup>34</sup>

Selon les statistiques de l'année 2016, 58 % des habitants se trouvent en Région flamande. En Région wallonne, c'était 32 % et finalement en Région de Bruxelles-Capitale, on a trouvé 10 % des habitants du pays. Au total, 58 % des habitants étaient néerlandophones, 41 % francophones et en ce qui concerne les germanophones, il y'en avait moins de 1 %.<sup>35</sup> Dans la ville de Bruxelles, ils y vivaient 80 % de francophones à la fin du 20<sup>e</sup> siècle.<sup>36</sup>

---

<sup>29</sup> Bitsch 1992, p. 12.

<sup>30</sup> Walter 1993, p. 186.

<sup>31</sup> SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL BELGE. La Belgique, un Etat fédéral. *Belgium.be* [en ligne]. 2017 [consulté le 5 novembre 2017]. Disponible sur : [https://www.belgium.be/fr/la\\_belgique/pouvoirs\\_publics/la\\_belgique\\_federale](https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/la_belgique_federale).

<sup>32</sup> Bitsch 1992, p. 293.

<sup>33</sup> Ibid, p. 293.

<sup>34</sup> Čepčányová 1997, p. 45.

<sup>35</sup> VIVRE EN BELGIQUE. *La Belgique en quelques chiffres*. Vivre en Belgique. Le 18 septembre 2017 [consulté le 19 novembre 2017]. Disponible sur : <http://www.vivreenbelgique.be/11-vivre-ensemble/la-belgique-en-quelques-chiffres>.

<sup>36</sup> Busekist 1998, p. 22.

## 2.2 *L'évolution linguistique*

Premièrement, il faut bien dire que l'histoire de la Belgique, ce n'est pas seulement celle du Royaume de Belgique mais il faut aussi mentionner les siècles précédents. Pour cette raison, ce thème sera divisé en deux parties – avant et après la formation du Royaume de Belgique.

### 2.2.1 **Avant l'année 1830**

Au 7<sup>e</sup> siècle avant J.-C., on parle de la période celtique. Les Celtes sont arrivés dans le territoire de la Belgique. Ils ont pris la langue celtique, ou plutôt ses dialectes<sup>37</sup>. Cette langue a été germanisée dans certaines parties du territoire. Donc il n'y avait pas seulement les Celtes mais aussi des tribus germaniques.<sup>38</sup> En 57 avant J.-C., César a soumis ces tribus comme il a conquis le nord de la Gaule où elles habitaient.<sup>39</sup> Dans son œuvre « Commentaires sur la Guerre des Gaules » on trouve pour la première fois le nom « Belgae » qui veut dire « Belges ».<sup>40</sup> Après la conquête, la communauté gallo-romaine a été créée.<sup>41</sup> Les romains ont occupé le sud du territoire – la Wallonie - qui a été successivement romanisée et latinisée.<sup>42</sup> Mais la langue latine a été utilisée surtout dans les villes, les habitants des campagnes ont toujours utilisé le celte.<sup>43</sup> Dans ce moment on peut parler de la formation de la frontière linguistique comme la partie du sud du territoire a été romanisée et la partie du nord est restée germanique.<sup>44</sup>

Entre le 3<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> siècle, des tribus germaniques sont arrivées au nord du territoire. C'étaient les Francs.<sup>45</sup> Mais l'existence des Francs s'est manifestée aussi au sud du pays, en Wallonie. Par exemple certains toponymes étaient de l'origine germanique. Ces mots ont constitué le substrat

---

<sup>37</sup> Hulicius 2006, p. 16.

<sup>38</sup> Miličková 1996, p. 8.

<sup>39</sup> Hulicius 2006, p. 21.

<sup>40</sup> Čepčányová 1997, p. 42.

<sup>41</sup> Miličková 1996, p.9.

<sup>42</sup> Blampain et al. 1997, p. 33.

<sup>43</sup> Bitsch 1992, p. 16.

<sup>44</sup> Miličková 1996, p.9.

<sup>45</sup> Blampain et al. 1997, p. 29.

germanique tandis que le langage des Wallons venait originalement de la langue d'oïl.<sup>46</sup> En ce qui concerne la frontière linguistique, on peut mentionner qu'il y a plusieurs hypothèses touchant sa formation. Premièrement, il est possible de penser qu'elle a été constituée pendant la colonisation franque au moment où les Francs n'étaient pas capables de traverser la Forêt charbonnière. Cette idée n'est pas possible comme la forêt ne constitue pas la frontière. Deuxièmement, on peut penser que la frontière est le résultat de la défense et finalement, l'idée la plus probable est celle que la frontière linguistique a été créée déjà avant l'arrivée des Francs comme il y avait certaines différences entre le territoire du nord et celui du sud.<sup>47</sup> Mais il n'est pas possible de vraiment dire où est la vérité comme aucun texte de cette époque n'existe.<sup>48</sup> Pendant les siècles, le latin s'est transformé au français qui a été la langue parlée. Le latin a fonctionné comme la langue écrite.<sup>49</sup>

Dès le haut Moyen Âge, on trouve sur le territoire l'adstrat germanique constitué du néerlandais mais aussi de l'allemand.<sup>50</sup> Les premières œuvres littéraires en français ont été créées en Belgique au 9<sup>e</sup> siècle entre Liège et Tournai, comme celle de la « Cantilène de Sainte Eulalie ». <sup>51</sup> Après la répartition du territoire de Charlemagne on trouve qu'au nord on pouvait écouter le flamand tandis qu'au sud c'étaient certains parlers romans semblables à la langue française qui a servi dans ce temps comme la langue écrite et elle a remplacé le latin.<sup>52</sup> C'était au 11<sup>e</sup> siècle environ où la frontière linguistique s'est fixée. Pendant les siècles suivants on peut noter une transformation du territoire.<sup>53</sup>

Au 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècle, le français a gagné le terrain de la Flandre. Cela peut donner l'impression bizarre mais la raison est simple : les gens de la haute volée comme l'aristocratie ou le clergé étaient souvent bilingues ou trilingues,

---

<sup>46</sup> Miličková 1996, p. 8, 9.

<sup>47</sup> Ibid, p. 10.

<sup>48</sup> Ibid, p. 10.

<sup>49</sup> Blampain et al. 1997, p. 59, 61.

<sup>50</sup> Miličková 1996, p. 8.

<sup>51</sup> Hulicius 2006, p. 31.

<sup>52</sup> Miličková 1996, p. 11.

<sup>53</sup> Hulicius 2006, p. 75, 109.

comme ils savaient le français, le flamand et aussi le latin.<sup>54</sup> Les marchands flamands, eux aussi, étaient bilingues ce qui était bon pour le commerce comme la langue du commerce était le français. En français, on a trouvé aussi des documents administratifs pendant qu'une nouvelle langue littéraire était le flamand.<sup>55</sup> Au 14<sup>e</sup> siècle il y avait des efforts visant à supprimer le français en Flandre mais ils étaient sans succès parce que la bourgeoisie a aussi parlé français.<sup>56</sup>

Le 16<sup>e</sup> siècle peut être considéré comme l'époque espagnole. Un des plus importants souverains, Charles Quint, a régné dans sa première moitié.<sup>57</sup> Il a regroupé les Dix-Sept Provinces appelées aussi les « Pays-Bas » ou la « Belgica ».<sup>58</sup> Dans la deuxième moitié du 16<sup>e</sup> siècle, sous le règne du fils de Charles V, Philippe II, le français est devenu la langue administrative. Seulement des communes flamandes ont utilisé le flamand.<sup>59</sup> En 1581 les Provinces-Unies ont été créées.<sup>60</sup> Ce siècle est aussi l'époque de l'inquisition. Les calvinistes de la Wallonie ont dû se sauver en Flandre. Cela y a renforcé la position du français.<sup>61</sup>

Au 18<sup>e</sup> siècle la Belgique a été sous la domination autrichienne. Les Habsbourg ont utilisé le français (bien que leur langue natale soit l'allemand).<sup>62</sup> C'était un déclin du flamand comme le français a été utilisé comme la langue de l'administration donc tous les documents officiels devaient être rédigés en français.<sup>63</sup> Une position spéciale a eu Bruxelles qui se trouvaient en Flandre, donc elle était flamande. Dans cette époque-là, elle est devenue la capitale. La ville a été francisée dès le 15<sup>e</sup> siècle mais la francisation a atteint le sommet même au 18<sup>e</sup> siècle. En 1773, 15 % de sa population ont parlé français,<sup>64</sup> surtout les gens de la première volée parce que le français a été regardé

---

<sup>54</sup> Miličková 1996, p. 11.

<sup>55</sup> Bitsch 1992, p. 31.

<sup>56</sup> Walter 1993, p. 186.

<sup>57</sup> Hulicius 2006, p. 75.

<sup>58</sup> Bitsch 1992, p. 42.

<sup>59</sup> Miličková 1996, p. 11.

<sup>60</sup> Bitsch 1992, p. 49.

<sup>61</sup> Miličková 1996, p. 11.

<sup>62</sup> Hulicius 2006, p. 110.

<sup>63</sup> Miličková 1996, p. 12.

<sup>64</sup> Hulicius 2006, p. 110.

comme la langue du prestige.<sup>65</sup> Donc cette ville a été aussi affectée par le déclin du flamand.<sup>66</sup>

En 1789 les provinces belges se sont inspirées par les États-Unis et elles ont adopté la constitution des États-Belgiques-Unis.<sup>67</sup> Le 11 janvier 1790, elles sont devenues indépendantes mais cela a fini le 3 décembre 1790.<sup>68</sup> Le français est devenu la langue officielle. L'enseignement et la presse, les deux étaient en français. Une des exceptions était l'enseignement primaire qui pouvait être en flamand en Flandre et bien sûr les Flamands mais aussi les Wallons ont parlé leurs dialectes. Dans cette époque-là, on peut trouver que le français de Belgique différait de celui de la France.<sup>69</sup>

La fin du 18<sup>e</sup> siècle est marquée par l'occupation française. Le pays a été annexé à la France. La francisation a continué mais cette fois-ci, elle n'était pas spontanée comme avant.<sup>70</sup> Le français est une seule langue de l'administration.<sup>71</sup> Cela a fini en 1815, après Waterloo, où le pays a été annexé à la Hollande donc le Royaume des Pays-Bas Unis a été proclamé.<sup>72</sup> Cette fusion a apporté plusieurs problèmes. Les habitants de la Hollande ont parlé le néerlandais tandis qu'en Belgique, même en Flandre, la noblesse et la bourgeoisie, elles ont parlé le français.<sup>73</sup> Bien qu'il y ait plus de Belges, le nombre des représentants dans le parlement était le même pour les deux. Et les Belges devaient aussi payer la dette qui avait été causée surtout par les Hollandes.<sup>74</sup> Certains ont protesté contre la néerlandisation.<sup>75</sup> En ce temps-là, elle concerne seulement la Flandre mais en 1823, le néerlandais est devenu la

---

<sup>65</sup> Bitsch 1992, p. 60.

<sup>66</sup> Hulicius 2006, p. 110.

<sup>67</sup> Ibid, p. 105.

<sup>68</sup> Busekist 1998, p. 10.

<sup>69</sup> Miličková 1996, p. 12.

<sup>70</sup> Bitsch 1992, p. 72.

<sup>71</sup> Busekist 1998, p. 16.

<sup>72</sup> Miličková 1996, p. 13.

<sup>73</sup> Dumont 2008, p. 56.

<sup>74</sup> Bitsch 1992, p. 78.

<sup>75</sup> Busekist 1998, p. 42.

langue officielle en Flandre et il y avait des efforts visant à installer le néerlandais dans tout le territoire.<sup>76</sup>

## 2.2.2 Après l'année 1830

Après une série de rébellions, en septembre 1830, un gouvernement provisoire a été constitué et le 4 octobre, il a proclamé l'indépendance de la Belgique.<sup>77</sup> Le français est devenu la langue officielle et le 18 novembre, le congrès national a proclamé le régime de la monarchie constitutionnelle.<sup>78</sup> En ce qui concerne Bruxelles, 30 % de ses habitants parlaient français.<sup>79</sup> En Flandre, presque 2 000 000 d'habitants parlaient flamand et seulement 64 000 utilisaient le français comme la langue de la vie quotidienne et c'étaient plutôt des classes supérieures.<sup>80</sup> La seule langue de l'enseignement universitaire était le français.<sup>81</sup> Le flamand a été au déclin parce qu'il a été un symbole du régime précédent.<sup>82</sup> La nouvelle constitution du 7 février 1831 a assuré la possibilité de choix des langues par l'article 23 qui disait: « *L'emploi des langues usitées en Belgique est facultatif.* »<sup>83</sup>

C'était dans les années 40 et 50 où le mouvement flamand voulait la fin de la discrimination linguistique. En ce temps, le français était la seule langue utilisée dans plusieurs domaines – dans la politique, dans l'administration, dans la justice et dans l'armée.<sup>84</sup> Sous le règne de Léopold II, l'Académie royale de langue et de littérature néerlandaises a été fondée.<sup>85</sup> Avec le temps, le flamand devenait le néerlandais. En 1840, les Flamands ont rédigé une pétition par laquelle ils ont demandé l'emploi officiel du néerlandais en Flandre dans les domaines de l'enseignement primaire et moyen, et le bilinguisme des universités, de l'administration, de l'armée et de la justice. Ces revendications

---

<sup>76</sup> Bitsch 1992, p. 79.

<sup>77</sup> Busekist 1998, p. 51.

<sup>78</sup> Hulicius 2006, p. 125.

<sup>79</sup> Bitsch 1992, p. 153.

<sup>80</sup> Busekist 1998, p. 64.

<sup>81</sup> Bitsch 1992, p. 154.

<sup>82</sup> Miličková 1996, p. 13.

<sup>83</sup> Busekist 1998, p. 62.

<sup>84</sup> Bitsch 1992, p. 138.

<sup>85</sup> Dumont 2008, p. 94.

n'étaient pas remplies.<sup>86</sup> En 1846, il y avait plus de 2 400 000 de locuteurs flamands et 1 827 000 de locuteurs parlant français.<sup>87</sup> À Bruxelles, on pouvait trouver plus de langues : 37,6 % des habitants parlaient français ou wallon, 60,8 % étaient les locuteurs du flamand ou du néerlandais et un peu moins de 1 % étaient les locuteurs de l'allemand. Le même nombre de représentants avait l'anglais et finalement, 0,1 % appartenait aux autres langues.<sup>88</sup> Le dialecte wallon était au déclin.<sup>89</sup> Dans les années 50, le flamand a amélioré sa position. Cette langue est devenue la langue de l'enseignement moyen et agricole en Flandre.<sup>90</sup>

À la Chambre, on pouvait trouver des représentants du mouvement flamand. Jan Delaet a prêté serment en néerlandais, ce qui s'est passé pour la première fois<sup>91</sup>. En 1866, la majorité des citoyens de la Belgique étaient unilingues, c'était 93 %, seulement 7 % étaient bilingues.<sup>92</sup> Bien que le français soit typique pour la Wallonie et le flamand ou le néerlandais pour la Flandre, on pouvait trouver des gens parlant français aussi en Flandre. C'étaient surtout des gens d'élite. Au contraire, en Wallonie, les néerlandophones étaient surtout des travailleurs ou des migrants de la Flandre.<sup>93</sup> Les années 70 et 80 étaient marquées par les lois linguistiques : La première était la loi scolaire de 1873 qui a légalisé l'instruction en flamand dans les écoles primaires en Flandre. Puis, en 1878, le flamand coexistait avec le français dans l'administration et finalement, en 1883, l'égalité des deux langues a été légalisée dans l'enseignement.<sup>94</sup> Le français a commencé à prendre sa position à Bruxelles bien que la majorité des Bruxellois soient flamands.<sup>95</sup> Le premier discours en flamand a été prononcé à la Chambre en 1888.<sup>96</sup> L'année suivante, la « loi d'égalité » a été promulguée. Grâce à elle le flamand est devenu la seconde

---

<sup>86</sup> Bitsch 1992, p. 139.

<sup>87</sup> Ibid, p. 139.

<sup>88</sup> Busekist 1998, p. 144.

<sup>89</sup> Miličková 1996, p. 13

<sup>90</sup> Busekist 1998, p. 86.

<sup>91</sup> Bitsch 1992, p. 140.

<sup>92</sup> Busekist 1998, p. 144.

<sup>93</sup> Ibid, p. 147.

<sup>94</sup> Hulicius 2006, p. 139.

<sup>95</sup> Busekist 1998, p. 148.

<sup>96</sup> Ibid, p. 59.

langue officielle de la Belgique.<sup>97</sup> Les Wallons se sont sentis menacés et ils voulaient que l'administration de la Flandre et celle de la Wallonie soient séparées.<sup>98</sup>

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, le néerlandais a été utilisé à la cour d'assises de Bruxelles et aussi dans les conseils de prud'hommes.<sup>99</sup> En 1910, une moitié des habitants de Bruxelles parlaient le français.<sup>100</sup> Il y avait moins d'unilingues en Belgique, il y en avait 86 % et c'étaient plutôt des flamands. Par contre, 14 % des bilingues vivaient en Belgique en 1910, c'étaient surtout les locuteurs du français et flamand représentés par 12 %.<sup>101</sup> Le pays était en danger de division. En 1912, le député socialiste Jules Destrée a adressé la « Lettre ouverte au Roi » à Albert Ier dans laquelle il a écrit une phrase fameuse concernant la séparation de la Wallonie et de la Flandre : « *Il y a en Belgique des Wallons et des Flamands, il n'y a pas de Belges.* »<sup>102</sup> Un grand problème linguistique est apparu pendant la première guerre mondiale. Les deux tiers des soldats ont été les Flamands mais les officiers ne parlaient que français.<sup>103</sup> De nouveau, le mouvement flamand a obtenu des résultats – en mars 1917, l'administration de la Flandre et celle de la Wallonie ont été séparées.<sup>104</sup> Les Flamands ont aussi proclamé l'indépendance de la Flandre, mais cela n'était pas approuvée.<sup>105</sup> Sous le règne d'Albert Ier, une université flamande a été finalement créée.<sup>106</sup>

Les années 30 ont été marquées par la publication de plusieurs lois linguistiques. En 1932, c'étaient les lois qui ont assuré l'emploi du flamand en Flandre et l'emploi du français en Wallonie dans les écoles et dans l'administration. Cela n'a pas concerné Bruxelles et certaines communes. En

---

<sup>97</sup> Bitsch 1992, p. 141.

<sup>98</sup> Ibid, p. 142.

<sup>99</sup> Dumont 2008, p. 94.

<sup>100</sup> Bitsch 1992, p. 153.

<sup>101</sup> Busekist 1998, p. 144.

<sup>102</sup> Dumont 2008, p. 96.

<sup>103</sup> Bitsch 1992, p. 178.

<sup>104</sup> Ibid, p. 178.

<sup>105</sup> Hulicius 2006, p. 148.

<sup>106</sup> Bitsch 1992, p. 209.

1935, cela était adopté aussi dans la justice et en 1938 dans l'armée.<sup>107</sup> À la fin de la deuxième guerre mondiale, les Wallons voulaient se joindre à la France ou ils demandaient l'autonomie.<sup>108</sup> En ce qui concerne la population de la Belgique de 1947, 34 % étaient les francophones unilingues, 42 % les néerlandophones unilingues et 15,5 % les bilingues.<sup>109</sup> Une moitié des Belges ont habité en Flandre, 34,5 % en Wallonie et 15 % étaient les Bruxellois.<sup>110</sup>

Il n'y avait plus de locuteurs wallons unilingues en Belgique à la moitié du 20<sup>e</sup> siècle.<sup>111</sup> La frontière linguistique entre la Belgique francophone et celle qui était néerlandophone a été désignée. Bruxelles est restée bilingue.<sup>112</sup> 51 % des habitants ont vécu en Flandre, 33 % en Wallonie.<sup>113</sup> Par les lois de 1963, Bruxelles est incluse dans la Région de Bruxelles-Capitale. L'instruction s'est passée dans les deux langues qui étaient égales dans l'administration.<sup>114</sup> Les étudiants flamands de l'université de Louvain ont déclenché une grève comme ils ont demandé le départ des étudiants et des professeurs francophones. Cela a provoqué des protestations dans toute la Flandre.<sup>115</sup> La rivalité entre les Flamands et les Wallons est devenue plus profonde dans les années 70.<sup>116</sup> La constitution a été révisée en 1970 et elle a reconnu les trois communautés culturelles – la Communauté française, néerlandaise et allemande – et les trois régions – la Région wallonne, flamande et bruxelloise.<sup>117</sup> Le parti nationaliste flamand « Vlaams Blok » a demandé l'indépendance de la Flandre.<sup>118</sup> En 1980, la Communauté culturelle néerlandaise a changé le nom et elle est devenu la Communauté culturelle flamande. C'était le même cas avec Bruxelles. En 1988 la Région bruxelloise est devenue la Région Bruxelles-Capitale.<sup>119</sup>

---

<sup>107</sup> Hulicius 2006, p. 150.

<sup>108</sup> Ibid, p. 159.

<sup>109</sup> Miličková 1996, p. 14.

<sup>110</sup> Bitsch 1992, p. 238.

<sup>111</sup> Miličková 1997, p. 54.

<sup>112</sup> Hulicius 2006, p. 159.

<sup>113</sup> Bitsch 1992, p. 238.

<sup>114</sup> Ibid, p. 293.

<sup>115</sup> Hulicius 2006, p. 160.

<sup>116</sup> Čepčányová 1997, p. 45.

<sup>117</sup> Dumont 2008, p. 103.

<sup>118</sup> Hulicius 2006, p. 161.

<sup>119</sup> Dumont 2008, p. 105, 106.

Par la modification de la constitution, la Belgique est devenue l'État fédéral en 1993.<sup>120</sup> La capitale de Bruxelles est francisée à 80 % mais on pouvait y trouver beaucoup d'anglicismes dans les parlers de ses habitants.<sup>121</sup> La majorité des francophones en Flandre étaient bilingues.<sup>122</sup> Au début de 21<sup>e</sup> siècle, 85 % des Bruxellois parlaient français.<sup>123</sup> Mais la crise et le désir de la division de l'État ne s'arrêtent pas.

---

<sup>120</sup> Hulicius 2006, p. 162.

<sup>121</sup> Miličková 1997, p. 56.

<sup>122</sup> Ibid, p. 56.

<sup>123</sup> Hulicius 2006, p. 110.

## **3 Le français en Belgique**

Le français qui est employé en Belgique est une variété de français qui diffère du français hexagonal. On trouve les différences sur tous les niveaux de langue ce qui signifie qu'il y a une certaine distinction dans la prononciation, la morphologie, la syntaxe et surtout la lexicologie. Dans le dernier cas, on peut parler des « belgicisms ».

### **3.1 La phonétique et la phonologie**

La phonétique et la phonologie, ce sont des disciplines qui étudient les sons des langues. Ils coopèrent et se complètent. Plus précisément, la phonétique est une science qui examine tous les aspects sonores des langues, par exemple comment le son est formé.<sup>124</sup> Elle aussi traite des accents, l'intonation ou le rythme. En ce cas, on parle de la phonétique suprasegmentale. La phonologie exerce l'usage pratique des sons dans des langues particulières. Elle s'est développée de la phonétique dans les années 20 du 20<sup>e</sup> siècle.<sup>125</sup>

#### **3.1.1 L'accent tonique**

En français de norme, on trouve l'accent tonique sur la dernière syllabe d'unité. En Belgique, c'est plutôt à l'avant des mots. Cela est causé par une influence des parlers germaniques où cette position de l'accent tonique est typique.<sup>126</sup>

#### **3.1.2 La prononciation des noms d'origine étrangère**

Les Belges prononcent souvent les noms propres comme en flamand. Par exemple le nom du peintre flamand Rubens est prononcé en français du

---

<sup>124</sup> Dohalská et Schulzová 2015, p. 29.

<sup>125</sup> Ibid, p. 29, 31.

<sup>126</sup> Blampain et al. 1997, p. 166.

Belgique comme /Rybɛns/, par contre, en français hexagonal c'est /Rybe/. Van Gogh est donc prononcé comme /van gɔk/.<sup>127</sup>

### **3.1.3 L'intonation**

Dans les parlers de l'est-wallon, on trouve des différences dans l'intonation d'une proposition énonciative. Elle n'est pas descendante comme il est typique pour le français norme, mais il y a une intensité dans la prononciation de la dernière syllabe.<sup>128</sup>

### **3.1.4 Les voyelles**

Il y a beaucoup plus de voyelles longues ou semi-longues en français de Belgique – il y en a 35 % environ en comparaison du français hexagonal où il y en a 8 %.<sup>129</sup> Cette différence est dû à l'allongement des voyelles qui sont normalement brèves en français standard. Et il n'est pas important si elles sont en position tonique ou atone. Par contre, en français standard, les voyelles atones sont brèves, seulement les voyelles toniques peuvent être longues.<sup>130</sup>

#### **3.1.4.1 La longueur des voyelles orales et nasales**

Les voyelles orales /e/, /o/ et /ø/ et les voyelles nasales /ã/, /õ/, /ẽ/ et /œ/ sont longues ou semi-longues qu'elles soient en position tonique ou atone. Donc les mots « faux » et « fausse » sont prononcés avec une voyelle longue : /fo:/ et /fo:s/. Dans le premier cas, le mot « faux » serait prononcé /fo/ en français standard parce que les voyelles énumérées ne sont longues qu'en position tonique et suivies d'une consonne qui est prononcée.<sup>131</sup>

---

<sup>127</sup> Blampain et al. 1997, p. 170.

<sup>128</sup> Ibid, p. 166.

<sup>129</sup> Ibid, p. 166.

<sup>130</sup> Ibid, p. 165.

<sup>131</sup> Ibid, p. 166, 167.

### **3.1.4.2 La longueur des voyelles finales**

Les voyelles finales graphiées en -ie, -ée et -ue sont généralement en français de Belgique longues ou semi-longues. Le mot « amie » est donc prononcé comme /ami:/, ou « chantée » comme /fã:te:/. En français norme, mais aussi dans certaines régions de Belgique, ces voyelles finales sont brèves.<sup>132</sup>

### **3.1.4.3 L'opposition des voyelles longues et courtes**

Il est possible de distinguer le masculin et le féminin en français de Belgique comme les deux mots ne sont pas prononcés de la même manière ce qui est typique pour le français norme. Par exemple « ami » est prononcé avec /i/, par contre dans le mot « amie » on trouvera la voyelle longue /i:/. Cette différence se manifeste aussi dans les participes « perdu » prononcé avec /y/ et « perdue » avec /y:/.<sup>133</sup>

### **3.1.4.4 L'opposition entre « a vélaire » et « a palatal »**

La majorité des Belges ne distinguent pas le « a vélaire » et le « a palatal ». Ils prononcent la graphie « a » comme un son intermédiaire. En fait, on peut parler seulement d'une opposition de durée par exemple entre les mots « patte » et « pâte » où le deuxième est prononcé long. Le « a vélaire » n'est pas prononcé en France non plus mais on peut le toujours trouver à la région bruxelloise.<sup>134</sup>

### **3.1.4.5 La prononciation de « o ouvert » et « o fermé »**

En Belgique, on prononce le « o ouvert » dans les mots qui contiennent le groupe -osse ou -os comme le mot « fosse ». Puis ce sont aussi les mots graphiés en -o ou en -o suivi d'une consonne qui n'est pas prononcée. Par

---

<sup>132</sup> Blampain et al. 1997, p. 167.

<sup>133</sup> Ibid, p. 173.

<sup>134</sup> Ibid, p. 168, 173.

exemple les mots comme « cacao », « gros », ou « trop » qui sont prononcés avec un « o fermé » en français standard. C'est aussi le cas où la graphie « s » prononcée comme /z/ suit la graphie « o » en syllabe atone.<sup>135</sup>

Dans la syllabe finale on distingue la prononciation de « o ouvert » et « o fermé » dans des paires des mots comme « peau » et « pot », « maux » et « mots » ou « bouleau » et « boulot ».<sup>136</sup>

À Bruxelles, il n'y a aucune distinction – les bruxellois prononcent un son intermédiaire.<sup>137</sup>

#### **3.1.4.6 L'opposition entre « e fermé » et « e ouvert »**

Dans la région picarde, il est possible de distinguer la première personne du futur simple et la première personne du conditionnel présent. Donc le futur « je parlai » est prononcé comme /ʒ paRle/, par contre /ʒ paRlɛ/, écrit comme « je parlais », correspond au conditionnel présent. En français de norme, on entend le même son pour les deux cas.<sup>138</sup>

#### **3.1.4.7 La nasalisation et les voyelles nasales**

Les voyelles /ɛ/, /o/ et /œ/ sont nasalisées si elles sont suivies d'une des consonnes nasales /m/, /n/ ou /ɲ/. Cela se passe surtout dans la région picarde, au nord du centre-wallon et à la capitale de Bruxelles. Là, on prononce « j'aime » comme /ʒɛ̃:m/. De plus, la voyelle « e ouvert » qui est nasalisée aussi devient longue.<sup>139</sup>

Les voyelles « a nasal » et « o nasal » dans l'est-wallon sont prononcées comme elles étaient une. Donc les mots « banc » et « bon » peuvent être des homophones. À l'intérieur du mot « jambon » on aussi entendra deux mêmes

---

<sup>135</sup> Blampain et al. 1997, p. 169.

<sup>136</sup> Walter 1993, p. 188.

<sup>137</sup> Blampain et al. 1997, p. 169.

<sup>138</sup> Ibid, p. 168.

<sup>139</sup> Ibid, p. 167, 168, 169.

voyelles bien qu'en France il y'en ait deux différentes. Ces voyelles sont souvent dénasalisées et sont longues.<sup>140</sup>

Une des particularités du français de Belgique est l'opposition entre les sons /ẽ/ et /œ̃/ qu'on trouve dans le pair des mots « brin » et « brun ».<sup>141</sup>

#### **3.1.4.8 L'amuïssement de « e caduc »**

En français de Belgique, si le « e caduc » est suivi de /Rj/, /lj/ ou /nj/, il s'amuï et on ne le prononce plus.<sup>142</sup>

#### **3.1.4.9 La prononciation de l'accent circonflexe**

Si un mot contient une voyelle avec un accent circonflexe, cette voyelle sera prononcée comme longue ou semi-longue. Par exemple, le mot « brûle » sera prononcé comme /bry:l/ ou le mot « fête » comme /fɛ:t/.<sup>143</sup>

#### **3.1.4.10 La prononciation de « e ouvert » au lieu de « e fermé »**

Si le son /e/ se trouve en position atone, il peut devenir /ɛ/ qui est prononcé comme bref. Cela est le cas de mots courts « mes », « tes », « les », « ces » ou « ses » où on prononce le « e fermé » en français standard, mais en français de Belgique, on peut entendre le « e ouvert ».<sup>144</sup>

### **3.1.5 Les semi-consonnes**

En comparaison avec le français de norme, on ne distingue que deux semi-consonnes en français de Belgique. Ces semi-consonnes sont /j/ et /w/. Le son /ɥ/ qu'on peut entendre dans les mots comme « huit » est remplacé par

---

<sup>140</sup> Blampain et al. 1997, p. 169.

<sup>141</sup> Ibid, p. 170.

<sup>142</sup> Ibid, p. 169.

<sup>143</sup> Ibid, p. 167.

<sup>144</sup> Ibid, p. 168.

/w/. Pour cette raison, les mots « oui » et « huit »<sup>145</sup> ou « s'enfuir » et « s'enfourir » sont les homophones.<sup>146</sup>

Une semi-consonne peut aussi apparaître entre deux voyelles comme dans le mot « réunir » qui est prononcé comme /Rejyni:R/.<sup>147</sup>

De plus, la graphie « w » qui se trouve par exemple dans le mot « wagon » n'est pas prononcée comme /v/ mais comme /w/.<sup>148</sup>

Les graphies finales -ié, -ée, -aie, -oue ou -ue peuvent être suivies par une semi-consonne /j/. On l'entend dans les mots « amie » qui est prononcé comme /ami:j/ ou « fumée » comme /fyme:j/. Cela se produit aussi à l'intérieur des mots.<sup>149</sup>

### 3.1.6 Les consonnes

#### 3.1.6.1 *La perte de sonorité des consonnes finales*

Normalement, les consonnes voisées finales sont sonores. En français de Belgique ces /b/, /d/, /g/, /v/, /z/ et /ʒ/ deviennent sourdes et sont donc prononcées comme /p/, /t/, /k/, /f/, /s/ et /tʃ/. Pour cette raison les mots « douze » ou « marge » sont prononcés de la même manière comme les mots « douce » ou « marche ».<sup>150</sup> On peut noter ce phénomène aussi à l'intérieur des mots. Par exemple, le mot « curieusement » sera prononcé /kyRjø:smã/. Et cette désonorisation se passe aussi dans un groupe phonétique qui est prononcé comme un seul mot.<sup>151</sup>

---

<sup>145</sup> Walter 1993, p. 187.

<sup>146</sup> Ibid, p. 170.

<sup>147</sup> Ibid, p. 170.

<sup>148</sup> Walter 1998, p. 269.

<sup>149</sup> Blampain et al. 1997, p. 171.

<sup>150</sup> Walter 1993, p. 187.

<sup>151</sup> Blampain et al. 1997, p. 171.

### **3.1.6.2 L'amuissement des consonnes /l/ et /R/**

Si les consonnes /l/ ou /R/ se trouvent dans les groupes consonantiques finaux, ces /l/ ou /R/ ne sont pas prononcées. Cela touche les mots finissant par -ble, -bre, -cle, -cre, -dre, -fle, -phre, -gle, -gre, -ple, -tre ou -vre. Donc le mot « apprendre » sera prononcé comme /apRã:t/. On peut y aussi voir que la consonne normalement prononcée /d/ a perdu sa sonorité et elle est devenue /t/.<sup>152</sup>

### **3.1.6.3 La prononciation de /lj/ au lieu de /j/ et vice versa**

Pourtant la prononciation du mot « papillon » en français standard est /papijõ/, en Belgique, on prononce -ill comme /lj/,<sup>153</sup> donc le mot « papillon » y est prononcé /papiljõ:/. Au contraire, les mots comme « million » ou « milliard » sont prononcés avec un son /j/ au lieu de /lj/.<sup>154</sup>

### **3.1.6.4 La palatalisation des groupes « di », « ti », « ni »**

Au cas où les groupes « di », « ti » ou « ni » seraient suivis d'une voyelle autre que /e/, la première consonne serait palatalisée, cela veut dire que /d/ se transforme en /dʒ/, /t/ en /tʃ/ et /n/ en /ɲ/. Les Belges donc prononcent « Mon dieu ! » comme /mõ dʒø:/.<sup>155</sup>

### **3.1.6.5 Le « h aspiré »**

Dans certaines régions, par exemple dans la région liégeoise, on peut entendre le son /h/ qui n'est pas prononcé en France. Le mot « souhaiter » y est prononcé comme /suhɛ:te/.<sup>156</sup>

---

<sup>152</sup> Blampain et al. 1997, p. 172.

<sup>153</sup> Cléante 2000, p. 19.

<sup>154</sup> Blampain et al. 1997, p. 172.

<sup>155</sup> Ibid, p. 172.

<sup>156</sup> Ibid, p. 159, 172.

### 3.1.7 Le résumé des différences les plus frappantes

En résumant ce chapitre, on peut récapituler les différences les plus marquantes en ce qui concerne la prononciation des Belges francophones. La différence la plus frappante qu'on peut remarquer est la prononciation de la graphie « w » comme /w/.<sup>157</sup> Dans tous les livres qui traitent le sujet du français de Belgique, la différence en prononciation des mots « brin » et « brun » est toujours mentionnée comme la plus importante.<sup>158</sup>

Il ne faut pas oublier de mentionner la prolongation des voyelles qui sont normalement brèves.<sup>159</sup> De plus, certaines d'elles diffèrent dans leur ouverture.<sup>160</sup> Le français de Belgique ne dispose que de deux semi-consonnes en comparaison avec le français standard.<sup>161</sup> Une autre différence est la perte de sonorité des consonnes finales.<sup>162</sup> Les enseignants du français exigent une prononciation correcte de ces consonnes, mais en Belgique francophone, elles sont sourdes. Finalement, on peut mentionner le phénomène de la prononciation de la graphie « h ». <sup>163</sup> En France, ce son n'est pas réalisé.

## 3.2 La morphologie et la syntaxe

La morphologie a pour but d'étudier la formation des mots.<sup>164</sup> Elle se concentre sur la préfixation et la suffixation, puis elle observe la formation du féminin et du pluriel des mots, et elle s'occupe aussi de la conjugaison des verbes.<sup>165</sup> La morphologie « assigne à chaque mot une catégorie ». <sup>166</sup> Là, on peut parler des parties du discours.<sup>167</sup>

---

<sup>157</sup> Expérience personnelle

<sup>158</sup> Blampain et al. 1997, p. 170.

<sup>159</sup> Walter 1993, p. 105.

<sup>160</sup> Blampain et al. 1997.

<sup>161</sup> Ibid, p. 170.

<sup>162</sup> Ibid, p. 171.

<sup>163</sup> Ibid, p. 159.

<sup>164</sup> FUCHS, Catherine. Domaines, Morphologie et syntaxe. *Encyclopédie Universalis* [en ligne]. 2018 [consulté le 17 février 2018]. Disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/linguistique-domaines/2-morphologie-et-syntaxe/>.

<sup>165</sup> Blampain et al. 1997, p. 176.

La syntaxe s'occupe « *des règles par lesquelles les unités linguistiques se combinent en phrases* ». <sup>168</sup> Plus précisément, la syntaxe traite de l'ordre de ces unités (on peut les appeler « mots »), elle examine l'accord des mots en nombre et en genre et aussi comment les propositions sont construites. <sup>169</sup>

La morphologie et la syntaxe font ensemble la grammaire.

Les sous-chapitres seront divisés selon les parties du discours, mais il faut bien mentionner que certains phénomènes se peuvent trouver dans de plusieurs catégories (comme les verbes et les prépositions). Certains de ces phénomènes ne se trouvent pas seulement dans la parole des Belges, mais aussi dans certaines régions de la France. Pourtant, ils sont typiques pour la Belgique. De plus, il n'y a pas beaucoup de différences sur les plans stylistique et morphologique et aussi les Français de la France les comprennent sans problème. <sup>170</sup>

### 3.2.1 Les noms

En français de Belgique, on peut trouver des différences dans le genre des noms. Les mots « *balle* », « *moustiquaire* » où « *urticaire* » sont en français de norme du féminin. Pourtant, en français régional, ils sont du masculin. Par contre, les mots comme « *caramel* », « *solde* » où « *tagète* » qui sont en français standard du masculin, ils deviennent du féminin en Belgique. <sup>171</sup>

Certains noms en français de Belgique peuvent acquérir le suffixe « *-ke* » qui signifie « petit ». Ce suffixe vient du flamand et on peut trouver dans le

---

<sup>166</sup> FUCHS, Catherine. Domaines, Morphologie et syntaxe. *Encyclopédie Universalis* [en ligne]. 2018 [consulté le 17 février 2018]. Disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/linguistique-domaines/2-morphologie-et-syntaxe/>.

<sup>167</sup> Ibid.

<sup>168</sup> LAROUSSE. Définitions : syntaxe. *Dictionnaire de français Larousse*. [en ligne]. 2018 [consulté le 17 février 2018]. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/syntaxe/76217>.

<sup>169</sup> BRAUDEAU, Michel. Syntaxe. *Encyclopédie Universalis*. 2018 [consulté le 17 février 2018]. Disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/syntaxe/>.

<sup>170</sup> Miličková 1997, p. 60.

<sup>171</sup> Francard et al. 2010, p. 184.

français de Belgique les mots comme « *filleke* » ou « *filske* » qui veulent dire « *petite fille* » respectivement « *petit fils* ». <sup>172</sup>

### 3.2.2 Les déterminants

Il y a plusieurs cas où l'article est absent. Cette omission touche des expressions avec le verbe « aller » : « *aller à messe* », « *aller à selle* ». <sup>173</sup> Normalement, la préposition « à » est suivie de l'article défini. D'autres expressions avec le nom « messe » sont utilisées sans article : « *chanter à messe* », « *dire messe* », « *revenir de messe* » ou « *sonner à messe* ». <sup>174</sup> Ce sont des constructions venant de l'ancien français. « *Donner cours* », « *se trouver à disposition de quelqu'un* » sont d'autres expressions où l'article est aussi omis. <sup>175</sup>

Au contraire, dans certaines situations, l'article qui est omis en français standard apparaît en français de Belgique. Par exemple dans l'expression « *pour du bon* » <sup>176</sup> ou « *pour du rire* ». <sup>177</sup>

Finalement, dans l'expression « *faire pour un mieux* », l'article définit a été remplacé par l'article indéfini de français de Belgique. <sup>178</sup>

### 3.2.3 Les adjectifs

En français de Belgique, l'épithète qualificative est antéposée. Cet ordre a été emprunté du wallon. Là, l'ordre « *adjectif + nom* » se trouve en 86 %. Par contre, en français de norme, on le trouve seulement dans 33 % de cas. Les Belges donc disent « *une blanche chemise* » au lieu de « *une chemise blanche* ». <sup>179</sup>

---

<sup>172</sup> Francard et al. 2010, p. 209.

<sup>173</sup> Cléante 2000, p. 24.

<sup>174</sup> Francard et al. 2010, p. 239.

<sup>175</sup> Ibid, p. 135.

<sup>176</sup> Ibid, p. 135.

<sup>177</sup> Ibid, p. 321.

<sup>178</sup> Blampain et al. 1997, p. 177.

<sup>179</sup> Ibid, p. 180.

### 3.2.4 Les pronoms

Les exemples des différences en ce qui concerne les pronoms sont montrés dans le tableau ci-dessous.

Français de Belgique	Français standard	Commentaire
« <i>Comment ça te va ?</i> » <sup>180</sup>	« <i>Comment ça va ?</i> »	L'emploi du pronom personnel correspondant à la personne qu'on interroge
« <i>Tu le feras ça mieux.</i> » <sup>181</sup>	« <i>Tu le feras d'autant mieux.</i> »	Ça + adjectif comparatif en fr. de Belgique = d'autant + adjectif comparatif en fr. standard
Tout qui <sup>182</sup>	Quiconque	
Leur deux <sup>183</sup>	Eux deux	On trouve ce phénomène aussi en Bretagne
« il » impersonnel <sup>184</sup>	on	
« <i>Ça je sais</i> » <sup>185</sup>	« <i>Je le sais</i> »	L'emploi de « ça » comme l'objet au début de la phrase

---

<sup>180</sup> Francard et al. 2010, p. 26.

<sup>181</sup> Ibid, p. 79.

<sup>182</sup> Goosse 2011, p. 91.

<sup>183</sup> Blampain et al. 1997, p. 176.

<sup>184</sup> Cléante 2000, p. 36.

<sup>185</sup> Blampain et al. 1997, p. 177

### 3.2.5 Les verbes

Dans cette partie du discours, on trouvera le plus grand nombre des différences.

#### 3.2.5.1 *Le changement des préfixes*

Les Belges emploient le verbe pronominal « *se rechanger* » au cas où ils voudraient changer de vêtements. Les Français disent plutôt « *se changer* ». Cet emploi pouvait être noté aussi en français populaire du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle.<sup>186</sup>

Un autre verbe, où les Belges utilisent le préfixe « re- » est le verbe « *relaver* ». Il est employé pour l'activité de laver des ustensiles ménagers. Les Français disent simplement « *laver* » comme pour eux « *relaver* » signifie « *laver de nouveau* ». <sup>187</sup>

D'autres modifications peuvent être vues sur les verbes qui, au contraire, ont perdu le préfixe qui est employé en français standard. Parmi ces verbes, on peut mentionner le verbe « *doubler* » qui veut dire que quelqu'un a échoué et a commencé la même année d'études pour la deuxième fois. Les Français utilisent le verbe « *redoubler* ». <sup>188</sup>

D'autres exemples des verbes qui emploient un préfixe un français standard sont les verbes « *déverser* »<sup>189</sup> et « *élancer* »<sup>190</sup> qui prennent la forme de « *verser* » et « *lancer* » en français de Belgique.

#### 3.2.5.2 *L'emploi des verbes transitifs directs au lieu de verbes transitifs indirects*

Un exemple caractéristique est le verbe « *jouer* ». En français standard, on joue du football, mais en Belgique, on n'emploie pas ni préposition ni article.

---

<sup>186</sup> Francard et al. 2010, p. 308, 309.

<sup>187</sup> Ibid, p. 311.

<sup>188</sup> Ibid, p. 142.

<sup>189</sup> Ibid, p. 376.

<sup>190</sup> Ibid, p. 216.

Pour cela, on dit « *jouer football* » mais aussi « *jouer soldats* » au lieu de « *jouer aux soldats* ». <sup>191</sup>

Transitivement, on emploie aussi le verbe « *ressembler* ». En français standard, il est employé avec la préposition « à ». <sup>192</sup>

Finalement, la phrase « *avoir besoin* » est utilisée sans préposition. On dit « Il l'a besoin » au lieu de « Il en a besoin ». <sup>193</sup>

### **3.2.5.3 L'emploi absolu des verbes transitifs**

On y trouve quatre verbes qui se construisent de manière absolue. Premièrement, on peut mentionner les verbes « *courtiser* » et « *fréquenter* ». Le premier signifie l'action de faire la cour à une femme. Si on fréquente, on est fiancé(e). On n'y emploie pas d'objet. Un autre verbe employé de manière absolue est le verbe « *purger* » qui signifie « *prendre une purge* ». <sup>194</sup>

Le verbe « *goûter* » est aussi employé sans objet. Par ce verbe, on peut exprimer que quelque chose a goût de quelque chose d'autre <sup>195</sup> où que quelque chose a bon goût. <sup>196</sup> Ce calque vient d'une expression flamande « *Smaakt het ?* » qui veut dire « *Ça plaît ?* » <sup>197</sup>

### **3.2.5.4 L'emploi des verbes transitifs indirects au lieu de verbes transitifs directs**

En français de Belgique on emploie la construction indirecte du verbe « *regarder* ». Donc, on dit « *regarder à quelqu'un ou à quelque chose* » au lieu de « *regarder quelqu'un ou quelque chose* ». Si on veut dire que quelque chose

---

<sup>191</sup> Doppagne 1978, p. 61.

<sup>192</sup> Francard et al. 2010, p. 317.

<sup>193</sup> Blampain et al. 1997, p. 176.

<sup>194</sup> Ibid, p. 176.

<sup>195</sup> Doppagne 1978, p. 60.

<sup>196</sup> Blampain et al. 1997, p. 176.

<sup>197</sup> Ibid, p. 179.

n'est pas l'affaire de certaine personne, on dit « *ça ne lui regarde pas* » au lieu de « *ça ne le regarde pas* ». <sup>198</sup>

D'autres verbes employés indirectement sont les verbes « *chercher* » et « *demander* » <sup>199</sup> qui sont suivis de la préposition « après » en français de Belgique.

### **3.2.5.5 L'emploi non pronominal des verbes pronominaux**

En français standard, on emploie le verbe pronominal « *se coucher* » pour dire qu'on se mette au lit. Les Belges utilisent ce verbe d'une façon non pronominale après les verbes « aller » et « venir ». <sup>200</sup>

Le verbe « *marier* » n'est ni pronominal, ni suivi de la préposition « avec » comme en français standard. Ce verbe est construit de la même manière que le verbe transitif « *épouser* » en français de référence. Un autre cas d'un verbe qui est pronominal est qui est suivi d'une préposition en français standard est le verbe « *présenter* ». En français standard, on peut entendre la phrase « Je me suis présenté à l'examen ». Cet emploi est aussi possible en Belgique, mais plus couramment on dit « J'ai présenté l'examen ». <sup>201</sup>

### **3.2.5.6 L'emploi pronominal des verbes non pronominaux**

Les femmes belges qui donnent le jour à un enfant peuvent dire qu'elles s'accouchent. En France, ce verbe est employé d'une manière non pronominale. Cet emploi est influencé par un dialecte. <sup>202</sup>

---

<sup>198</sup> Francard et al. 2010, p. 310.

<sup>199</sup> Blampain et al. 1997, p. 176.

<sup>200</sup> Francard et al. 2010, p. 117.

<sup>201</sup> Ibid, p. 235, 293.

<sup>202</sup> Cléante 2000, p. 24.

Le verbe intransitif « *divorcer* » du français standard est employé comme un verbe pronominal dans le français de Belgique, mais aussi au Canada, à Québec. Il s'agit d'un archaïsme et on y voit l'analogie avec le verbe « *se marier* ». <sup>203</sup>

### **3.2.5.7 Les constructions avec le verbe « avoir »**

Certaines périphrases verbales sont construites sur le modèle de « *avoir beau* ». <sup>204</sup> Par exemple, on dit « *avoir facile* » ou « *avoir difficile* » au lieu de « *faire quelque chose facilement* » ou « *éprouver des difficultés* ». Cet emploi est aussi connu en Normandie et en Bourgogne. Si on se sente bien, on peut dire : « *On a bon* ». <sup>205</sup>

### **3.2.5.8 Le verbe « savoir » au lieu de « pouvoir »**

En français standard, le verbe « *savoir* » est utilisé pour exprimer une connaissance, l'instruction, l'apprentissage ou l'entraînement. Pour cette raison, on dit « *Je sais lire, parce que j'ai appris à lire.* » Le verbe *pouvoir* exprime plutôt une possibilité due à l'état. Pour le même verbe, on peut entendre la phrase « *Je peux lire le texte parce que j'ai de bons yeux.* » <sup>206</sup> En français de Belgique, on emploie le verbe « *savoir* » pour les deux cas et non seulement pour les personnes mais aussi pour les êtres inanimés. On peut voir cela sur la phrase « *Cette table ne sait pas passer par cette porte.* » <sup>207</sup> Cet emploi est typique pour les langues germaniques et on peut le voir aussi dans le Nord de la France. <sup>208</sup>

---

<sup>203</sup> Cléante 2000, p. 33.

<sup>204</sup> Doppagne 1978, p. 52.

<sup>205</sup> Blampain et al. 1997, p. 176.

<sup>206</sup> Goosse 2011, p. 521.

<sup>207</sup> Walter 1998, p. 270.

<sup>208</sup> Depecker 1990, p. 280.

### **3.2.5.9 L'indication du futur proche**

On emploie le verbe « *vouloir* » suivi d'un verbe météorologique à l'infinitif pour indiquer le futur proche. Au lieu de la phrase « *Il va pleuvoir* », on entend plutôt « *Il veut pleuvoir* ». <sup>209</sup>

### **3.2.5.10 L'expression du but**

Normalement, pour exprimer le but, on emploie la préposition « pour » ou les conjonctions « pour que » ou « afin que » suivies du subjonctif. En français de Belgique, on emploie aussi la préposition « pour », mais elle est suivie d'un pronom et l'infinitif du verbe. Donc, en français standard, on dit « J'ai acheté ce livre pour lire. », en français de Belgique, la phrase est la suivante : « J'ai acheté ce livre pour moi lire. » On peut trouver cet emploi aussi dans le Nord et le Nord-Est de la France. <sup>210</sup>

### **3.2.5.11 L'imparfait préludique**

L'imparfait préludique (aussi connu comme « ludique ») est utilisé par les enfants qui jouent en se distribuant les rôles. Ils peuvent dire : « *Toi, tu étais le gendarme et moi le voleur.* » <sup>211</sup> En France, les enfants utilisent pour la même chose le conditionnel présent. <sup>212</sup>

## **3.2.6 Les adverbes**

En français de Belgique, on emploie l'adverbe « assez » qui est placé après l'adjectif ou l'adverbe qu'il qualifie pour dire autrement « très » ou

---

<sup>209</sup> Walter 1998, p. 270.

<sup>210</sup> Blampain et al. 1997, p. 177.

<sup>211</sup> Ibid, p. 181.

<sup>212</sup> Cléante 2000, p. 36.

« *beaucoup* ». <sup>213</sup> On peut dire : « Il est riche assez. » au lieu de « Il est très riche. » Au lieu de « *très* », on emploie aussi l'adverbe « *fort* ». <sup>214</sup>

### 3.2.7 Les prépositions

#### 3.2.7.1 La préposition « à »

On peut employer la préposition « à » au sens de la préposition « chez ». En français standard, on emploie la préposition « chez » avec les personnes comme le médecin ou le coiffeur. En Belgique, on va au coiffeur et au médecin. <sup>215</sup>

Avec le verbe « *partir* » et « *aller* » et les moyens de transport, on emploie la préposition « à » au lieu de la préposition « par ». On dit « Il va au train » au lieu de « Il va par le train ». <sup>216</sup>

On peut aussi employer la préposition « à » au lieu de la préposition « sur » dans l'expression « *être à la côte* », respectivement en français standard « *être sur la côte* ». <sup>217</sup> On peut y voir l'analogie avec l'expression « *être à la mer* ». <sup>218</sup>

Encore, la préposition « à » peut exprimer le sens de la préposition « de » en français standard. En français standard, on dit « *la confiture de fraises* » ou « *la tartine de beurre* », mais en Belgique, on dit « *la confiture aux fraises* » ou « *la tartine au beurre* ». <sup>219</sup>

---

<sup>213</sup> Depecker 1990, p. 35.

<sup>214</sup> Blampain et al. 1997, p. 177.

<sup>215</sup> Ibid, p. 177.

<sup>216</sup> Doppagne 1978, p. 51.

<sup>217</sup> Cléante 2000, p. 32.

<sup>218</sup> Goosse 2011, p. 252.

<sup>219</sup> Francard et al. 2010, p. 17.

### **3.2.7.2 La préposition « après »**

En français de norme, le verbe intransitif « *tirer* » est suivi de la préposition « sur ». En français de Belgique, on emploie la préposition « après ».<sup>220</sup> Donc on dit « Mon ami tire après son père. » au lieu de « Mon ami tire sur son père. »

### **3.2.7.3 La préposition « avec »**

On sait, qu'en français standard, si quelqu'un a de l'argent en sa possession, on emploie la préposition « sur » et on dit qu'il a de l'argent sur lui. En Belgique, on utilise la préposition « avec » pour exprimer cette situation.<sup>221</sup>

La préposition « avec » fait part des verbes employés absolument. Par exemple, le verbe « *accompagner* » en français standard correspond à la phrase verbale « *venir avec* ».<sup>222</sup> La phrase « *jouer avec* » est le même cas et elle vient du flamand.<sup>223</sup>

### **3.2.7.4 La préposition « de »**

La préposition « de » en français de Belgique exprime une obligation ou une permission.<sup>224</sup> On peut entendre des phrases comme « Il ne peut pas y aller de son père. » Ce calque vient du néerlandais.<sup>225</sup>

### **3.2.7.5 La préposition « sur »**

On emploie la préposition « sur » au lieu de la préposition « dans » en rapport avec un lieu. Les enfants belges jouent sur la rue et leurs parents

---

<sup>220</sup> Francard et al. 2010, p. 359.

<sup>221</sup> Ibid, p. 39.

<sup>222</sup> Goosse 2011, p. 521.

<sup>223</sup> Blampain et al. 1997, p. 179.

<sup>224</sup> Doppagne 1978, p. 56.

<sup>225</sup> Francard et al. 2010, p. 130.

travaillent sur un bureau.<sup>226</sup> Cet emploi est aussi connu au Canada et il peut être influencé par le néerlandais ou l'anglais.<sup>227</sup>

En français standard, on emploie en rapport avec une indication temporelle la préposition « en ». Pour la même chose en Belgique, on emploie la préposition « sur ». Donc, on dit par exemple : « Je finirai mon travail sur une heure. » La même chose s'applique à la préposition « pendant » et « par ». On peut dire « Je mange cinq fois sur jour. »<sup>228</sup>

Les Belges disent qu'ils se fâchent sur quelqu'un, par contre, les Français emploient la préposition « contre ».<sup>229</sup> Cet emploi est plutôt archaïque.<sup>230</sup>

### **3.2.7.6 La préposition « dans »**

En Belgique, on porte les pantoufles dans nos pieds.<sup>231</sup> Cet emploi est typique pour la Wallonie et il est basé sur les dialectes. Les Français emploient la préposition « à ».<sup>232</sup>

### **3.2.7.7 L'emploi sans préposition**

Certaines expressions en français de norme utilisent des prépositions, mais en français de Belgique on peut les voir sans elles.

En ce qui concerne la santé, on peut dire : « J'ai mal la tête et la gorge. » En français standard, on utilise la préposition « à » pour les deux cas.<sup>233</sup>

Les Français peuvent avoir froid aux mains en hiver, les Belges ont froid les mains. Il y'a aussi l'omission de la préposition « à ».<sup>234</sup>

---

<sup>226</sup> Francard et al. 2010, p. 349.

<sup>227</sup> Cléante 2000, p. 46.

<sup>228</sup> Francard et al. 2010, p. 349.

<sup>229</sup> Blampain et al. 1997, p. 177.

<sup>230</sup> Francard et al. 2010, p. 349.

<sup>231</sup> Blampain et al. 1997, p. 177.

<sup>232</sup> Cléante 2000, p. 33.

<sup>233</sup> Francard et al. 2010, p. 40.

La préposition « depuis » est aussi souvent omise. La phrase du français standard « Je suis mariée depuis cinq ans. » est formée en français de Belgique comme « Je suis cinq ans mariée. »<sup>235</sup>

### 3.2.8 Les conjonctions

Pour les différences entre le français standard et celui de Belgique, voyez le tableau ci-dessous :

Le français de Belgique	Le français standard	Commentaires
Jusqu'à tant que <sup>236</sup>	Jusqu'à ce que	On souvent omis la préposition « à »
Ça fait que <sup>237</sup>	Si bien que ; de sorte que	
À fait que <sup>238</sup>	À mesure que ; au fur et mesure que	
D'abord que <sup>239</sup>	Dès que ; pourvu que	

### 3.2.9 D'autres expressions

Certaines expressions ne pouvaient pas être classifiées suffisamment dans une de ces catégories. Pour cette raison, on les mettra dans le dernier tableau ci-dessous :

<sup>234</sup> Francard et al. 2010, p. 40.

<sup>235</sup> Doppagne 1978, p. 57.

<sup>236</sup> Francard et al. 2010, p. 208.

<sup>237</sup> Blampain et al. 1997, p. 177.

<sup>238</sup> Ibid, p. 177.

<sup>239</sup> Ibid, p. 177.

Le français de Belgique	Le français standard	Commentaires
« <i>Comment ça va avec elle ?</i> » <sup>240</sup>	« <i>Comment va-t-elle ?</i> »	Cet emploi est influencé par le néerlandais standard
Au plus ... au plus <sup>241</sup>	Plus ... plus	
Au moins ... au moins <sup>242</sup>	Moins ... moins	
Au mieux ... au mieux <sup>243</sup>	Mieux ... mieux	
Au plus ... au moins <sup>244</sup>	Plus ... moins	
Au plus souvent <sup>245</sup>	Le plus souvent	
Trop ... que pour <sup>246</sup>	Trop ... pour	

### 3.3 La lexicologie

La lexicologie est « *une science qui étudie les unités lexicales d'une langue* ». <sup>247</sup> De plus, elle étudie aussi les relations entre ces unités qu'on peut appeler simplement « les mots ». <sup>248</sup> Le lexique est l'ensemble des mots qui appartiennent à une langue par laquelle les membres d'une communauté communiquent. <sup>249</sup>

---

<sup>240</sup> Francard et al. 2010, p. 26.

<sup>241</sup> Blampain et al. 1997, p. 177.

<sup>242</sup> Francard et al. 2010, p. 17.

<sup>243</sup> Ibid, p. 17.

<sup>244</sup> Ibid, p. 17.

<sup>245</sup> Ibid, p. 17.

<sup>246</sup> Blampain et al. 1997, p. 177.

<sup>247</sup> Niklas-Salminen 1997, p. 5.

<sup>248</sup> Goosse 2007, p. 6.

<sup>249</sup> Niklas-Salminen 1997, p. 13.

Bien qu'il y ait le plus grand nombre des différences entre le français de Belgique et celui de la France, le lexique de ces deux variantes se développe de la même manière.<sup>250</sup>

### 3.3.1 Qu'est-ce que les belgicisms

Il existe plusieurs définitions inventées par des auteurs différents pour le terme « belgicisme ». Par exemple, selon Maurice Piron les belgicisms sont « *les particularités de langage qui sont en usage dans au moins plusieurs provinces de la Belgique* ». <sup>251</sup> Une autre définition par François Massion décrit le belgicisme comme « *tout fait de langue, sur le plan phonétique, phonologique, syntaxique, morphologique ou lexical, commun à un groupe d'individus de langue maternelle française vivant sur le territoire belge et qui diffère du français en France* ». <sup>252</sup>

On peut distinguer les belgicisms sociaux ou géographiques dont on parlera plus tard. Certains belgicisms sont employés seulement en Belgique, mais d'autres ont dépassé la frontière belge et on peut les trouver aussi dans d'autres pays. <sup>253</sup> Parmi les derniers mentionnés, on peut classer les mots comme « *avant-midi* » signifiant « *matinée* » <sup>254</sup> qui est aussi employé au Canada. Le mot « *auditoire* » qui appartient au vocabulaire d'enseignement signifie « *salle de cours* » et on le trouve aussi en Suisse. <sup>255</sup> Les mots qui sont utilisés aussi dans certaines régions de la France sont par exemple « *aubette* » qui signifie « *kioske* », « *femme d'ouvrage* » qui signifie « *femme de ménage* » ou les adjectifs numériques « *septante* » et « *nonante* » qu'on trouve surtout dans l'Est de la France. <sup>256</sup>

Ils existent aussi certains mots qui sont communs pour les Belges et pour les Français, mais la fréquence de leur emploi diffère. Parmi ces

---

<sup>250</sup> Blampain et al. 1997, p. 188.

<sup>251</sup> Miličková 1997, p. 57.

<sup>252</sup> Ibid, p. 57.

<sup>253</sup> Francard et al. 2010, p. 9.

<sup>254</sup> Blampain et al. 1997, p. 202.

<sup>255</sup> Ibid, p. 202.

<sup>256</sup> Ibid, p. 202.

belgicisms de fréquence on trouve des mots comme « *pension* » pour laquelle les Français préfèrent le mot « *retraite* » ou le verbe « *placer* » au lieu duquel les Français utilisent le verbe « *installer* ». <sup>257</sup>

### **3.3.2 L'origine des belgicisms**

En ce qui concerne l'origine des belgicisms, on distingue dans la variation diachronique les archaïsmes et les néologismes comme les sources primaires de ces mots. <sup>258</sup>

#### **3.3.2.1 Les archaïsmes**

Les archaïsmes sont « *des mots ou des expressions considérés comme vieillis en France mais toujours vivants en Belgique* ». <sup>259</sup> Un grand nombre d'archaïsmes belges appartiennent au vocabulaire juridique. Même en France, ce langage garde un haut niveau de conservatisme. <sup>260</sup> Les mots vieillis de ce domaine sont des termes juridiques comme « *comminer* » qui veut dire « *prononcer* » ou un autre verbe « *indaguer* » pour lequel les Français utilisent le mot courant « *enquêter* ». <sup>261</sup> Ce n'est pas seulement le vocabulaire juridique où on trouve des archaïsmes mais aussi le langage courant et le vocabulaire général. Là, on peut mentionner le mot « *rhétorique* » qu'on peut exprimer comme « *la dernière classe de l'enseignement secondaire* ». <sup>262</sup>

#### **3.3.2.2 Les néologismes**

La néologie est le « *processus de formation de nouvelles unités lexicales* ». <sup>263</sup> On distingue deux types des néologismes : les emprunts et les créations nouvelles. <sup>264</sup>

---

<sup>257</sup> Blampain et al. 1997, p. 204.

<sup>258</sup> Lehmann et Martin-Berthet 2007, p. 5.

<sup>259</sup> Miličková 1997, p. 60.

<sup>260</sup> Blampain et al. 1997, p. 189.

<sup>261</sup> Ibid, p. 189.

<sup>262</sup> Ibid, p. 189, 190.

<sup>263</sup> Niklas-Salminen 1997, p. 85.

Les emprunts, ce sont tous les éléments qui ont été pris à une autre langue.<sup>265</sup> Un type spécifique de l'emprunt est le calque. Le calque est « l'emprunt qui résulte d'une traduction littérale ».<sup>266</sup>

Premièrement, on peut distinguer les emprunts aux langues germaniques. Parmi les emprunts au néerlandais on peut classer les mots comme « *bloque* » qui décrit une période pour la préparation intensive aux examens. Ce mot est emprunté du mot néerlandais « *blok* » et en français de référence on utilise le nom « *révision* ».<sup>267</sup> Un autre emprunt qui appartient au vocabulaire de l'enseignement est l'expression pour « *étudiant* » qui est appelé « *student* » à Bruxelles et dans la région du Brabant wallon.<sup>268</sup> Une autre expression traitant de l'enseignement est l'expression « *école froebel* » qui est le synonyme de « *école maternelle* » ou « *jardin d'enfants* ». Cette expression est venue de l'allemand en même façon que le mot « *ring* » signifiant « *boulevard périphérique* ».<sup>269</sup> Les emprunts à l'anglais sont typiques pour le lexique du français de Belgique. Ces emprunts sont liés aux domaines de la technique, de la culture et du sport. En ce qui concerne le vocabulaire du sport, on y trouve des termes liés au football comme « *back* » pour « *arrière* », « *half* » pour « *demi* », « *goal* » pour « *but* » ou « *keeper* » pour « *gardien de but* ». Les anglicismes sont aussi des termes concernant le vocabulaire du travail comme « *full time* » au lieu de « *temps plein* » et « *part time* », synonyme de « *temps partiel* ».<sup>270</sup>

Le français de Belgique contient aussi des emprunts à l'espagnol. Ces emprunts viennent de la période où des Pays-Bas étaient sous le règne des Habsbourg.<sup>271</sup> Le mot le plus typique est « *amigo* ». Bien qu'en espagnol il signifie « *ami* », en français de Belgique, il décrit un « *cachot de police* » qu'on peut définir comme un « *local annexé au commissariat de police, où on*

---

<sup>264</sup> Niklas-Salminen 1997, p. 86.

<sup>265</sup> Lehmann et Martin-Berthet 2007, p. 8.

<sup>266</sup> Ibid, p. 8.

<sup>267</sup> Francard et al. 2010, p. 62.

<sup>268</sup> Ibid, p. 346.

<sup>269</sup> Blampain et al. 1997, p. 191.

<sup>270</sup> Ibid, p. 193.

<sup>271</sup> Ibid, p. 191

*enferme les prévenus pour une détention momentanée* ». <sup>272</sup> Un autre mot d'origine espagnol est le mot « *escavèche* » employé pour une marinade de poisson. <sup>273</sup>

Le français de Belgique a aussi puisé aux dialectes. C'étaient surtout les dialectes flamands qui étaient la source pour les emprunts. Parmi des emprunts au flamand on trouve des mots comme « *broi* » pour « *désordre* », « *bourgmestre* » qui est un synonyme pour « *maire* » aussi employé dans certaines régions de la Belgique, ou le mot « *zwanze* » qui décrit un type d'humour qui est typique pour certains habitants de Bruxelles. <sup>274</sup>

On y trouve aussi des emprunts au latin, surtout en ce qui concerne la langue juridique. On considère l'adjectif qualificatif « *culpeux* » comme l'emprunt au latin pour lequel on emploie le mot « *délictuel* » en français de référence. Du domaine de l'enseignement, le français de Belgique connaît le mot « *minerval* » qui représente des frais de scolarité. <sup>275</sup>

Un autre type des emprunts sont les xénismes (aussi appelés « *périgrinismes* »). Ce sont des mots ou expressions qui « *correspondent à une réalité étrangère* » <sup>276</sup> et pour lesquels il n'y a pas de dénomination dans une autre langue (dans notre cas, en français). <sup>277</sup> Là, on peut remarquer les mots comme « *ayatollah* », « *geisha* » ou « *shérif* ». <sup>278</sup>

De nouveaux mots peuvent être aussi créés par la dérivation et la composition. Les mots peuvent être dérivés à l'aide des préfixes et des suffixes. Un exemple d'un mot dérivé est « *navetteur* », dérivé du mot « *navette* ». Puis, cela peut être la composition. Le mot « *avant-plan* » signifiant « *premier plan* » est composé sur le modèle du mot « *arrière-plan* ». <sup>279</sup>

---

<sup>272</sup> Francard et al. 2010, p. 27.

<sup>273</sup> Blampain et al. 1997, p. 191.

<sup>274</sup> Ibid, p. 192, 193.

<sup>275</sup> Ibid, p. 191.

<sup>276</sup> Lehmann et Martin-Berthet 2007, p. 8.

<sup>277</sup> Blampain et al. 1997, p. 203.

<sup>278</sup> Ibid, p. 203.

<sup>279</sup> Ibid, p. 188, 189.

### 3.3.3 La division géographique

On peut distinguer les belgicisms selon leur diffusion dans le territoire. Certains belgicisms sont employés partout en Wallonie et à Bruxelles (ce qui est tout l'espace francophone de la Belgique). On les appelle panbelgicisms ou statalismes.<sup>280</sup> Ces mots ne passent pas les frontières de la Belgique. Parmi les statalismes on trouve des mots appartenant au vocabulaire administratif comme « *accises* ». Ce sont les impôts indirects sur le commerce de l'alcool. Après la cérémonie du mariage, on obtient « *un livret de mariage* » ou « *un carnet de mariage* ». Les Français emploient le terme « *livret de famille* ». Le dernier terme du domaine administratif est « *minimex* » ce qui est une abréviation de « *minimum de moyens d'existence* ».<sup>281</sup> En ce qui concerne le domaine de l'enseignement, on y trouve le mot « *athénée* » pour une école d'enseignement secondaire qui a été fréquentée seulement par des garçons. Pour les filles, il y avait des « *lycées* ». Pour l'école maternelle, on emploie en Belgique l'expression « *école gardienne* ». Et pendant que les élèves français utilisent des cahiers de texte, les Belges ont des « *journaux de classe* ».<sup>282</sup> Les statalismes ne doivent pas être officiels, on les trouve aussi dans l'argot des étudiants qui traitent des redoublants de « *doubleurs* » ou « *bisseurs* ».<sup>283</sup>

Il existe aussi des belgicisms qui sont typiques seulement pour un certain territoire et qui ne sont pas utilisés partout. On y parle des dialectismes et des régionalismes. En Wallonie, on trouve les dialectes picards, wallons, liégeois, champenois ou gaumais (le dialecte lorrain). Le wallon et le picard sont toujours « vivants », cependant le gaumais et le champenois sont employés seulement par des personnes âgées aujourd'hui.<sup>284</sup> Ces belgicisms peuvent répondre à la réalité qui n'existe pas en France<sup>285</sup> – le plus souvent, ce sont des dénominations des plats. D'autres termes dialectaux sont devenus archaïsmes en France, mais ils sont toujours utilisés en Wallonie. La raison pour cela est le

---

<sup>280</sup> Miličková 1997, p. 59.

<sup>281</sup> Blampain et al. 1997, p. 200.

<sup>282</sup> Ibid, p. 200.

<sup>283</sup> Ibid, p. 200.

<sup>284</sup> Francard et al. 2010, p. 10, 11.

<sup>285</sup> Miličková 1997, p. 54.

fait que la langue ne se développe pas si rapidement à la périphérie qu'au centre.<sup>286</sup> Il existe aussi des flandricismes comme « *crole* » signifiant « *boucle de cheveux* », ou « *panne* » qui est la dénomination pour « *poêle à frire* ».<sup>287</sup>

Les régionalismes sont des parlers qui sont typiques pour une certaine région.<sup>288</sup> On y parle du français de Bruxelles, du français de Liège, du français de Mons etc. Par exemple dans la région liégeoise, on dit « *bonbon* » au lieu de « *biscuit* » et « *chique* » au lieu de « *bonbon* ». Ce qu'on appelle « *torchon* » en France, les liégeois appellent « *drap de maison* ».<sup>289</sup> Les régionalismes de la région bruxelloise souvent viennent du flamand (comme Bruxelles se trouve en Flandre). Par exemple, on y appelle une petite amie « *krotje* ».<sup>290</sup>

### 3.3.4 Les belgicisms dans les domaines divers

Premièrement, il faut bien dire qu'il n'est pas possible de mentionner dans ce mémoire tous les belgicisms existants. Pour cette raison, on a choisi seulement ces domaines où on trouve un grand nombre des différences entre le lexique du français de Belgique et celui de la norme qui peuvent être facilement classifiées. On a ajouté aussi une catégorie appelée « D'autres différences lexicales » pour mentionner d'autres belgicisms lexicaux intéressants. On a construit des tableaux surtout dans lesquels on a comparé les variétés belges et hexagonales et on a ajouté une explication, si elle était nécessaire, et un commentaire concernant l'emploi de ces expressions. On a puisé surtout du livre de Michel Francard « Dictionnaire des belgicisms », mais on a aussi comparé les informations avec d'autres livres linguistiques. Ces tableaux seront un matériel important qui sera utilisé dans la partie pratique et selon ces tableaux on analysera les textes authentiques. Comme les tableaux construits sont très vastes, on a décidé de les mettre à la fin de ce mémoire (voir Annexe n. 2).

---

<sup>286</sup> Miličková 1997, p. 55.

<sup>287</sup> Ibid, p. 55.

<sup>288</sup> Ibid, p. 59.

<sup>289</sup> Blampain et al. 1997, p. 201.

<sup>290</sup> Miličková 1997, p. 59.

## 4 Le français en Belgique en contexte

Pour la partie pratique, on a décidé d'analyser des textes authentiques dans lesquels on trouvera des belgicisms lexicaux qu'on a déjà élaborés dans la partie théorique (voir Annexe n. 2) et on les analysera et comparera. On a décidé d'utiliser seulement les sources venant des sites Internet parce qu'on peut bien voir l'emploi de ces belgicisms dans des textes différents et il est plus facile de décider s'il s'agit du belgicisme ou non et si cette expression est employée aussi en d'autres langues. La partie pratique a pour but de vérifier si les belgicisms lexicaux qu'on a déjà trouvés dans des livres linguistiques dans la partie théorique sont vraiment employés dans l'environnement belge. Pour cette raison on consultera les tableaux construits et on recherchera toutes les expressions à l'aide de l'Internet. Puis on sera capable de vérifier l'emploi de ces expressions vis-à-vis les informations obtenues des livres linguistiques et on pourra les comparer avec les expressions du français standard.

### 4.1 Le lexique des institutions politiques belges

<i>« Province de Liège</i>				
<i>Arrondissement administratif de Liège »</i>				

<b>Districts</b>	<b>Sièges</b>	<b>Cantons</b>	<b>Communes</b>	<b>Sièges</b>
Liège	10	Liège	Liège	49
Visé	5	Visé	Visé	25
			Dalhem	17
		Bassenge	Bassenge	19
			Juprelle	19
			Oupeye	27
Herstal	Herstal	33		

Source: MEEÛS, Dominique. Communes de Wallonie par canton, district, arrondissement, province. *Dominique MeeÛs, page personnelle* [en ligne]. Le 21 décembre 2017 [consulté le 18 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.d-meeus.be>.

Dans le tableau ci-dessus, on peut voir des exemples du lexique des institutions politiques belges. Plus précisément, il s'agit des mots « district », « canton », « commune » et « arrondissement ». Ces mots décrivent des réalités typiquement belges. Pour comprendre, on peut mentionner la définition du mot « district ». Il s'agit de « *la subdivision administrative d'un arrondissement, qui comprend des cantons constitués d'une ou de plusieurs communes.* »<sup>291</sup>

« **Les communautés**

*Au même niveau que l'État fédéral et les régions, se trouvent les **communautés**. La Belgique fédérale comprend trois **communautés** : la Communauté française, la Communauté flamande et la Communauté germanophone. L'existence de ces collectivités est basée sur la notion de "langue".*

*Le territoire des communautés*

*La Communauté française exerce ses compétences dans les provinces wallonnes, déduction faite des **communes** germanophones, et à Bruxelles ; la Communauté flamande exerce ses compétences dans les provinces flamandes et à Bruxelles ; la Communauté germanophone exerce ses compétences dans les **communes** de la région de langue allemande, toutes situées dans la province de Liège. »*

Source : SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL BELGE. Les communautés. *Belgium.be* [en ligne]. 2018 [consulté le 18 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.belgium.be/fr/la\\_belgique/pouvoirs\\_publics/communautes](https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/communautes).

Sur le texte ci-dessus, on peut voir un autre belgicisme – « communauté ». Comme ce texte est explicatif, il ne faut pas ajouter l'explication pour ce terme. Mais on peut voir qu'une communauté se situe au-dessus de la province mentionnée dans le texte précédent.

Les Français peuvent employer les mêmes mots, mais en ce cas, ils décrivent des réalités françaises qui ne sont pas les mêmes. De plus, si les Français utilisent le mot « communauté » ou « communautaire », ils peuvent aussi penser aux Communautés européennes.<sup>292</sup>

---

<sup>291</sup> Francard et al. 2010, p. 139

<sup>292</sup> Ibid, p. 111.

## 4.2 Le lexique administratif et juridique

« Le Poulidor de Laarne est devenu **maïeur**

*Ignace est un sacré **bourgmestre**. Dans les couloirs de la **maison communale** de Laarne, en Flandre orientale, il tourbillonne entre les portes grandes ouvertes pour régler une question de détail, pour insuffler une démarche.*

(...)

*Ignace De Baerdemaeker est bien placé pour parler des limites d'une telle « révolution ». Seul **échevin** libéral d'une coalition CVP-VLD, il a piégé son ancien partenaire pour décrocher l'écharpe.*

(...)

*Ignace a le ton enthousiaste. « Avant, dans le collège avec le CVP », lâche-t-il, « je me sentais souvent trahi, mais je ne pouvais rien dire. Maintenant, au sein de notre tripartite, chacun peut se positionner sur les dossiers qui lui sont proches. Et on parle ouvertement des problèmes. » Pas de frustration, en somme. C'est fou : entendre le **maïeur** de Laarne, c'est retrouver le parfum qui prévaut au sein de l'arc-en-ciel fédéral. Décomplexé, en apparence du moins. Le **bourgmestre** monte au balcon de la veille **maison communale** et s'amuse à saluer les passant. Pour la photo. Et oui, bien sûr, Ignace veut bien en avoir une copie. L'image, là aussi, compte... »*

Source : MOUTON, Olivier. Le Poulidor de Laarne est devenu maïeur. *La Libre.be* [en ligne]. Le 13 juillet 2001 [consulté le 18 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.lalibre.be/actu/belgique/le-poulidor-de-laarne-est-devenu-maieur-51b87385e4b0de6db9a6005e>.

Dans ce texte, on trouve des dénominations pour la personne qui est en tête d'une commune. En France, mais aussi dans certaines régions belges, on appelle cette personne « maire ».<sup>293</sup> Dans cet article on peut voir que les Belges utilisent les dénominations « bourgmestre » ou « maïeur ». Son lieu de travail est une « maison communale », en France, c'est une mairie.<sup>294</sup> Un autre mot mentionné dans ce texte est le mot « échevin » qui décrit un adjoint au maire.<sup>295</sup>

---

<sup>293</sup> Francard et al. 2010, p. 70.

<sup>294</sup> Blampain et al. 1997, p. 194.

<sup>295</sup> Francard et al. 2010, p. 148.

« Je n'ai pas reçu ma commande **endéans** trois jours ouvrés. Que dois-je faire ?

Si votre envoi n'est pas arrivé **endéans** trois jours ouvrés après le message d'expédition, vous pouvez nous contacter au 011 - 988 360 ou nous envoyer un e-mail à xxx@yy.be. »

Source : CENTRALPOINT.BE. Service Clientèle et contact. *Centralpoint.be* [en ligne]. 2018 [consulté le 18 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.centralpoint.be/fr/service-clients/je-nai-pas-re-u-ma-commande-endeans-trois-jours-ouvres-que-dois-je-faire-62/>.

Le mot « endéans » est un mot dont on peut dire qu'il est vraiment belge. On peut le remplacer par l'expression hexagonale « dans le délai de ».<sup>296</sup> On peut trouver ce mot dans tous les types de textes où il indique un certain délai.

### 4.3 Le lexique de la vie professionnelle

« *Agent Call center NL (M/V)*

*Encore 4 jours pour postuler*

(...)

=> **Part time**: 25H/semaine 4H ou 5H/jour de 5 jours/semaine + choix matin ou soir  
=> **Full time**: 38h/semaine - FLEXIBILITÉ ENTRE 08H et 22H. »

Source : ACCENT. Agent Call center NL (M/V). *Jobat* [en ligne]. 2018 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.jobat.be/fr/agent-call-center-nl-m-v/job\\_1009907.aspx#](https://www.jobat.be/fr/agent-call-center-nl-m-v/job_1009907.aspx#).

En gras, on peut voir les expressions « part time » et « full time ». Il s'agit des anglicismes qui signifient « à temps partiel », respectivement « à plein temps ».<sup>297</sup> Bien que ces deux termes soient considérés belgicismes, il faut bien ajouter que les termes hexagonaux prédominent et on a trouvé les termes mentionnés ci-dessus seulement comme des titres des catégories, mais ils n'étaient pas présents dans les annonces sauf ce cas.

---

<sup>296</sup> Mercier 2000, p. 166.

<sup>297</sup> Francard et al. 2010, p. 179.

« **Travaille comme jobiste**

*Un job d'étudiant aux Chemins de fer sur ton C.V.*

*Pendant les vacances, viens donner un coup de main aux collègues des Chemins de fer. De cette manière, tu pourras obtenir de l'expérience professionnelle et te faire un peu d'argent de poche grâce à ton job d'étudiant. Nous cherchons des **jobistes** dans différents départements : ICT, entretien technique, administration, ... »*

Source : LES CHEMINS DE FER. Étudiants. *Les Chemins de fer engageant* [en ligne]. 2018 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.lescheminsdeferengagent.be/Etudiants>.

Un autre terme de la vie professionnelle est le terme « jobiste ». Il s'agit d'une personne qui exerce un travail, souvent cette personne est un étudiant.<sup>298</sup> On peut y voir que ce poste offert est plus spécifié comme un « job d'étudiant ».

« **VOICI LA NOUVELLE CARTE DE LA PAUVRETÉ, COMMUNE PAR COMMUNE > +23% en Wallonie et à Bruxelles**

(...)

*Il concerne la pauvreté en Belgique. Ou plus exactement le nombre de citoyens qui dépendent du **minimex**, qu'on appelle désormais poliment le « revenu d'intégration sociale » (RIS). Et ce bilan est reparti nettement à la hausse, en 2013, après deux années de relative stabilisation.*

(...)

*Au niveau des régions, Bruxelles arrive largement en tête, avec 4,8 % de **minimexés** en plus (28.677). Derrière, le phénomène est neuf : la Flandre paie le prix cash de ses restructurations à la pelle. En 2013, ses **minimexés** ont augmenté de 2,8 % (23.876), contre 2,5 % pour la Wallonie même si celle-ci bat toujours – et de loin – tous les records avec 45.848 **minimexés** pris en charge, soit à elle seule un peu moins de la moitié de l'ensemble du pays.*

(...) »

Source : CARPENTIER, Christian. +23% en Wallonie et à Bruxelles : voici la nouvelle carte de la pauvreté, commune par commune. *Sudinfo* [en ligne]. Le 26 février 2014 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.sudinfo.be/archive/recup/946086/article/actualite/societe/2014-02-26/23-en-wallonie-et-a-bruxelles-voici-la-nouvelle-carte-de-la-pauvrete-commune-par#>.

---

<sup>298</sup> Francard et al. 2010, p. 206.

Dans un autre article parlant de la situation économique en Belgique, on peut trouver le mot « minimex ». Ce mot veut dire « *le minimum de moyens d'existence* ». <sup>299</sup> On a aussi trouvé un mot dérivé qui n'était pas mentionné dans les livres linguistiques – « minimexé ». Il s'agit d'une personne qui touche du minimex.

« *Le nombre de **navetteurs** venant travailler à Bruxelles chaque matin serait en diminution*

(...)

*Selon le spécialiste de l'Observatoire bruxellois de l'emploi, interrogé ce matin dans le journal Le soir, il y aurait plusieurs explications. Tout d'abord, les **navetteurs** en général seraient plus âgés et quand ils partent à la pension, ils ne sont pas forcément remplacés.*

*Ensuite, les Bruxellois sont de plus en plus nombreux à postuler dans leur propre région et à y être embauchés. Enfin, la bonne santé économique de la Flandre n'encourage pas les Flamands à postuler à Bruxelles.*

*Résultat, depuis 2015, la part des **navetteurs** qui entrent chaque matin à Bruxelles, est passée pour la première fois sous la barre des 50%. »*

Source : FIEVET, Véronique. Le nombre de navetteurs venant travailler à Bruxelles chaque matin serait en diminution. RTBF [en ligne]. Le 20 février 2017 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtb.be/info/regions/detail\\_le-nombre-de-navetteurs-venant-travailler-a-bruxelles-chaque-matin-serait-en-diminution?id=9534709](https://www.rtb.be/info/regions/detail_le-nombre-de-navetteurs-venant-travailler-a-bruxelles-chaque-matin-serait-en-diminution?id=9534709).

L'expression belge « navetteur » est une de celles qui n'ont pas d'équivalent en français de référence. Elle désigne une personne qui doit prendre un moyen de transport pour aller au travail, souvent il s'agit d'un moyen de transport en commun.<sup>300</sup> Dans cet article on parle des personnes qui vont chaque jour à la capitale de la Belgique, à Bruxelles et dont nombre est à la baisse.

---

<sup>299</sup> Francard et al. 2010, p. 194.

<sup>300</sup> Blampain et al. 1997, p. 188.

## 4.4 Le lexique de l'enseignement

### « Le décret « Paysage » (ou décret « Marcourt »)

*Le décret « Paysage » (aussi connu sous le nom de décret « Marcourt ») est entré en vigueur durant l'année académique 2014-2015 afin de réformer l'enseignement supérieur. Ses différentes mesures continueront de s'étendre progressivement durant les prochaines années. Petite cure de rappel destinée à ceux qui auraient besoin d'éclaircissements sur le sujet.*

#### *Réussite à 10/20*

*Avant le décret « Paysage », la réussite était fixée à 10/20 pour chaque cours et à 12/20 pour la moyenne de l'année. Depuis l'année académique 2014-2015, la réussite a été abaissée à 10/20 également pour la moyenne de l'année.*

*(...)*

#### *Réorganisation de la structure des cursus*

*Le concept d'années d'études est modifié et laisse place à une organisation par cycle (à savoir : 180 crédits pour un **bachelier**, 60 crédits pour un master en un an, 120 crédits pour un master classique).*

*(...)*

*Un cycle d'études est considéré comme réussi une fois qu'un étudiant a totalisé le nombre de crédits requis (pour rappel : 180 crédits pour un **bachelier**, 60 ou 120 crédits pour un master). Toutefois, dès la rentrée 2015-2016, un étudiant de **bachelier** ayant acquis 165 crédits sur 180 pourra être admis en master. Il sera néanmoins obligé de se réinscrire en **bachelier** afin de présenter à nouveau les crédits non acquis.*

*(...) »*

Source : LOUIS-DE WANDELEER, Laurent. Le décret « Paysage » (ou décret « Marcourt »). *Student.be* [en ligne]. Le 10 août 2015 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.student.be/fr/student-life/le-decret-paysage-decret-marcourt>.

Les Belges ont une tendance à remplacer le mot du français de référence « universitaire » par « académique ».<sup>301</sup> On peut voir ce fait sur le texte ci-dessus, où se trouve l'expression « année académique » qui veut dire

---

<sup>301</sup> Mével 2006, p. 7.

la même chose que « année universitaire » dans les textes écrits en français standard.<sup>302</sup>

Un autre terme typique pour l'enseignement supérieur en Belgique est le terme « bachelier ». Il s'agit d'un programme d'études de trois ans (au minimum) qui est suivi d'un programme de master. En France, on n'emploie pas ce terme, il y a l'expression « études de licence ». De plus, en France, le terme « bachelier » désigne une personne qui a obtenu son baccalauréat. En ce cas, il s'agit de l'enseignement secondaire.<sup>303</sup>

#### « **Kot** qui peut

*De juin à septembre, la course aux **kots** bat son plein. Les propriétaires de logements privés sont de plus en plus sollicités.*

*Signifiant à l'origine "placard ou petite pièce exigüe", le belgicisme "**kot**" a rapidement été employé comme terme générique pour les logements étudiants. Quelques mois avant chaque nouvelle **année académique** débute un véritable marathon pour les jeunes locataires en quête d'un toit pour une année. Réputés trop chers, en nombre insuffisant, en mauvais état, les **kots** de la capitale alimentent pourtant un business florissant. Le point sur la situation bruxelloise.  
(...)*

#### **Koter** autrement, **koter** intergénérationnel

*Avoir un senior pour **cokoteur**, tel est le pari lancé par l'ASBL "Un toit, deux âges", un organisme inspiré d'un modèle français de logement partagé. Basé sur un principe de donnant-donnant, ce concept a débarqué, il y a juste un an, dans la capitale bruxelloise.  
(...) »*

Source : LEROY, Fanny. Kot qui peut. *Intergénérations.be* [en ligne]. Le 12 septembre 2010 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : [http://www.intergeneration.be/news.php?id\\_news=127](http://www.intergeneration.be/news.php?id_news=127).

L'expression d'origine flamande « kot » désigne une chambre ou un petit appartement loué par un étudiant.<sup>304</sup> Il s'agit d'une spécificité belge et sur le texte on peut voir certains mots dérivés : « koter » qui signifie « habiter dans un kot », ou « cokoteur » pour qui on a une expression du français de référence

<sup>302</sup> Depecker 1990, p. 67.

<sup>303</sup> Francard et al. 2010, p. 45.

<sup>304</sup> Blampain et al. 1997, p. 196.

« colcataire ».<sup>305</sup> De plus, on peut y voir l'expression du sous-chapitre précédent – « année académique ». Cela nous confirme le fait que cette expression est réellement utilisée.

#### 4.5 Le lexique de l'habitation

« *Appartement à louer à Saint-Josse-Ten-Noode , 45 m<sup>2</sup> avec 1 chambre à 600 €*

*Joli flat meublé proche des institutions européennes, de Madou et Botanique. Meublé pour 1 ou 2 personnes avec cuisine et salle de bain séparées, et une terrasse. Ascenseur, proximité métro et commerces. Location minimum 4 mois. 600€ + 100€ de forfait pour les charges (tout compris). »*

Source : LOGIC-IMMO.BE. Appartement à louer à Saint-Josse-Ten-Noode – 1 chambres – 45m<sup>2</sup> – 600 €. *Immo en Belgique* [en ligne]. 2015 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.logic-immo.be/fr/location/appartements-a-louer/saint-josse-ten-noode-1210/appartement-1-chambre-3d064ba3-2418-4e22-a160-39685bf35810.html>.

Un seul belgicisme qu'on peut trouver dans cette petite annonce est le mot « flat ». Il s'agit d'un petit appartement comme on peut voir aussi sur le titre de cette annonce. Ce mot est un emprunt à l'anglais.<sup>306</sup> Pourtant, selon notre recherche, il n'est pas si fréquent en Belgique.

« *Comment une **seconde résidence** est-elle imposée en France ?*

*Sa proximité et son agréable météo font de la douce France un pays idéal pour une **seconde résidence**... Si vous êtes propriétaire d'une **seconde résidence** en France, vous devrez vous acquitter là-bas de différents impôts et taxes. Mais qu'en est-il en Belgique ? Devrez-vous encore payer d'autres impôts sur votre **résidence secondaire** à l'étranger ?*

*(...) »*

Source : GEIRNAERT, Sandrine. Comment une seconde résidence est-elle imposée en France ? *Nagelmackers* [en ligne]. Le 2 août 2016 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.nagelmackers.be/fr/notre-actualites/detail/comment-une-seconde-residence-est-elle-imposee-en-france#>.

<sup>305</sup> Francard et al. 2010, p. 108.

<sup>306</sup> Ibid, p. 170

L'expression « seconde résidence » désigne une maison où on peut passer le temps libre pendant les vacances ou pendant les week-ends.<sup>307</sup> Ce qui peut être intéressant dans ce texte est le fait qu'on y trouve aussi l'expression du français standard « résidence secondaire ». Pourtant, il faut bien dire que l'expression du français de Belgique domine et on ne sait pas pourquoi l'expression standard, mentionnée une seule fois, se trouve dans ce texte.

## 4.6 Le lexique de la vie domestique

### « **BOILERS**

*Aussi appelé ballon d'eau chaude, le **boiler** est un équipement de la maison servant à stocker et/ou chauffer l'eau avant utilisation. La réserve d'eau chaude n'est toutefois pas illimitée, lorsque cette dernière est vide, il vous faudra attendre un certain temps avant de disposer à nouveau d'eau chaude.*

*C'est pourquoi, il est important de choisir avec **boiler** avec une capacité adaptée à vos besoins ménagers. Les **boilers** sont généralement électriques ou à gaz et le choix de l'un ou l'autre dépend de votre utilisation quotidienne.*

*(...) »*

Source : ETS DUVIVIER. Boiler. *Ets Duvivier* [en ligne]. 2018 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : [http://www.duvivier.be/chauffage/informations\\_produits/boiler.php](http://www.duvivier.be/chauffage/informations_produits/boiler.php)

### « **CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE**

*Le choix d'un système de production d'Eau Chaude Sanitaire (ECS) dépend directement de vos besoins en eau chaude et de votre système de chauffage.*

*Nos **chauffe-eau** électriques offrent un grand confort en eau chaude au quotidien et une multitude de modèles qui permettent de s'adapter à toutes les configurations.*

*Notre gamme gain de place, Lineo (**chauffe-eau** rectangulaire et ultra-plat), répondra à votre besoin d'optimiser votre espace, surtout dans les milieux urbains, et de s'intégrer parfaitement dans votre habitat. »*

---

<sup>307</sup> Francard et al. 2010, p. 317.

Source : ATLANTIC. Chauffe-eau électrique. *Atlantic* [en ligne]. 2018 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.atlantic.fr/Chauffer-l-eau/Chauffe-eau/Chauffe-eau-electrique>.

Pour cette fois, on a décidé de comparer deux articles concernant un appareil électrique. Le premier article vient d'une page belge tandis que le deuxième est un article d'un fabricant français. On peut y voir presque le même lexique mais la particularité qu'on veut monter est le mot « boiler » en français de Belgique qui a un synonyme en français de référence « chauffe-eau ». Dans les deux cas, il s'agit d'un même appareil.

*« Entretien sa machine à laver pour éviter les pannes*

*Rincez le bac à lessive*

*Au fur et à mesure de l'utilisation de votre **machine à lessiver**, la poudre à lessiver peut laisser des résidus dans le fond du bac. Si vous les laissez s'entasser, ils pourraient finir par boucher les conduits de la machine. Afin d'éviter cela, rincer le bac à l'eau tiède régulièrement. Par ailleurs, si les résidus de produit à lessiver sont trop coriaces, utilisez une brosse à dents pour les déloger. Néanmoins, faites à attention à ce que le bac soit bien sec quand vous le remettez en place. En effet, un bac encore humide peut entraîner l'apparition de moisissure.*

*(...) »*

Source : ELECTRO HOME SERVICE. Entretien sa machine à laver pour éviter les pannes. *Electro Home Service à Verviers* [en ligne]. Le 22 janvier 2018 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : [http://electro-home-service.be/author/admin\\_referencieur](http://electro-home-service.be/author/admin_referencieur).

Le texte ci-dessus parle de la machine à laver. En français de Belgique, il existe une expression « machine à lessiver ». Pourtant, il faut bien ajouter qu'on a trouvé cet emploi exceptionnellement et que les Belges emploient aussi le terme du français de référence « machine à laver ».<sup>308</sup>

---

<sup>308</sup> Francard et al. 2010, p. 220.

## 4.7 Le lexique de la vie quotidienne

### « La chanteuse Beyoncé Knowles **attend famille** »

*La chanteuse de R&B Beyoncé Knowles **est enceinte**, a-t-elle fait savoir dimanche lors des MTV Video Music Awards à Los Angeles.*

*Après sa prestation, la jeune femme de 29 ans a ouvert sa veste et a posé ses mains sur son ventre de manière évocatrice devant les photographes.*

*La future maman et le rappeur Jay-Z se sont mariés il y a trois ans et **attendent** leur premier enfant.*

*La chanteuse avait annoncé auparavant qu'elle souhaiterait **être enceinte** pour ses trente ans, âge qu'elle atteindra le dimanche 4 septembre. »*

Source : BELGA. La chanteuse Beyoncé Knowles attend famille. *RTBF* [en ligne]. Le 29 août 2011 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtf.be/info/insolites/detail\\_la-chanteuse-beyonce-knowles-attend-famille?id=6662603](https://www.rtf.be/info/insolites/detail_la-chanteuse-beyonce-knowles-attend-famille?id=6662603).

Dans le texte ci-dessus, on peut trouver plusieurs expressions concernant la grossesse. L'expression « attendre famille » qu'on peut voir dans le titre est la seule qu'on peut considérer une spécificité belge. Donc on peut voir que les Belges emploient aussi les termes hexagonaux comme « être enceinte » ou « attendre un enfant ».<sup>309</sup>

---

<sup>309</sup> Francard et al. 2010, p. 34.

*« Quel montant allez-vous recevoir quand vous serez à la **pension** ? Le site "My Pension" vous dit tout*

*(...)*

*Vous connaissez peut-être déjà [mypension.be](http://mypension.be). Ce portail officiel rassemble vos données personnelles concernant votre carrière comme indépendant, fonctionnaire ou dans le privé. Toutes ces données, vous pouvez les compléter ou les corriger. Si vous êtes déjà **pensionné**, vous pouvez y lire vos paiements de **pensions**. Depuis 2016, c'est aussi sur ce site que vous pouvez trouver la date de prise de cours de votre **pension**. Depuis 2017, c'est là aussi que vous pouvez consulter le montant de votre deuxième pilier de **pension**, constitué comme indépendant ou par votre employeur.*

*(...) »*

Source : RTBF. Quel montant allez-vous recevoir quand vous serez à la pension ? Le site « My Pension » vous dit tout. RTBF [en ligne]. Le 21 novembre 2017 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtb.be/info/belgique/detail\\_quel-montant-allez-vous-recevoir-quand-vous-serez-a-la-pension-le-site-my-pension-vous-dit-tout?id=9768634](https://www.rtb.be/info/belgique/detail_quel-montant-allez-vous-recevoir-quand-vous-serez-a-la-pension-le-site-my-pension-vous-dit-tout?id=9768634).

Un autre mot qui est utilisé par les locuteurs francophones belges est le mot « pension ». Le français hexagonal connaît le terme « retraite ».<sup>310</sup> Sur le texte ci-dessus, on peut voir que la première expression est couramment utilisée et on peut y voir aussi un mot dérivé « pensionné » qui veut dire « retraité ».

---

<sup>310</sup> Francard et al. 2010, p. 270.

## 4.8 Le lexique de l'alimentation

### « Les **sandwiches** préférés des belges

(...)

#### **Dagobert**, Club ou Smos

Entre les trois, quelles différences ? Aucune ! Tout dépend d'où vous vous trouvez pour déguster ce **sandwich** composé de jambon, fromage et crudités au choix. En Wallonie, on commandera volontiers un **Dagobert**, tandis que les Bruxellois parleront d'un Club, et en Flandre, il portera le nom de Smos.

(...)

#### Le **pistolet**

Le mot fait rire nos voisins du Sud, mais, en Belgique, le **pistolet** reste incontournable. Garni traditionnellement de fromage ou de jambon, le célèbre petit pain rond - qui doit son nom au latin « pistor » qui signifie boulanger, ou à leur prix d'une pistole au XVIIe siècle à Bruxelles - fait l'unanimité parmi les consommateurs.

(...) »

Source : TÉLÉPRO. Les sandwiches préférés des belges. *Télépro* [en ligne]. Le 10 mai 2012 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.telepro.be/011-14208-Les-sandwiches-preferes-des-belges.html>.

Selon Francard, le mot « dagobert » peut être un synonyme du mot « sandwich ». Plus précisément, il décrit « une demi-baguette de pain garnie ». <sup>311</sup> Sur cet exemple on peut voir qu'on ne peut pas remplacer ces deux mots comme il s'agit de l'hyponymie. « Dagobert » est donc un des types des sandwiches, celui-ci contient du jambon, du fromage et des légumes. Son nom vient de la bande dessinée américaine appelée « Blondie ». Son caractère Dagwood, dont nom on traduit « Dagobert » en français, aimait bien manger de grands sandwiches. <sup>312</sup>

---

<sup>311</sup> Francard et al. 2010, p. 129.

<sup>312</sup> LOCALIMUS. Sandwich Club, Smos ou Dagobert, quelle différence ? *Blog Localimus* [en ligne]. Le 13 septembre 2016 [consulté le 26 mars 2018]. Disponible sur : <http://blog.localimus.com/sandwich-club-smos-dagobert-difference/>.

Le pistolet est un repas typique pour la Belgique. Il s'agit d'un petit pain qui peut être rond ou allongé.<sup>313</sup> Dans l'exemple ci-dessus, il est décrit seulement comme ronde.

« **Filet d'Anvers fumé bio**

*C'est une pièce de viande maigre de bœuf bio qui est mise au sel avec un mélange d'épices bios.*

*On la laisse ensuite sécher et mûrir lentement.*

*Un produit maigre et 100% bœuf »*

Source : COPROSAIN. Filet d'Anvers fumé bio Char bio 134 filet d'Anvers fumé. *Coprosain* [en ligne]. 2018 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [http://www.coprosain.be/Filet-d-Anvers-fume-bio\\_384\\_\\_683.html](http://www.coprosain.be/Filet-d-Anvers-fume-bio_384__683.html).

L'expression en gras « filet d'Anvers » décrit de la viande de bœuf ou de cheval fumée.<sup>314</sup> Il s'agit d'un repas typiquement belge et on ne trouve pas de mention de lui sur les sites français. Pourtant, il faut dire qu'on trouve ce terme surtout sur les pages en néerlandais.

#### 4.9 Le lexique des sports et des jeux

« Le **goal** de Hazard contre Tottenham élu "**But** de l'année" à Chelsea

*Le **but** marqué par le Diable rouge Eden Hazard début mai contre Tottenham, en Premier League, a été élu par les supporters de Chelsea comme étant la plus belle réalisation des Blues cette année, a annoncé le club.*

*(...) »*

Source : BELGA NEWS. Le goal de Hazard contre Tottenham élu « But de l'année » à Chelsea. *RTBF* [en ligne]. Le 14 mai 2016 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtb.be/sport/football/etranger/angleterre/detail\\_le-goal-de-hazard-contre-tottenham-elu-but-de-l-annee-a-chelsea?id=9297995](https://www.rtb.be/sport/football/etranger/angleterre/detail_le-goal-de-hazard-contre-tottenham-elu-but-de-l-annee-a-chelsea?id=9297995).

---

<sup>313</sup> Walter 1998, p. 271.

<sup>314</sup> Mercier 2000, p. 157.

« Jovanovic: "Pas besoin d'acheter un avant"

*Actuellement en stage en Turquie avec le Sporting d'Anderlecht, Milan Jovanovic a confié à Pierre Deprez (envoyé spécial RTBF) que le club bruxellois pouvait lui faire confiance en pointe et qu'il ne devait pas acquérir **un centre avant**. Le serpent serbe estime qu'il peut remplir le rôle d'attaquant axial.*

*(...)*

*Le Serbe a rappelé qu'en quart de finale aller de la Coupe de Belgique, à La Gantoise, il avait été aligné en pointe de l'attaque en l'absence de Dieumerci Mbokani malade et Tom De Sutter blessé. Il avait inscrit le seul **but** anderlechtois de la rencontre (1-1).*

*(...) »*

Source : RÉDACTION RTBF. Jovanovic : « Pas besoin d'acheter un avant ». *RTBF* [en ligne]. Le 10 janvier 2013 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtbf.be/sport/football/belgique/jupilerproleague/detail\\_jovanovic-pas-besoin-d-acheter-un-avant?id=7905314](https://www.rtbf.be/sport/football/belgique/jupilerproleague/detail_jovanovic-pas-besoin-d-acheter-un-avant?id=7905314).

Bien que les anglicismes dans le domaine du sport fassent partie du lexique du français de Belgique, on peut dire que les termes hexagonaux toujours dominant. Dans les textes ci-dessus, on peut voir qu'il y a des mots « goal » et « centre avant », mais on y trouve aussi le synonyme pour le premier mot « but ».

## 4.10 Le lexique des emplois

### « Accompagnateur de train

*Un accompagnateur de train permet chaque jour à des milliers de voyageurs de se déplacer en toute sécurité, de leur point d'embarquement jusqu'à leur gare terminus. Vous aidez les gens, tant au sens propre qu'au figuré. Vous assurez un voyage en train sûr et confortable.*

*En tant qu'accompagnateur de train, vous ne vous limitez pas au rôle de 'poinçonneur', vous êtes l'interlocuteur privilégié des voyageurs et vous répondez à leurs questions. Vos tâches principales sont :*

- Assurer l'accueil des clients et les informer
  - Garantir la sécurité des clients
  - Veiller à la ponctualité des trains
  - Contrôler et vendre des titres de transport
- (...) »

Source : LES CHEMINS DE FER. Accompagnateur de train. *Les Chemins de fer engagent* [en ligne]. 2018 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.lescheminsdeferengagent.be/Activite/Accompagnateur-de-train>.

Le texte ci-dessus présente le poste de l'accompagnateur de train. Il s'agit d'un terme uniquement belge lié à la société ferroviaire SNCB (La Société nationale des chemins de fer belges). Les équivalents pour ce poste en France sont les mots « contrôleur » et « chef de bord ».<sup>315</sup>

---

<sup>315</sup> Francard et al. 2010, p. 20.

## « DEVENIR LOGOPÈDE »

### 1. Définition de la profession

Les techniques de **logopédie** sont utilisées tant dans les soins de santé que dans l'enseignement. Un **logopède** travaillant dans les soins de santé est un praticien d'une profession paramédicale assurant la prévention, l'étude et le traitement des troubles et déficiences du langage, de la parole, de la voix, de l'audition et des fonctions primaires de la bouche (sucrer, déglutir et mastiquer).

Le **logopède** accomplit des examens **logopédiques** sur prescription d'un médecin. À l'issue de ces examens, le **logopède** établit un rapport technique écrit. Des traitements **logopédiques** consistant en l'application des techniques de revalidation **logopédiques** spécifiques dans le domaine sensorimoteur, de la parole, du langage, de la voix et de l'audition chez des patients peuvent également être prescrits. Le **logopède** rédige toujours un rapport technique intermédiaire, adressé au médecin, concernant l'évolution du patient sous ce traitement.

(...) »

Source : FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES. Devenir logopède. *Enseignement.be* [en ligne]. 2018 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=3974>.

Le métier du « logopède » en Belgique correspond au celui de « l'orthophoniste » en France. Cela est la même chose avec le nom de la spécialisation médicale « logopédie » au lieu de « orthophonie ».<sup>316</sup> On peut y voir aussi l'adjectif « logopédique » utilisé plusieurs fois.

---

<sup>316</sup> Francard et al. 2010, p. 224.

## 4.11 Le lexique concernant les adjectifs numériques

« *Titanic : 101 ans après, le violon sauvé des eaux*

**Cent et un** ans après le naufrage du Titanic, une maison d'enchères anglaise a annoncé avoir authentifié le violon du chef d'orchestre. Après un long périple, l'instrument estimé à 100 000 euros devrait être exposé prochainement à la mairie de Belfast pour ensuite finir dans un musée.

(...) »

Source : RÉDACTION RTBF. Titanic : 101 ans après, le violon sauvé des eaux. *RTBF* [en ligne]. Le 17 mars 2013 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtb.be/info/societe/detail\\_titanic-le-violon-sauve-des-eaux?id=7949462](https://www.rtb.be/info/societe/detail_titanic-le-violon-sauve-des-eaux?id=7949462).

Le français de Belgique diffère dans le domaine des adjectifs numériques. On peut voir en gras un exemple « cent et un ». Cet emploi est rare en français standard où on utilise plutôt « cent un » sans conjonction « et ».<sup>317</sup>

« *Le poisson de retour en mer du Nord*

(...)

La surpêche a débuté juste après la Seconde Guerre mondiale, explique Hans Polet, de l'Institut multidisciplinaire ILVO (Institut pour la Recherche en Agriculture et Pêche). Le hareng a été la première victime de cette surexploitation dans les années **septante**, puis le cabillaud dans les années quatre-vingt et la plie la décennie suivante.

"Mais depuis les années **nonante** et l'introduction des quotas, on constate un retour du stock d'individus", affirme Hans Polet. "Aujourd'hui, on pêche durablement, notamment le hareng depuis plus de 20 ans, avec des résultats positifs. La sole se porte très bien. Quant au cabillaud, il ne souffre plus de la surpêche, mais du changement climatique. Mais le nombre d'individus est également en augmentation." »

Source : BELGA. Le poisson de retour en mer du Nord. *Levif.be* [en ligne]. Le 19 juillet 2017 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.levif.be/actualite/environnement/le-poisson-de-retour-en-mer-du-nord/article-normal-695267.html>.

---

<sup>317</sup> Francard et al. 2010, p. 90.

Les adjectifs numériques « septante » et « nonante » sont souvent utilisés comme des exemples du lexique du français de Belgique.<sup>318</sup> Pourtant, il faut bien dire qu'on emploie ces deux termes aussi dans d'autres variétés du français. Pour cette raison il n'est pas possible de dire qu'il s'agit d'un belgicisme au moment où on voit ces mots. On les trouve aussi en Suisse.

On veut ajouter qu'il n'est pas facile de trouver ces expressions comme on utilise des chiffres d'habitude et on ne les écrit pas comme des mots. Pourtant, l'emploi de « septante » et « nonante » est très fréquent.

#### 4.12 D'autres différences lexicales

« Les prix de l'essence, du **diesel**, du gasoil et du **LPG** augmentent ce mardi

*L'essence, le **diesel**, le gasoil de chauffage et le **LPG** seront plus chers mardi, annonce l'administration de l'Energie (SPF Economie) lundi.*

(...)

##### **Diesel**

*Le **diesel** 10S connaîtra lui une hausse de 0,4 cent, à 1,3620 euro par litre à la pompe. Le prix du **diesel** avait déjà atteint samedi son plus haut niveau de l'année. Depuis début juillet, où il était retombé à 1,264 euro le litre, il ne cesse d'augmenter.*

(...)

*Enfin, le prix maximum du carburant **LPG** augmentera de 0,2 centime, à 0,5160 euro par litre à la pompe.*

(...) »

Source : BELGA. Le prix de l'essence, du diesel, du gasoil et du LPG augmentent ce mardi. *7sur7.be* [en ligne]. Le 2 octobre 2017 [consulté le 21 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.7sur7.be/7s7/fr/1537/Consommation/article/detail/3273795/2017/10/02/Les-prix-de-l-essence-du-diesel-du-gasoil-et-du-LPG-augmentent-ce-mardi.dhtml>.

On ne trouve pas le mot « LPG » dans cette forme en France où on préfère l'abréviation « G.P.L. » signifiant la même chose. Le mot belge vient

---

<sup>318</sup> Walter 1993, p. 188.

directement de l'expression anglaise « Liquid Petroleum Gas », tandis qu'en français standard il s'agit de l'abréviation de l'expression française « gaz de pétrole liquéfié ».<sup>319</sup> On utilise aussi le mot « diesel » pour le carburant en français de Belgique. En France, cela décrit seulement le moteur ou le type de voiture.<sup>320</sup>

*« Matières acceptées dans les parcs à conteneurs*

*Afin de ne pas vous déplacer jusqu'au parc à conteneurs pour rien, il vaut mieux connaître les matières que l'on peut y apporter. Cela n'est pas toujours simple. Vous trouverez ci-dessous une liste complète de ces matières.*

(...)

*\* Déchets d'équipements électriques et électroniques : fer à repasser, **GSM**, PC, frigo, etc.*

(...)

*\* **Frigolite** : blanche, propre et sèche ainsi que panneaux d'isolation blancs, propres et non souillés.*

(...) »

Source : BARBIEUX, Daniel. Matières acceptées dans les parcs à conteneurs. *RTBF* [en ligne]. Le 12 janvier 2011 [consulté le 21 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtb.be/info/regions/detail\\_matières-acceptées-dans-les-parcs-a-conteneurs?id=6290563](https://www.rtb.be/info/regions/detail_matières-acceptées-dans-les-parcs-a-conteneurs?id=6290563).

Un des termes plutôt techniques est le terme « frigolite ». Son synonyme employé en France est « polystyrène ».<sup>321</sup> De plus, on y trouve une abréviation « GSM » qu'on utilise pour parler du téléphone portable.<sup>322</sup>

#### **4.13 Les résultats de l'analyse**

Pendant notre recherche, on a vérifié que certaines expressions sont utilisées exclusivement en français de Belgique. Les Belges n'emploient pas

---

<sup>319</sup> Francard et al. 2010, p. 225.

<sup>320</sup> Ibid, p. 137.

<sup>321</sup> Ibid, p. 176.

<sup>322</sup> Ibid, p. 193.

leurs synonymes du français standard. Parmi ces expressions on peut mentionner les suivantes : « bourgmestre », « maïeur », « endéans », « année académique », « pension », « accompagnateur de train » ou « logopède ».

D'autres expressions peuvent être aussi employées en Belgique, mais on les trouve dans les textes avec les expressions du français standard. On a pu voir ce phénomène sur les expressions comme « attendre famille » où on a pu lire aussi les synonymes « être enceinte » ou « attendre un enfant ». Un autre exemple était le mot « goal » qui a été plusieurs fois remplacé par le mot du français de référence « but ». En fait, cela est le cas de tout le lexique du sport où on trouve un grand nombre d'anglicismes mais aussi les synonymes hexagonaux.

La dernière catégorie des expressions sont celles que les livres linguistiques occupant des belgicisms appelle « typique », mais notre recherche a prouvé qu'elles ne sont pas employées presque du tout ou seulement dans des cas exceptionnels. Il s'agit des expressions suivantes : « mayeur » - on emploie seulement les synonymes du français de Belgique « maïeur » ou « bourgmestre » ; « full time » et « part time » - comme on a déjà mentionné, les expressions « à temps plein » et « à temps partiel » prédominent ; au lieu du mot « flat » on utilise seulement les dénominations « studio » ou « appartement » ; les expressions « machine à lessiver » ou « lessiveuse » sont utilisées seulement exceptionnellement ; on emploie couramment l'expression « code postal » au lieu de « numéro postale » considérée comme belgicisme typique ; le mot « moutonnerie » n'est pas utilisé du tout, mais en France il s'agit d'un nom propre d'une compagnie ; au lieu des expressions « légumier » et « verdurier », on emploie le synonyme du français de référence « marchand de légumes ».

On a fait cette recherche à l'aide de l'Internet, on a examiné l'emploi des belgicisms sur des sites web belges, souvent dans des journaux électroniques. Grâce à l'Internet on a pu voir l'emploi des belgicisms aussi sur d'autres sites, par exemple suisses ou canadiens.

On a aussi trouvé un autre emploi des belgicisms qui n'était pas mentionné dans les livres spécialisés. Par exemple, on peut trouver le mot « communauté » aussi sur des sites web français. Bien qu'il puisse décrire les Communautés européennes, il s'agit aussi d'un terme de la division administrative de la France. Le mot « dringuelle » signifie « argent de poche ». Cependant, on n'a pas trouvé son emploi comme « pourboire ». Si on parle du « ministre-président », il faut bien mentionner qu'il ne doit pas nécessairement s'agir seulement de celui de la Région Bruxelles-Capitale. Il existe d'autres ministre-présidents en Belgique.

Finalement, il faut dire que certains belgicisms sont couramment utilisés en français hexagonal. Une des exemples peut être le mot « accises ».

## CONCLUSION

Ce travail a eu pour but de trouver des différences entre le français hexagonal et celui de Belgique en les présentant et comparant. Ce but a été rempli dans la partie théorique où ces spécificités ont été présentées sur les plans phonétique et phonologique, morphologique et syntaxique et sur le plan lexical à l'aide des publications spécialisées. Nous avons trouvé qu'il existe des différences entre les deux variétés du français mentionnées ci-dessus et qu'en ce qui concerne les plans morphologique et syntaxique, il n'y a pas beaucoup de différences, seulement certaines concernant la transitivité des verbes et l'emploi des prépositions. Dans le plan phonétique et phonologique on trouve des différences au niveau de la prononciation des voyelles, consonnes et semi-consonnes. Le plus grand nombre de différences peut être trouvé dans le plan lexical. Dans notre travail, nous avons mentionné seulement quelques-unes comme il n'est pas possible d'en énumérer toutes, et nous avons construit des tableaux avec leurs équivalents, des explications de ces expressions et des commentaires. Nous constatons que le français de Belgique utilise des archaïsmes et des néologismes, le plus souvent il s'agit des anglicismes.

Dans la partie pratique nous avons décidé de vérifier si les belgicisms que nous avons trouvés à l'aide des livres linguistiques se trouvent dans des textes authentiques. Cette hypothèse a été remplie seulement partiellement. Il existe des belgicisms décrits dans des livres linguistiques qui ne sont pas utilisés en français de Belgique contemporain. Plus précisément, certains belgicisms s'emploient exclusivement en français de Belgique, d'autres sont employés avec les expressions du français hexagonal, et certains ne sont pas utilisés du tout ou seulement exceptionnellement. Pour l'analyse nous avons utilisé surtout des sites Internet belges et des moteurs de recherche.

Nous pensons que notre travail peut être une inspiration pour d'autres recherches qui peuvent être orientées vers des différences grammaticales, phonétiques et phonologiques qui ne sont pas vérifiées dans ce travail de mémoire. Éventuellement, il est possible de comparer le français de Belgique

avec d'autres variétés du français, par exemple avec celle de Suisse comme elle en est très proche.

# Bibliographie

## *Monographies*

BITSCH, Marie-Thérèse. *Histoire de la Belgique*. Paris : Hatier, 1992. ISBN 2-218-03831-5.

BLAMPAIN, Daniel. GOOSSE, André. KLINKENBERG, Jean-Marie. WILMET, Marc. *Le français en Belgique*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 1997. ISBN 2-8011-1126-0.

BUSEKIST, Astrid von. *La Belgique : Politique des langues et construction de l'État*. Bruxelles : De Boeck & Larcier s.a., 1998. ISBN 2-8011-1179-1

CLÉANTE. *Tours et expressions de Belgique*. Bruxelles : De Boeck & Larcier s.a., 2000. ISBN 2-8011-1263-1.

ČEPČÁNYOVÁ, Jana. *Reálie frankofonních zemí*. 3<sup>e</sup> édition. Pilsen : Fraus, 1997. ISBN 80-7238-345-0.

DEPECKER, Loïc. *Les mots de la francophonie*. Paris : Belin, 1990. ISBN 2-7011-1305-9.

DOHALSKÁ, Marie. SCHULZOVÁ, Olga. *Fonetika francouzštiny*. 4<sup>e</sup> édition. Prague : Univerzita Karlova, Nakladatelství Karolinum, 2015. ISBN 978-80-246-3149-3.

DOPPAGNE, Albert. *Les régionalismes du français*. Paris : Duculot, 1978. ISBN 2-8011-0195-8.

DUMONT, Georges-Henri. *La Belgique*. 4<sup>e</sup> édition. Paris : Presses Universitaires de France, 2008. ISBN 978-2-13-57060-8.

FRANCARD, Michel. GERON, Geneviève. WILMET, Régine. WIRTH, Aude. *Dictionnaire des belgicisms*. Bruxelles : De Boeck Duculot, 2010. ISBN 978-2-8011-1608-1.

GOOSSE, André. *Façons belges de parler*. Bruxelles : Le Cri, 2011. ISBN 978-2-8710-6554-8.

GOOSSE, André. *Le bon usage*. 13<sup>e</sup> édition. Bruxelles : Duculot, 2007. ISBN 2-8011-1045-0.

HULICIUS, Eduard. *Belgie*. Prague : Libri, 2006. ISBN 80-7277-191-4.

LEHMANN, Alise. MARTIN-BERTHET, Françoise. *Introduction à la lexicologie*. 2<sup>e</sup> édition. Paris : Armand Colin, 2007. ISBN 978-2-200-34299-9.

MERCIER, Jacques. *Le français tel qu'il se parle en Belgique*. Tournai : La Renaissance du Livre / La Libre Belgique, 2000. ISBN 2-8046-0403-9.

MÉVEL, Jean-Pierre. *Dictionnaire Hachette*. Paris : Hachette Livre, 2006. ISBN 2.01.28.0582.5.

MILIČKOVÁ, Ladislava. Le Parler français de Belgique – I. In : *Sborník prací Filozofické fakulty Brněnské univerzity*. Études romanes de Brno. Brno : Masarykova univerzita, 1996, p. 7-15. ISBN 80-210-1465-2.

MILIČKOVÁ, Ladislava. Le Parler français de Belgique – II. In : *Sborník prací Filozofické fakulty Brněnské univerzity*. Études romanes de Brno. Brno : Masarykova univerzita, 1997, p. 53-60. ISBN 80-210-1686-8.

NIKLAS-SALMINEN, Aïno. *La lexicologie*. Paris : Armand Colin, 1997. ISBN 978-2-200-26936-4.

WALTER, Henriette. *Francouzština známá i neznámá*. Prague : Jan Kanzelsberger, 1993. ISBN 80-85387-15-8.

WALTER, Henriette. *Le français d'ici, de là, de là-bas*. Paris : JC Lattès, 1998. ISBN 2-7096-1650-5.

### **Sources électroniques**

ACADÉMIE FRANÇAISE. Le français aujourd'hui. *Académie française* [en ligne]. 2017 [consulté le 15 octobre 2017]. Disponible sur : <http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/le-francais-aujourd'hui>.

ACCENT. Agent Call center NL (M/V). *Jobat* [en ligne]. 2018 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.jobat.be/fr/agent-call-center-nl-m-v/job\\_1009907.aspx#](https://www.jobat.be/fr/agent-call-center-nl-m-v/job_1009907.aspx#).

ATLANTIC. Chauffe-eau électrique. *Atlantic* [en ligne]. 2018 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.atlantic.fr/Chauffer-l-eau/Chauffe-eau/Chauffe-eau-electrique>.

BARBIEUX, Daniel. Matières acceptées dans les parcs à conteneurs. *RTBF* [en ligne]. Le 12 janvier 2011 [consulté le 21 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtbf.be/info/regions/detail\\_matières-acceptées-dans-les-parcs-a-conteneurs?id=6290563](https://www.rtbf.be/info/regions/detail_matières-acceptées-dans-les-parcs-a-conteneurs?id=6290563).

BELGA. La chanteuse Beyoncé Knowles attend famille. *RTBF* [en ligne]. Le 29 août 2011 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtbf.be/info/insolites/detail\\_la-chanteuse-beyonce-knowles-attend-famille?id=6662603](https://www.rtbf.be/info/insolites/detail_la-chanteuse-beyonce-knowles-attend-famille?id=6662603).

BELGA. Le poisson de retour en mer du Nord. *Levif.be* [en ligne]. Le 19 juillet 2017 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.levif.be/actualite/environnement/le-poisson-de-retour-en-mer-du-nord/article-normal-695267.html>.

BELGA. Le prix de l'essence, du diesel, du gasoil et du LPG augmentent ce mardi. *7sur7.be* [en ligne]. Le 2 octobre 2017 [consulté le 21 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.7sur7.be/7s7/fr/1537/Consommation/article/detail/3273795/2017/10/02/Les-prix-de-l-essence-du-diesel-du-gasoil-et-du-LPG-augmentent-ce-mardi.dhtml>.

BELGA NEWS. Le goal de Hazard contre Tottenham élu « But de l'année » à Chelsea. *RTBF* [en ligne]. Le 14 mai 2016 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtbf.be/sport/football/etranger/angleterre/detail\\_le-goal-de-hazard-contre-tottenham-elu-but-de-l-annee-a-chelsea?id=9297995](https://www.rtbf.be/sport/football/etranger/angleterre/detail_le-goal-de-hazard-contre-tottenham-elu-but-de-l-annee-a-chelsea?id=9297995).

BRAUDEAU, Michel. Syntaxe. *Encyclopédie Universalis*. 2018 [consulté le 17 février 2018]. Disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/syntaxe/>.

CARPENTIER, Christian. +23% en Wallonie et à Bruxelles : voici la nouvelle carte de la pauvreté, commune par commune. *Sudinfo* [en ligne]. Le 26 février 2014 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.sudinfo.be/archive/recup/946086/article/actualite/societe/2014-02-26/23-en-wallonie-et-a-bruxelles-voici-la-nouvelle-carte-de-la-pauvrete-commune-par#>.

CENTRALPOINT.BE. Service Clientèle et contact. *Centralpoint.be* [en ligne]. 2018 [consulté le 18 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.centralpoint.be/fr/service-clients/je-nai-pas-re-u-ma-commande-endeans-trois-jours-ouvres-que-fois-je-faire-62/>.

COPROSAIN. Filet d'Anvers fumé bio Char bio 134 filet d'Anvers fumé. *Coprosain* [en ligne]. 2018 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [http://www.coprosain.be/Filet-d-Anvers-fume-bio\\_384\\_\\_683.html](http://www.coprosain.be/Filet-d-Anvers-fume-bio_384__683.html).

DEVELEY, Alice. Le français se hisserait au 3<sup>e</sup> rang des langues les plus parlées au monde. *Le Figaro* [en ligne]. Le 25 décembre 2016 [consulté le 15 octobre 2017]. Disponible sur : <http://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/2016/12/25/37002-20161225ARTFIG00001-le-francais-se-hisserait-au-3e-rang-des-langues-les-plus-parlees-au-monde.php>.

ELECTRO HOME SERVICE. Entretien sa machine à laver pour éviter les pannes. *Electro Home Service à Verviers* [en ligne]. Le 22 janvier 2018 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : [http://electro-home-service.be/author/admin\\_referenceur](http://electro-home-service.be/author/admin_referenceur).

ETS DUVIVIER. Boiler. *Ets Duvivier* [en ligne]. 2018 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : [http://www.duvivier.be/chauffage/informations\\_produits/boiler.php](http://www.duvivier.be/chauffage/informations_produits/boiler.php).

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES. Devenir logopède. *Enseignement.be* [en ligne]. 2018 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=3974>.

FIEVET, Véronique. Le nombre de navetteurs venant travailler à Bruxelles chaque matin serait en diminution. *RTBF* [en ligne]. Le 20 février 2017 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtbf.be/info/regions/detail\\_le-nombre-de-navetteurs-venant-travailler-a-bruxelles-chaque-matin-serait-en-diminution?id=9534709](https://www.rtbf.be/info/regions/detail_le-nombre-de-navetteurs-venant-travailler-a-bruxelles-chaque-matin-serait-en-diminution?id=9534709).

FUCHS, Catherine. Domaines, Morphologie et syntaxe. *Encyclopédie Universalis* [en ligne]. 2018 [consulté le 17 février 2018]. Disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/linguistique-domaines/2-morphologie-et-syntaxe/>.

GEIRNAERT, Sandrine. Comment une seconde résidence est-elle imposée en France ? *Nagelmackers* [en ligne]. Le 2 août 2016 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.nagelmackers.be/fr/notre-vision/actualites/detail/comment-une-seconde-residence-est-elle-imposee-en-france#>.

LA FRANCE PITTORESQUE. Langue française : son origine et son évolution depuis le temps des Gaulois. *La France pittoresque* [en ligne]. Le 27 août 2017 [consulté le 21 octobre 2017]. Disponible sur : <https://www.france-pittoresque.com/spip.php?article5097>.

LAROUSSE. Définitions : syntaxe. *Dictionnaire de français Larousse*. [en ligne]. 2018 [consulté le 17 février 2018]. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/syntaxe/76217>.

LECLERC, Jacques. La famille indo-européenne. *L'aménagement linguistique dans le monde* [en ligne]. Le 17 mai 2016 [consulté le 15 octobre 2017]. Disponible sur : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/famindeur.htm>.

LECLERC, Jacques. Les États où le français est langue officielle ou co-officielle. *L'aménagement linguistique dans le monde* [en ligne]. 2017 [consulté le 15 octobre 2017]. Disponible sur : [http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/francophonie\\_tableau1.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/francophonie_tableau1.htm).

LEROY, Fanny. Kot qui peut. *Intergénérations.be* [en ligne]. Le 12 septembre 2010 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : [http://www.intergeneration.be/news.php?id\\_news=127](http://www.intergeneration.be/news.php?id_news=127).

LES CHEMINS DE FER. Accompagnateur de train. *Les Chemins de fer engagé* [en ligne]. 2018 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.lescheminsdeferengagent.be/Activite/Accompagnateur-de-train>.

LES CHEMINS DE FER. Étudiants. *Les Chemins de fer engagé* [en ligne]. 2018 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.lescheminsdeferengagent.be/Etudiants>.

Les origines du français. *À la française* [en ligne]. 2017 [consulté le 21 octobre 2017]. Disponible sur : <https://geudensherman.wordpress.com/lit-ma-fr/ma-intro/les-origines-du-francais/>.

LOCALIMUS. Sandwich Club, Smos ou Dagobert, quelle différence ? *Blog Localimus* [en ligne]. Le 13 septembre 2016 [consulté le 26 mars 2018]. Disponible sur : <http://blog.localimus.com/sandwich-club-smos-dagobert-difference/>.

LOGIC-IMMO.BE. Appartement à louer à Saint-Josse-Ten-Noode – 1 chambres – 45m<sup>2</sup> – 600 €. *Immo en Belgique* [en ligne]. 2015 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.logic-immo.be/fr/location/appartements-a-louer/saint-josse-ten-noode-1210/appartement-1-chambre-3d064ba3-2418-4e22-a160-39685bf35810.html>.

LOUIS-DE WANDELEER, Laurent. Le décret « Paysage » (ou décret « Marcourt »). *Student.be* [en ligne]. Le 10 août 2015 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.student.be/fr/student-life/le-decret-paysage-decret-marcourt>.

LOUISIANA DEPARTMENT OF CULTURE, RECREATION AND TOURISM. Legal Status. *Louisiana Office of Lt. Governor* [en ligne]. 2018 [consulté le 25 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.crt.state.la.us/cultural-development/codofil/about/french-in-louisiana/legal-status/index>.

MEEÛS, Dominique. Communes de Wallonie par canton, district, arrondissement, province. *Dominique Meeùs, page personnelle* [en ligne]. Le 21 décembre 2017 [consulté le 18 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.d-meeus.be>.

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. Etat des lieux du français dans le monde. *France Diplomatie* [en ligne]. Le 8 juillet 2013 [consulté le 15 octobre 2017]. Disponible sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/francophonie-et-langue-francaise/pourquoi-promouvoir-la-langue-francaise/article/etat-des-lieux-du-francais-dans-le-monde>.

MOUTON, Olivier. Le Poulidor de Laarne est devenu maieur. *La Libre.be* [en ligne]. Le 13 juillet 2001 [consulté le 18 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.lalibre.be/actu/belgique/le-poulidor-de-laarne-est-devenu-maieur-51b87385e4b0de6db9a6005e>.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE. Qu'est-ce que la Francophonie? *Organisation internationale de la Francophonie* [en ligne]. 2017 [consulté le 15 octobre 2017]. Disponible sur : <https://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.html>.

RÉDACTION RTBF. Jovanovic : « Pas besoin d'acheter un avant ». *RTBF* [en ligne]. Le 10 janvier 2013 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtf.be/sport/football/belgique/jupilerproleague/detail\\_jovanovic-pas-besoin-d-acheter-un-avant?id=7905314](https://www.rtf.be/sport/football/belgique/jupilerproleague/detail_jovanovic-pas-besoin-d-acheter-un-avant?id=7905314).

RÉDACTION RTBF. Titanic : 101 ans après, le violon sauvé des eaux. *RTBF* [en ligne]. Le 17 mars 2013 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtf.be/info/societe/detail\\_titanic-le-violon-sauve-des-eaux?id=7949462](https://www.rtf.be/info/societe/detail_titanic-le-violon-sauve-des-eaux?id=7949462).

RENANT, Daniel. Ma vision de la Belgique. *Accueil Daniel et Yvonne* [en ligne]. 2016 [consulté le 16 avril 2018]. Disponible sur : <https://renant.be/belgique.htm>.

RTBF. Quel montant allez-vous recevoir quand vous serez à la pension ? Le site « My Pension » vous dit tout. *RTBF* [en ligne]. Le 21 novembre 2017 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtf.be/info/belgique/detail\\_quel-montant-allez-vous-recevoir-quand-vous-serez-a-la-pension-le-site-my-pension-vous-dit-tout?id=9768634](https://www.rtf.be/info/belgique/detail_quel-montant-allez-vous-recevoir-quand-vous-serez-a-la-pension-le-site-my-pension-vous-dit-tout?id=9768634).

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL BELGE. Connaître le pays. *Belgium.be* [en ligne]. 2017 [consulté le 5 novembre 2017]. Disponible sur : [https://www.belgium.be/fr/la\\_belgique/connaitre\\_le\\_pays](https://www.belgium.be/fr/la_belgique/connaitre_le_pays).

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL BELGE. La Belgique, un Etat fédéral. *Belgium.be* [en ligne]. 2017 [consulté le 5 novembre 2017]. Disponible sur : [https://www.belgium.be/fr/la\\_belgique/pouvoirs\\_publics/la\\_belgique\\_federale](https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/la_belgique_federale).

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL BELGE. Les communautés. *Belgium.be* [en ligne]. 2018 [consulté le 18 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.belgium.be/fr/la\\_belgique/pouvoirs\\_publics/communautes](https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/communautes).

TÉLÉPRO. Les sandwiches préférés des belges. *Télépro* [en ligne]. Le 10 mai 2012 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.telepro.be/011-14208-Les-sandwiches-preferes-des-belges.html>.

THALOÉ. L'histoire du français. *Le site de Thaloé* [en ligne]. 2017 [consulté le 21 octobre 2017]. Disponible sur : <http://thaloe.free.fr/francais/historic1.html>.

TOUTE L'EUROPE. Belgique. *Toute l'Europe.eu* [en ligne]. Le 21 septembre 2017 [consulté le 5 novembre 2017]. Disponible sur : <https://www.touteurope.eu/pays/belgique.html>.

VIVRE EN BELGIQUE. *La Belgique en quelques chiffres*. Vivre en Belgique. Le 18 septembre 2017 [consulté le 19 novembre 2017]. Disponible sur : <http://www.vivreenbelgique.be/11-vivre-ensemble/la-belgique-en-quelques-chiffres>.

## **Résumé**

### ***Résumé en tchèque***

Naše bakalářská práce se nazývá „Specifika francouzštiny v Belgii“ a zabývá se rozdíly mezi belgickou variantou francouzštiny ve srovnání se standardní francouzštinou užívanou ve Francii.

Práce je rozdělena na teoretickou a praktickou část. V teoretické části nejprve představujeme francouzštinu jako takovou a její vývoj, poté se zaměřujeme na Belgii a jazykovou situaci a vývoj zejména co se francouzštiny týče. Následuje popis rozdílů ve fonetice a fonologii, morfologii a syntaxi a lexikologii. V praktické části ověřujeme užití tzv. „belgicismů“, tedy výrazů typicky užívaných v belgické francouzštině, které jsme vyhledali v teoretické části, na autentických textech. Plné znění těchto textů nalezneme v přílohové části, stejně jako přehled lexikálních belgicismů.

Cílem bakalářské práce bylo popsat specifika belgické francouzštiny a ověřit, zda se lexikální zvláštnosti takto skutečně užívají. Díky analýze jsme zjistili, že ne všechny belgicismy popsané v odborných knihách jsou využívány v dnešní belgické francouzštině.

### ***Résumé en anglais***

Our bachelor thesis is called “The Specificities of French in Belgium” and it deals with the differences between the Belgian variety of French in comparison with French used in France.

The thesis is divided into a theoretical and a practical part. In the theoretical part we begin with presenting the French language on its own and its development, then we are focusing on the Kingdom of Belgium and the linguistic situation in there and the language development with regard to the French language. Then comes the description of the differences in phonetics and phonology, morphology and syntax, and lexicology. In the practical part we are verifying the usage of so-called “belgicisms”, the expressions typically used

in the French of Belgium, that we have found while working on the theoretical part, in authentic texts. The originals of these texts are to be found in the annexes as well as an overview of lexical belgicisms.

The aim of this bachelor thesis was to describe the specificities of French in Belgium and to verify whether the lexical specificities are really used as it is mentioned in linguistic books. With the aid of the analysis we realised that not all the belgicisms described in the books that treat with this issue are used in contemporary French of Belgium.

# Annexes

## Annexe n. 1



La carte de la Belgique en ce qui concerne la situation linguistique.

Source : RENANT, Daniel. Ma vision de la Belgique. *Accueil Daniel et Yvonne* [en ligne]. 2016 [consulté le 16 avril 2018]. Disponible sur : <https://renant.be/belgique.htm>.

## Annexe n. 2

### Le lexique des institutions politiques belges

Le français de Belgique	Explication	Commentaires
« Arrondissement »	« Une subdivision administrative d'une province, qui comprend des districts, eux-mêmes divisés en cantons, lesquels sont constitués d'une ou de plusieurs communs. » <sup>323</sup>	Les Français utilisent ce mot pour désigner une « circonscription administrative intermédiaire entre le département et les cantons. » <sup>324</sup>
« Canton »	« Une subdivision administrative d'un district, qui est constitué d'une ou de plusieurs communes ou, dans les grandes villes, qui regroupe une partie de l'agglomération urbaine. » <sup>325</sup>	En France, ce mot décrit une « division territoriale de l'arrondissement. » <sup>326</sup>
« Communauté »	« Une entité politique et administrative de l'État fédéral belge qui est autonome et compétente dans les matières culturelles, l'enseignement, les matières personnalisables et l'emploi des langues. » <sup>327</sup>	En français de référence, on imagine sous le terme « communauté » et les mots dérivés comme « communautaire » une relation avec les Communautés européennes. <sup>328</sup>
« Commune »	« La plus petite subdivision administrative de l'État belge. » <sup>329</sup>	

<sup>323</sup> Francard et al. 2010, p. 31.

<sup>324</sup> Ibid, p. 31.

<sup>325</sup> Ibid, p. 83.

<sup>326</sup> Ibid, p. 83.

<sup>327</sup> Ibid, p. 111.

<sup>328</sup> Ibid, p. 111.

<sup>329</sup> Francard et al. 2010, p. 112.

« <i>District</i> »	« <i>La subdivision administrative d'un arrondissement, qui comprend des cantons constitués d'une ou de plusieurs communes.</i> » <sup>330</sup>	En France, ce mot signifie une « <i>division territoriale de plusieurs communes voisines ou formant une agglomération.</i> » <sup>331</sup>
---------------------	--	---

Ces expressions n'ont pas d'équivalents en français de référence comme elles décrivent une spécificité belge liée seulement à ce pays. Ces expressions existent aussi en France, mais leur sens diffère.

### ***Le lexique administratif et juridique***

<b>Le français de Belgique</b>	<b>Le français standard</b>	<b>Explication</b>	<b>Commentaires</b>
« <i>Accises</i> »		« <i>Un ensemble des impôts indirects portant sur certains produits de consommation, tels le tabac, les boissons alcoolisées et les carburants.</i> » <sup>332</sup>	Ce mot est un emprunt d'un mot du moyen néerlandais « <i>accijs</i> » qui signifie « <i>impôt de consommation</i> ». On l'emploie aussi au Québec et au Luxembourg, mais dans la forme de singulier. <sup>333</sup>
« <i>Bourgmestre</i> »	« <i>Maire</i> » <sup>334</sup>	La dénomination officielle du premier magistrat de	Cette appellation vient du latin médiéval où le mot « <i>brugimagister</i> »

<sup>330</sup> Ibid, p. 139.

<sup>331</sup> Ibid, p. 139.

<sup>332</sup> Ibid, p. 20.

<sup>333</sup> Ibid, p. 20.

<sup>334</sup> Walter 1998, p. 271.

		certaines villes de Belgique. <sup>335</sup>	représentait le maître de bourg. <sup>336</sup> On trouve des bourgmestres aussi aux Pays-Bas, en Allemagne, au Luxembourg et en Suisse. <sup>337</sup> Dans le sud de la Wallonie, il est appelé « <i>maire</i> » comme en France. <sup>338</sup>
« <i>Cotation</i> »	« <i>Notation</i> » <sup>339</sup>	« <i>Attribution d'une note</i> » <sup>340</sup>	Pour les Français, ce mot se rapporte à la détermination des prix. <sup>341</sup>
« <i>Échevin</i> »	« <i>Adjoint au maire</i> » <sup>342</sup>	La personne qui a pour but d'assister le bourgmestre. <sup>343</sup>	On trouve des échevins aussi au Luxembourg et au Québec. <sup>344</sup>
« <i>Endéans</i> »		« <i>Dans le délai de</i> » <sup>345</sup>	Ce mot est d'origine belge. Il ne s'agit pas d'archaïsme. <sup>346</sup>
« <i>Entièrereté</i> »	« <i>Totalité</i> » <sup>347</sup>		Ce mot est aussi employé au Québec.

---

<sup>335</sup> Depecker 1990, p. 76.

<sup>336</sup> Francard et al. 2010, p. 70.

<sup>337</sup> Mével 2006, p. 202.

<sup>338</sup> Francard et al. 2010, p. 70.

<sup>339</sup> Ibid, p. 115.

<sup>340</sup> Ibid, p. 115.

<sup>341</sup> Ibid, p. 115.

<sup>342</sup> Ibid, p. 148.

<sup>343</sup> Ibid, p. 148.

<sup>344</sup> Ibid, p. 148.

<sup>345</sup> Mercier 2000, p. 166.

<sup>346</sup> Ibid, p. 166.

<sup>347</sup> Francard et al. 2010, p. 154.

			En France, il est n'est plus utilisé. <sup>348</sup>
« <i>Horodateurs</i> »		Les distributeurs des tickets de stationnement. <sup>349</sup>	
« <i>Mayeur</i> »	« <i>Maire</i> » <sup>350</sup>		Le synonyme de « bourgmestre » qui est un terme officiel. <sup>351</sup> Ce mot, aussi dans la forme de « <i>maieur</i> », est un emprunt au wallon ou picard « <i>mayeûr</i> ». <sup>352</sup>
« <i>Maison communale</i> »	« <i>Mairie</i> » <sup>353</sup>		
« <i>Ministre-président</i> »		La personne qui est en tête de la région Bruxelles-Capitale. <sup>354</sup>	
« <i>Moniteur belge</i> »	« <i>Journal officiel</i> » <sup>355</sup>	Le journal officiel qui a pour but de publier des lois et des textes réglementaires en leur donnant la force de loi. <sup>356</sup>	Il a été fondé en 1831. <sup>357</sup>
« <i>Numéro postal</i> »	« <i>Code postal</i> » <sup>358</sup>		Les Suisses emploient aussi ce terme. <sup>359</sup>

<sup>348</sup> Ibid, p. 154.

<sup>349</sup> Blampain et al. 1997, p. 194.

<sup>350</sup> Francard et al. 2010, p. 227.

<sup>351</sup> Cléante 2000, p. 88.

<sup>352</sup> Francard et al. 2010, p. 227.

<sup>353</sup> Blampain et al. 1997, p. 194.

<sup>354</sup> Ibid, p. 194.

<sup>355</sup> Francard et al. 2010, p. 244.

<sup>356</sup> Ibid, p. 244.

<sup>357</sup> Ibid, p. 244.

<sup>358</sup> Francard et al. 2010, p. 255.

« <i>Outre-Moerdijk</i> »	« <i>Aux Pays-Bas</i> » <sup>360</sup>		On trouve cette dénomination et la suivante dans la presse. <sup>361</sup>
« <i>Outre-Quévrain</i> »	« <i>En France</i> » <sup>362</sup>		
« <i>Patente</i> »	« <i>Taxe professionnelle</i> » <sup>363</sup>	« <i>L'impôt direct annuel visant les débits de boissons spiritueuses et perçu pour le compte de l'État fédéral.</i> » <sup>364</sup>	Il s'agit d'une ellipse de « <i>lettres patentes.</i> » <sup>365</sup>
« <i>Prêter</i> »	« <i>Emprunter</i> » <sup>366</sup>		
« <i>Pro justitia</i> »	« <i>Procès-verbal</i> » <sup>367</sup>	« <i>L'acte établi en cas d'infraction et envoyé au contrevenant.</i> » <sup>368</sup>	
« <i>Receveur des contributions</i> »	« <i>Percepteur des impôts</i> » <sup>369</sup>		

<sup>359</sup> Ibid, p. 255.

<sup>360</sup> Ibid, p. 260.

<sup>361</sup> Ibid, p. 260.

<sup>362</sup> Ibid, p. 260.

<sup>363</sup> Ibid, p. 267.

<sup>364</sup> Ibid, p. 267.

<sup>365</sup> Ibid, p. 267.

<sup>366</sup> Blampain et al. 1997, p. 194.

<sup>367</sup> Francard et al. 2010, p. 295.

<sup>368</sup> Ibid, p. 295.

<sup>369</sup> Walter 1998, p. 271.

## Le lexique de la vie professionnelle

Le français de Belgique	Le français standard	Explication	Commentaires
« <i>Full time</i> »	« <i>À plein temps</i> » <sup>370</sup>		Il s'agit d'un emprunt au mot anglais <i>full-time</i> . <sup>371</sup>
« <i>Index</i> »	« <i>Indice des prix</i> » <sup>372</sup>		
« <i>Jobber</i> »		Exercer un travail, surtout comme étudiant. <sup>373</sup>	On trouve ce verbe aussi en Louisiane et au Québec, où la forme est « <i>jobber</i> ». <sup>374</sup>
« <i>Jobiste</i> »		Celui qui jobe. <sup>375</sup>	
« <i>Minimex</i> »		« <i>Le minimum de moyens d'existence.</i> » <sup>376</sup>	
« <i>Navetteur</i> »		La personne qui prend régulièrement un moyen de transport en commun pour aller au travail de son domicile. <sup>377</sup>	Le français standard n'a pas d'équivalent. <sup>378</sup> Le plus proche est le mot « <i>banlieusard</i> ». On trouve le terme « <i>navetteur</i> » aussi au Luxembourg. <sup>379</sup>
« <i>Part-time</i> »	« <i>À temps partiel</i> » <sup>380</sup>		Il s'agit d'un emprunt au mot anglais « <i>part-time.</i> » <sup>381</sup>

<sup>370</sup> Francard et al. 2010, p. 179.

<sup>371</sup> Ibid, p. 179.

<sup>372</sup> Blampain et al. 1997, p. 194.

<sup>373</sup> Francard et al. 2010, p. 206.

<sup>374</sup> Ibid, p. 206.

<sup>375</sup> Ibid, p. 206.

<sup>376</sup> Blampain et al. 1997, p. 194.

<sup>377</sup> Ibid, p. 188.

<sup>378</sup> Depecker 1990, p. 238.

<sup>379</sup> Ibid, p. 251.

<sup>380</sup> Ibid, p. 266.

<sup>381</sup> Ibid, p. 266.

## Le lexique de l'enseignement

Le français de Belgique	Le français standard	Explication	Commentaires
« Académique »	« Universitaire » <sup>382</sup>		On y trouve des expressions comme « année académique », <sup>383</sup> « salle académique » ou « quart d'heure académique. » Le terme est aussi employé au Luxembourg, en Suisse et au Québec. Il est influencé par l'allemand. <sup>384</sup>
« Alma Mater »		L'université où on a fait ses études. <sup>385</sup>	En France, ce terme se trouve seulement dans des livres ou pendant des occasions formelles. <sup>386</sup>
« Athénée »	« Lycée » <sup>387</sup>	L'établissement d'enseignement secondaire désigné pour les garçons. <sup>388</sup> Aujourd'hui, il est mixte. <sup>389</sup>	On ne trouve pas ce mot en français standard. <sup>390</sup>
« Auditoire »	« Salle de cours » <sup>391</sup>		

<sup>382</sup> Mével 2006, p. 7.

<sup>383</sup> Depecker 1990, p. 67.

<sup>384</sup> Ibid, p. 19.

<sup>385</sup> Ibid, p. 27.

<sup>386</sup> Ibid, p. 27.

<sup>387</sup> Ibid, p. 33.

<sup>388</sup> Cléante 2000, p. 53.

<sup>389</sup> Mével 2006, p. 67.

<sup>390</sup> Francard et al. 2010, p. 33.

<sup>391</sup> Walter 1993, p. 188.

« <i>Bachelier</i> »		« <i>Le programme de premier cycle de l'enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique, d'une durée de trois ans minimum et qui donne un accès direct à un programme de master.</i> » <sup>392</sup>	En France, ce terme désigne une personne qui est titulaire du baccalauréat. En ce cas, on parle de l'enseignement secondaire. <sup>393</sup>
« <i>Balance</i> »		« <i>La note d'examen qui n'atteint pas le seuil requis pour être satisfaisante, mais qui, à elle seule, n'entraîne pas un échec pour l'ensemble de la session.</i> » <sup>394</sup>	
« <i>Bisser</i> »	« <i>Redoubler</i> » <sup>395</sup>		On emploie aussi le synonyme « <i>doubler</i> ». En région liégeoise, on peut entendre le mot « <i>répéter</i> ». <sup>396</sup>
« <i>Bloque</i> »	« <i>Révision</i> » <sup>397</sup>	La période pendant laquelle les étudiants se préparent intensivement pour les examens. <sup>398</sup>	À l'Université catholique de Louvain, on emploie le terme « <i>blocus</i> », à Bruxelles, on entend parfois le terme « <i>bloc</i> ». Il s'agit d'un emprunt au néerlandais « <i>blok</i> ». <sup>399</sup>

---

<sup>392</sup> Francard et al. 2010, p. 45.

<sup>393</sup> Ibid, p. 45.

<sup>394</sup> Ibid, p. 46.

<sup>395</sup> Blampain et al. 1997, p. 195.

<sup>396</sup> Ibid, p. 59.

<sup>397</sup> Ibid, p. 62.

<sup>398</sup> Depecker 1990, p. 66.

<sup>399</sup> Ibid, p. 62.

« <i>Cokoteur</i> »	« <i>Colocataire</i> » <sup>400</sup>		
« <i>Doctorand</i> »	« <i>Thésard</i> » <sup>401</sup>	La personne qui est en train de préparer la thèse de doctorat. <sup>402</sup>	En France, il existe aussi le mot « <i>doctorant</i> » qui est un synonyme. La version avec -d est influencé par le mot allemand « <i>Doktorand</i> ». <sup>403</sup>
« <i>Doubler</i> »	« <i>Redoubler</i> » <sup>404</sup>		Ce terme est aussi employé au Luxembourg, en Suisse et au Québec. En France, cela signifie l'action de multiplier par deux. <sup>405</sup>
« <i>Doublant</i> »	« <i>Redoublant</i> » <sup>406</sup>		On emploie ce terme dans la région liégeoise. Dans le reste de la Wallonie, on dit « <i>doubleur</i> ». <sup>407</sup>
« <i>École gardienne / froebel</i> »	« <i>École maternelle</i> » <sup>408</sup>		
« <i>Élocution</i> »	« <i>Exposé</i> » <sup>409</sup>		On emploie le mot « <i>exposé</i> » aussi en Belgique, mais pas si fréquemment. <sup>410</sup>

---

<sup>400</sup> Francard et al. 2010, p. 108.

<sup>401</sup> Ibid, p. 140.

<sup>402</sup> Ibid, p. 140.

<sup>403</sup> Ibid, p. 140.

<sup>404</sup> Ibid, p. 142.

<sup>405</sup> Ibid, p. 142.

<sup>406</sup> Walter 1998, p. 271.

<sup>407</sup> Francard et al. 2010, p. 142.

<sup>408</sup> Blampain et al. 1997, p. 195.

<sup>409</sup> Francard et al. 2010, p. 150.

<sup>410</sup> Ibid, p. 150.

« <i>Kot</i> »		La chambre ou un petit appartement d'un étudiant. <sup>411</sup>	Cette expression vient du mot flamand « <i>kot</i> » qui veut dire « <i>petit</i> ». <sup>412</sup>
« <i>Lycée</i> »		L'établissement de l'enseignement secondaire désigné pour les filles. Aujourd'hui, il est mixte. <sup>413</sup>	En France, ce terme ne distingue pas la détermination du sexe. <sup>414</sup>
« <i>Mémorant</i> »		« <i>Un étudiant qui prépare un mémoire de fin d'études.</i> » <sup>415</sup>	On trouve ce terme aussi en Suisse. <sup>416</sup>
« <i>Student</i> »	« <i>Étudiant</i> » <sup>417</sup>		On emploie cette dénomination à Bruxelles et dans la région de Brabant wallon. Il s'agit d'un emprunt au néerlandais. <sup>418</sup>
« <i>Trisser</i> »	« <i>Tripler</i> » <sup>419</sup>		

Dans cette section on a pu trouver des dénominations officielles en même façon que l'argot d'étudiants.

---

<sup>411</sup> Blampain et al. 1997, p. 196.

<sup>412</sup> Francard et al. 2010, p. 212.

<sup>413</sup> Ibid, p. 226.

<sup>414</sup> Ibid, p. 226.

<sup>415</sup> Ibid, p. 238.

<sup>416</sup> Ibid, p. 238.

<sup>417</sup> Blampain et al. 1997, p. 196.

<sup>418</sup> Francard et al. 2010, p. 346.

<sup>419</sup> Ibid, p. 368.

## Le lexique de l'habitation

Le français de Belgique	Le français standard	Explication	Commentaires
« Flat »	« Studio » <sup>420</sup>		Il s'agit d'un emprunt à l'anglais « flat » signifiant « appartement ». On emploie ce mot aussi en français québécois. <sup>421</sup>
« Maison unifamiliale »		« La maison destinée à une seule famille. » <sup>422</sup>	
« Place »	« Pièce d'habitation » <sup>423</sup>		On emploie cette dénomination aussi dans certaines régions de la France. <sup>424</sup>
« Seconde résidence »	« Résidence secondaire » <sup>425</sup>	La maison où on passe le temps pendant les vacances ou les week-ends. <sup>426</sup>	
« Quartier »	« Petit appartement » <sup>427</sup>		

<sup>420</sup> Francard et al. 2010, p. 170.

<sup>421</sup> Ibid, p. 170.

<sup>422</sup> Blampain et al. 1997, p. 196.

<sup>423</sup> Ibid, p. 189.

<sup>424</sup> Francard et al. 2010, p. 278.

<sup>425</sup> Ibid, p. 317.

<sup>426</sup> Ibid, p. 317.

<sup>427</sup> Walter 1993, p. 188.

## Le lexique de la vie domestique

Le français de Belgique	Le français standard	Commentaires
« Assiette profonde »	« Assiette creuse <sup>428</sup> ; assiette à soupe <sup>429</sup> »	Les expressions du français standard sont aussi employées en Belgique. <sup>430</sup>
« Bac à ordures »	« Poubelle » <sup>431</sup>	
« Bac à linge »	« Le panier à linge » <sup>432</sup>	
« Bac à papier »	« Corbeille à papier » <sup>433</sup>	
« Boiler »	« Chauffe-eau » <sup>434</sup>	Il s'agit d'un emprunt au mot anglais « boiler ». <sup>435</sup>
« Brosse »	« Balai » <sup>436</sup>	
« Brosser »	« Balayer » <sup>437</sup>	
« Casserole »	« Poêlon » <sup>438</sup>	
« Drap de vaisselle »	« Torchon » <sup>439</sup>	Le mot du français de Belgique « torchon » signifie en français standard « serpillière ». <sup>440</sup>
« Dessous-de-tasse »	« Soucoupe » <sup>441</sup>	Le synonyme « sous-tasse » est plus fréquent aujourd'hui. Le mot est composé des mots « dessous » et « tasse ». <sup>442</sup>

<sup>428</sup> Depecker 1990, p. 36.

<sup>429</sup> Francard et al. 2010, p. 32.

<sup>430</sup> Ibid, p. 32.

<sup>431</sup> Walter 1998, p. 270.

<sup>432</sup> Francard et al. 2010, p. 44.

<sup>433</sup> Walter 1998, p. 270.

<sup>434</sup> Blampain et al. 1997, p. 196.

<sup>435</sup> Francard et al. 2010, p. 64.

<sup>436</sup> Ibid, p. 73.

<sup>437</sup> Ibid, p. 74.

<sup>438</sup> Blampain et al. 1997, p. 189.

<sup>439</sup> Francard et al. 2010, p. 143.

<sup>440</sup> Ibid, p. 143.

<sup>441</sup> Ibid, p. 135.

<sup>442</sup> Ibid, p. 135.

« <i>Évier</i> »	« <i>Lavabo</i> » <sup>443</sup>	On utilise le mot « <i>évier</i> » aussi au Québec. Le mot « <i>lavabo</i> » est utilisé surtout dans les publicités. En français de référence, le mot « <i>évier</i> » signifie un « <i>élément d'une cuisine utilisé pour laver la vaisselle.</i> » <sup>444</sup>
« <i>Femme d'ouvrage ; femme à journée</i> »	« <i>Femme de ménage</i> » <sup>445</sup>	
« <i>Feu ouvert</i> »	« <i>Âtre</i> » <sup>446</sup>	Cette appellation est aussi connue au Luxembourg. <sup>447</sup>
« <i>Garde-robe</i> »	« <i>Penderie</i> » <sup>448</sup>	En français standard, ce terme signifie « <i>l'ensemble des vêtements d'une personne</i> ». <sup>449</sup>
« <i>Lavoir</i> »	« <i>Laverie</i> » <sup>450</sup>	On utilise ce mot aussi en français québécois. En français de référence ce terme décrit le « <i>lieu où on lave le linge à la main</i> ». <sup>451</sup>
« <i>Lessiveuse</i> »	« <i>Lave-linge ; machine à laver</i> » <sup>452</sup>	Les Belges préfèrent le synonyme « <i>machine à lessiver</i> ». Ce terme est connu aussi au Québec. <sup>453</sup>
« <i>Loque à reloqueter</i> »	« <i>Serpillère</i> » <sup>454</sup>	Un des synonymes est le « <i>torchon</i> ». <sup>455</sup>
« <i>Mop</i> »	« <i>Balai à franges</i> » <sup>456</sup>	
« <i>Ramassette</i> »	« <i>Pelle à poussière</i> » <sup>457</sup>	

<sup>443</sup> Francard et al. 2010, p. 158.

<sup>444</sup> Ibid, p. 158.

<sup>445</sup> Blampain et al. 1997, p. 197.

<sup>446</sup> Cléante 2000, p. 77.

<sup>447</sup> Francard et al. 2010, p. 166.

<sup>448</sup> Ibid, p. 182.

<sup>449</sup> Ibid, p. 182.

<sup>450</sup> Ibid, p. 218.

<sup>451</sup> Ibid, p. 218.

<sup>452</sup> Ibid, p. 220.

<sup>453</sup> Ibid, p. 220.

<sup>454</sup> Blampain et al. 1997, p. 197.

<sup>455</sup> Francard et al. 2010, p. 225.

<sup>456</sup> Blampain et al. 1997, p. 197.

« <i>Sous-plat</i> »	« <i>Dessous-de-plat</i> » <sup>458</sup>	
« <i>Tévé ; T.V.</i> »	« <i>Télé</i> » <sup>459</sup>	Cet emploi est aussi connu en Suisse et au Québec. <sup>460</sup>
« <i>Torchon</i> »	« <i>Serpillère</i> » <sup>461</sup>	Les Luxembourgeois, Québécois et les francophones de la Louisiane emploient ce terme. <sup>462</sup>

### ***Le lexique de la vie quotidienne***

<b>Le français de Belgique</b>	<b>Le français standard</b>	<b>Explication</b>	<b>Commentaires</b>
« <i>Après quatre heures</i> »		« <i>La partie de la journée comprise entre le goûter et le repas du soir.</i> » <sup>463</sup>	
« <i>Attendre famille</i> »	« <i>Être enceinte</i> » <sup>464</sup>		
« <i>Aubette</i> »	« <i>Kiosque à journaux</i> » <sup>465</sup>		On trouve cet emploi aussi dans certaines régions de la France. <sup>466</sup>

<sup>457</sup> Blampain et al. 1997, p. 189.

<sup>458</sup> Ibid, p. 197.

<sup>459</sup> Francard et al. 2010, p. 370.

<sup>460</sup> Ibid, p. 370.

<sup>461</sup> Walter 1993, p. 188.

<sup>462</sup> Francard et al. 2010, p. 362.

<sup>463</sup> Ibid, p. 30.

<sup>464</sup> Ibid, p. 34.

<sup>465</sup> Walter 1998, p. 270.

<sup>466</sup> Francard et al. 2010, p. 34.

« <i>Avant-midi</i> »	« <i>Matinée</i> » <sup>467</sup>		Ce terme est utilisé aussi en Suisse et au Québec. <sup>468</sup> Il est formé selon le modèle de « après-midi ». <sup>469</sup>
« <i>Avant-plan</i> »	« <i>Premier plan</i> » <sup>470</sup>		
« <i>Carte-vue</i> »	« <i>Carte postale</i> » <sup>471</sup>		Cette dénomination est connue aussi au Luxembourg. <sup>472</sup>
« <i>Car-wash</i> »	« <i>Centre de lavage</i> » <sup>473</sup>		Il s'agit d'un emprunt à l'anglais. <sup>474</sup>
« <i>Déjeuner</i> »	« <i>Petit-déjeuner</i> » <sup>475</sup>		On emploie cette dénomination pour le repas du matin aussi en Suisse, au Québec, en Louisiane et dans certaines régions de la France. Cependant, en français de référence, on emploie ce terme pour le repas du midi. <sup>476</sup>
« <i>(Mon/ton/son) dimanche</i> »	« <i>Argent de poche</i> » <sup>477</sup>		

---

<sup>467</sup> Depecker 1990, p. 40.

<sup>468</sup> Ibid, p. 40.

<sup>469</sup> Francard et al. 2010, p. 39.

<sup>470</sup> Depecker 1990, p. 40.

<sup>471</sup> Cléante 2000, p. 63.

<sup>472</sup> Francard et al. 2010, p. 88.

<sup>473</sup> Ibid, p. 88.

<sup>474</sup> Ibid, p. 88.

<sup>475</sup> Blampain et al. 1997, p. 197.

<sup>476</sup> Francard et al. 2010, p. 132.

<sup>477</sup> Ibid, p. 132.

« <i>Dîner</i> »	« <i>Déjeuner</i> » <sup>478</sup>		On emploie cette dénomination pour le repas du midi aussi en Suisse, au Québec, en Louisiane et dans certaines régions de la France. Cependant, en français de référence, on emploie ce terme pour le repas du soir. <sup>479</sup>
« <i>Djok</i> »	« <i>Toilettes</i> » <sup>480</sup>		Il s'agit d'un emprunt au mot wallon « <i>djok</i> » signifiant « <i>perchoir</i> ». <sup>481</sup>
« <i>Gazette</i> »	« <i>Journal</i> » <sup>482</sup>		Cet emploi est typique aussi pour le Québec et la Louisiane. <sup>483</sup>
« <i>GSM</i> »	« <i>Portable</i> » <sup>484</sup>		
« <i>Home</i> »	« <i>Maison de retraite</i> » <sup>485</sup>		Il s'agit d'un emprunt au mot anglais « <i>home</i> » qui veut dire « <i>maison</i> ». <sup>486</sup>

---

<sup>478</sup> Francard et al. 2010, p. 138.

<sup>479</sup> Ibid, p. 138.

<sup>480</sup> Ibid, p. 140.

<sup>481</sup> Ibid, p. 140.

<sup>482</sup> Ibid, p. 184.

<sup>483</sup> Ibid, p. 184.

<sup>484</sup> Ibid, p. 193.

<sup>485</sup> Ibid, p. 198.

<sup>486</sup> Ibid, p. 198.

« Pension »	« Retraite » <sup>487</sup>		On emploie ce mot aussi au Luxembourg et au Québec. <sup>488</sup>
« Pensionner »	« Mettre à la retraite » <sup>489</sup>		
« Prépension »	« Prérétraite » <sup>490</sup>		Ce mot est utilisé aussi au Luxembourg. <sup>491</sup>
« S'avancer »	« Se dépêcher » <sup>492</sup>		On connaît cet emploi aussi dans le Sud-Ouest de la France. <sup>493</sup>
« Sonner »	« Appeler au téléphone » <sup>494</sup>		
« Souper »	« Dîner » <sup>495</sup>		On emploie ce mot aussi en Suisse, au Québec et en Louisiane. <sup>496</sup>

### ***Le lexique de l'alimentation***

Pour la raison qu'il existe un grand nombre de dénominations concernant la gastronomie, il faudra répartir cette section en plusieurs sous-chapitres.

---

<sup>487</sup> Francard et al. 2010, p. 270.

<sup>488</sup> Ibid, p. 270.

<sup>489</sup> Ibid, p. 270.

<sup>490</sup> Ibid, p. 292.

<sup>491</sup> Ibid, p. 292.

<sup>492</sup> Ibid, p. 38.

<sup>493</sup> Ibid, p. 38.

<sup>494</sup> Walter 1998, p. 271.

<sup>495</sup> Francard et al. 2010, p. 340.

<sup>496</sup> Ibid, p. 340.

Boulangerie et pâtisserie			
Le français de Belgique	Le français standard	Explication	Commentaires
« <i>Bolus</i> »		« <i>La brioche roulée en forme de spirale, souvent fourrée de crème pâtissière et agrémentée de raisins secs, parfois recouverte d'un glaçage de sucre.</i> » <sup>497</sup>	Il s'agit d'un produit typiquement belge. Son nom est un emprunt au mot néerlandais « <i>bolus</i> » signifiant « <i>galette</i> ». Il est similaire au pain aux raisins. <sup>498</sup>
« <i>Bonbon</i> »	« <i>Biscuit sec</i> » <sup>499</sup>		De nos jours, ce terme est employé surtout en région de Liège. Il n'est pas très populaire dans d'autres parts de la Wallonie. En français de référence, le mot « <i>bonbon</i> » signifie une « <i>friandise à base de sucre aromatisé, de consistance ferme ou dure.</i> » <sup>500</sup>
« <i>Boule</i> »	« <i>Bonbon</i> » <sup>501</sup>		On connaît cet emploi aussi dans le Nord-Pas-de-Calais. <sup>502</sup>

<sup>497</sup> Francard et al. 2010, p. 65.

<sup>498</sup> Blampain et al. 1997, p. 65.

<sup>499</sup> Walter 1993, p. 188.

<sup>500</sup> Francard et al. 2010, p. 66.

<sup>501</sup> Ibid, p. 68.

<sup>502</sup> Ibid, p. 68.

« Bouquette »		« La crêpe à base de farine de blé sarrasin, qui est servie saupoudrée de cassonade et qui peut se manger chaude ou froide. » <sup>503</sup>	Il s'agit d'un emprunt au wallon et ce mot n'est couramment utilisé qu'à Liège. <sup>504</sup>
« Chique »	« Bonbon » <sup>505</sup>		Cette dénomination pour « bonbon » est connue en région liégeoise. <sup>506</sup>
« Cramique »		Du pain brioché qui contient des raisins de Corinthe. <sup>507</sup>	Il s'agit d'un emprunt au mot flamand « kramiek ». On trouve cet emploi aussi dans le Nord-Pas-de-Calais. <sup>508</sup>
« Dagobert »	« Sandwich » <sup>509</sup>	« Une demi-baguette de pain garnie. » <sup>510</sup>	
« Galette »	« Gaufre ; gaufrette » <sup>511</sup>	« De la pâtisserie de pâte légère, cuite dans un gaufrier, de consistance dure et d'épaisseur variable. » <sup>512</sup>	En français standard, le mot « galette » décrit un « gâteau rond et plat, à base de farine ou de féculents, cuit au four ou à la poêle. » <sup>513</sup>

---

<sup>503</sup> Francard et al. 2010, p. 70.

<sup>504</sup> Ibid, p. 70.

<sup>505</sup> Ibid, p. 100.

<sup>506</sup> Francard et al. 2010, p. 100.

<sup>507</sup> Depecker 1990, p. 127.

<sup>508</sup> Francard et al. 2010, p. 121.

<sup>509</sup> Ibid, p. 129.

<sup>510</sup> Ibid, p. 129.

<sup>511</sup> Ibid, p. 181.

<sup>512</sup> Ibid, p. 181.

<sup>513</sup> Ibid, p. 181.

« <i>Glacé</i> »	« <i>Millefeuille</i> » <sup>514</sup>		Ce mot est créé par le procès de la substantivation de l'adjectif « <i>glacé</i> ». Il est employé en Wallonie, mais il n'est pas si fréquent à Bruxelles. <sup>515</sup>
« <i>Gosette</i> »	« <i>Chausson</i> » <sup>516</sup>	« <i>De la pâtisserie formée d'un rond de pâte replié sur lui-même, de forme semi-circulaire ou triangulaire, et fourré de fruits coupés ou en compote, parfois de crème pâtissière.</i> » <sup>517</sup>	Dans l'Ouest de la Wallonie, on utilise le terme « <i>cornue</i> ». <sup>518</sup>
« <i>Merveilleux</i> »		« <i>Un gâteau composé de meringue et de crème fraîche.</i> » <sup>519</sup>	Il s'agit d'un dessert typiquement belge. <sup>520</sup>
« <i>Pain de ménage</i> »	« <i>Pain ordinaire</i> » <sup>521</sup>		
« <i>Pain français</i> »	« <i>Baguette</i> » <sup>522</sup>		
« <i>Pain intégral</i> »	« <i>Pain complet</i> » <sup>523</sup>		
« <i>Pâté</i> »		« <i>Un petit gâteau à la crème.</i> » <sup>524</sup>	

<sup>514</sup> Blampain et al. 1997, p. 197.

<sup>515</sup> Francard et al. 2010, p. 186.

<sup>516</sup> Ibid, p. 187.

<sup>517</sup> Ibid, p. 187.

<sup>518</sup> Ibid, p. 187.

<sup>519</sup> Blampain et al. 1997, p. 204.

<sup>520</sup> Ibid, p. 204.

<sup>521</sup> Ibid, p. 197.

<sup>522</sup> Walter 1993, p. 188.

<sup>523</sup> Blampain et al. 1997, p. 197.

<sup>524</sup> Walter 1993, p. 188.

« Pistolets »		« Petits pains ronds ou allongés. » <sup>525</sup>	
« Praline »	« Bonbon au chocolat » <sup>526</sup>		En Suisse, au Luxembourg et en Alsace, on emploie une dénomination similaire – « praliné ». <sup>527</sup>

On peut y voir, qu'il y a des exemples des produits typiquement belges pour lesquels il n'existe pas de dénomination en français standard. Par contre, certains produits s'appellent comme ceux de la France, mais ils représentent quelque chose d'autre.

Brasserie		
Le français de Belgique	Explication	Commentaires
« Bière au fût »	« De la bière servie directement à partir du récipient où elle est mise sous pression. » <sup>528</sup>	
« Gueuze »	« De la bière issue de l'assemblage de lambics jeunes et vieux qui provoque une fermentation secondaire en bouteille. » <sup>529</sup>	Ce type de bière est produit dans la région de Bruxelles. <sup>530</sup>

<sup>525</sup> Walter 1998, p. 271.

<sup>526</sup> Francard et al. 2010, p. 291.

<sup>527</sup> Ibid, p. 291.

<sup>528</sup> Francard et al. 2010, p. 179.

<sup>529</sup> Ibid, p. 194.

<sup>530</sup> Ibid, p. 194.

« <i>Kriek</i> »	« <i>De la bière issue d'un mélange de lambics jeunes avec des griottes entières dont le goût suret rend cette boisson très peu sucrée.</i> » <sup>531</sup>	Il s'agit d'un type de bière produit dans la région de Bruxelles. Son nom est l'emprunt au mot néerlandais « <i>kriek</i> » qui veut dire « <i>cerise</i> ». <sup>532</sup>
« <i>Lambic</i> »	« <i>De la bière dont la fermentation spontanée est due à des bactéries présentes dans l'air ambiant. Elle a de goût acide et peu pétillante.</i> » <sup>533</sup>	Ce type de bière est aussi produit dans la région de Bruxelles. Le nom est l'emprunt au mot flamand « <i>lambiek</i> » ou « <i>lambik</i> ». <sup>534</sup>
« <i>Lefse</i> »	« <i>De la bière d'abbaye à fermentation haute, dont la couleur varie suivant que l'on utilise du malt foncé et torréfié ou du malt de couleur plus claire.</i> » <sup>535</sup>	
« <i>Maredsous</i> »	« <i>De la bière d'abbaye à fermentation haute.</i> » <sup>536</sup>	Il existe trois variétés de cette bière : une blonde légère, une brune plus corsée et une triple de couleur or qui contient un grand niveau d'alcool. <sup>537</sup>
« <i>Mazout</i> »	Le mélange du coca et de la bière blonde. La proportion est la suivante : deux tiers de bière et un tiers du coca. <sup>538</sup>	À Bruxelles, on appelle cette boisson « <i>cercueil</i> ». <sup>539</sup>
« <i>Orval</i> »	« <i>De la bière trappiste de fermentation haute, avec une seconde fermentation en bouteille, de couleur ambrée.</i> » <sup>540</sup>	

<sup>531</sup> Francard et al. 2010, p. 212.

<sup>532</sup> Ibid, p. 212.

<sup>533</sup> Ibid, p. 216.

<sup>534</sup> Ibid, p. 216.

<sup>535</sup> Ibid, p. 219.

<sup>536</sup> Ibid, p. 234.

<sup>537</sup> Ibid, p. 234.

<sup>538</sup> Ibid, p. 237.

<sup>539</sup> Ibid, p. 237.

<sup>540</sup> Ibid, p. 259.

« Pils »	« De la bière blonde de qualité ordinaire. » <sup>541</sup>	Cette dénomination vient du nom de la ville tchèque <i>Pilsen</i> pour laquelle ce type de bière est typique. <sup>542</sup>
« Rochefort »	« De la bière trappiste de fermentation haute, avec une seconde fermentation en bouteille. » <sup>543</sup> Il existe trois variétés de ce type de bière. <sup>544</sup>	
« Scotch »	« De la bière à fermentation haute, de couleur brun foncé, avec un volume d'alcool assez élevé. » <sup>545</sup>	
« Trappiste »	« De la bière de fermentation haute, avec une seconde fermentation en bouteille, brassée dans les abbayes de Belgique. » <sup>546</sup>	
« Westmalle »	« De la bière trappiste de fermentation haute avec une seconde fermentation en bouteille, dont deux variétés sont commercialisées. » <sup>547</sup>	
« Westvleteren »	« De la bière trappiste de fermentation haute, avec une seconde fermentation en bouteille, dont trois variétés sont commercialisées. » <sup>548</sup>	

La Belgique est aussi connue pour ces bières. Pour cette raison on a décidé de mentionner les dénominations des types de bières typiques pour ce

---

<sup>541</sup> Francard et al. 2010, p. 277.

<sup>542</sup> Ibid, p. 277.

<sup>543</sup> Ibid, p. 322.

<sup>544</sup> Ibid, p. 322.

<sup>545</sup> Ibid, p. 331.

<sup>546</sup> Ibid, p. 367.

<sup>547</sup> Ibid, p. 384.

<sup>548</sup> Ibid, p. 385.

pays. Il s'agit vraiment des types de ce boisson ou des marques typiques avec sa description.

Boucherie	
Le français de Belgique	Explication
« <i>Filet d'Anvers</i> »	« <i>De la viande de bœuf ou de cheval fumée.</i> » <sup>549</sup>
« <i>Moutonnerie</i> »	Un type de boucherie qui se spécialise dans la vente de la viande de mouton. <sup>550</sup>

Des légumes		
Le français de Belgique	Le français standard	Commentaires
« <i>Légumier</i> »	« <i>Marchand de légumes</i> » <sup>551</sup>	On utilise aussi le synonyme « <i>verdurier</i> ». En France, le mot « <i>légumier</i> » désigne un producteur de légumes. <sup>552</sup>
« <i>Salade</i> »	« <i>Laitue</i> » <sup>553</sup>	
« <i>Salade de blé</i> »	« <i>Mâche</i> » <sup>554</sup>	

---

<sup>549</sup> Mercier 2000, p. 157.

<sup>550</sup> Blampain et al. 1997, p. 198.

<sup>551</sup> Walter 1993, p. 188.

<sup>552</sup> Francard et al. 2010, p. 219.

<sup>553</sup> Blampain et al. 1997, p. 198.

<sup>554</sup> Ibid, p. 198.

Au restaurant			
Le français de Belgique	Le français standard	Explication	Commentaires
« <i>Cannibale</i> »		« <i>Le toast au steak tartare, à la viande crue.</i> » <sup>555</sup>	
« <i>Dringuelle</i> »	« <i>Pourboire</i> » <sup>556</sup>		Cette dénomination est d'origine allemande. Elle vient du mot « <i>Trinkgeld</i> ». <sup>557</sup>
« <i>Filet américain</i> »	« <i>Steak tartare</i> » <sup>558</sup>	« <i>Le bifteck haché assaisonné d'aromates et mangé cru.</i> » <sup>559</sup>	On trouve ce terme aussi en français de Luxembourg. <sup>560</sup>
« <i>Waterzooi</i> »		« <i>Du poulet, parfois du poisson, cuits et servis dans un bouillon.</i> » <sup>561</sup>	

D'autres expressions liées à l'alimentation			
Le français de Belgique	Le français standard	Explication	Commentaires
« <i>Caracole</i> »	« <i>Escargot</i> » <sup>562</sup>		En Wallonie, ce mollusque est aussi appelé « <i>limaçon</i> ». On emploie aussi le mot du français standard. <sup>563</sup>

<sup>555</sup> Blampain et al. 1997, p. 198.

<sup>556</sup> Francard et al. 2010, p. 144.

<sup>557</sup> Ibid, p. 144.

<sup>558</sup> Mercier 2000, p. 157.

<sup>559</sup> Depecker 1990, p. 173.

<sup>560</sup> Francard et al. 2010, p. 166.

<sup>561</sup> Blampain et al. 1997, p. 198.

<sup>562</sup> Francard et al. 2010, p. 85.

<sup>563</sup> Ibid, p. 85.

« <i>Cassette</i> »		Un type de fromage blanc. <sup>564</sup>	Cette dénomination est utilisée en région de Namur. <sup>565</sup>
« <i>Crème-glace ; crème à la glace</i> »	« <i>Glace ; crème glacée</i> » <sup>566</sup>		
« <i>Escavèche</i> »		« <i>Une préparation de poisson en gelée vinaigrée.</i> » <sup>567</sup>	
« <i>Fricassée</i> »		« <i>Omelette au lard.</i> » <sup>568</sup>	
« <i>Frisko</i> »	« <i>Esquimau</i> » <sup>569</sup>		La dénomination vient du nom de marque créée par la compagnie « <i>Artic</i> » en moitié du 20 <sup>e</sup> siècle. <sup>570</sup>
« <i>Fritkot</i> »		Le bâtiment où on vend des frites. <sup>571</sup>	Cet emploi est connu surtout à Bruxelles. En Wallonie, on dit « <i>baraque à frites</i> ». Il s'agit d'un emprunt au mot flamand « <i>fritkot</i> ». <sup>572</sup>

---

<sup>564</sup> Mercier 2000, p. 157.

<sup>565</sup> Ibid, p. 157.

<sup>566</sup> Blampain et al. 1997, p. 197.

<sup>567</sup> Mercier 2000, p. 157.

<sup>568</sup> Walter 1993, p. 188.

<sup>569</sup> Francard et al. 2010, p. 176.

<sup>570</sup> Ibid, p. 176.

<sup>571</sup> Ibid, p. 177.

<sup>572</sup> Ibid, p. 177.

## Le lexique des sports et des jeux

Le français de Belgique	Le français standard	Explication	Commentaires
« <i>Back</i> »	« <i>Arrière</i> » <sup>573</sup>	Le joueur du football en derrière. <sup>574</sup>	Il s'agit d'un emprunt au mot anglais « <i>back</i> ». <sup>575</sup>
« <i>Centre-avant</i> »	« <i>Avant-centre</i> » <sup>576</sup>	Le joueur du football qui « évolue près du centre du terrain ». <sup>577</sup>	Il s'agit d'un calque du mot anglais « <i>centre-forward</i> ». <sup>578</sup>
« <i>Combat naval</i> »	« <i>Bataille navale</i> » <sup>579</sup>	Un jeu de société. <sup>580</sup>	
« <i>Extérieur</i> »	« <i>Ailier</i> » <sup>581</sup>	Le joueur du football qui est un avant jouant à l'extrême gauche ou droite. <sup>582</sup>	
« <i>Extra time</i> »	« <i>Prolongation</i> » <sup>583</sup>	La période supplémentaire pendant laquelle le match qui est en égalité devait être décidé. <sup>584</sup>	Il s'agit d'un emprunt au mot anglais « <i>extra time</i> ». <sup>585</sup>
« <i>Goal</i> »	« <i>But</i> » <sup>586</sup>		

<sup>573</sup> Francard et al. 2010, p. 45.

<sup>574</sup> Ibid, p. 45.

<sup>575</sup> Ibid, p. 45.

<sup>576</sup> Ibid, p. 91.

<sup>577</sup> Ibid, p. 91.

<sup>578</sup> Ibid, p. 91.

<sup>579</sup> Ibid, p. 110.

<sup>580</sup> Ibid, p. 110.

<sup>581</sup> Ibid, p. 159.

<sup>582</sup> Ibid, p. 159.

<sup>583</sup> Ibid, p. 159.

<sup>584</sup> Ibid, p. 159.

<sup>585</sup> Ibid, p. 159.

<sup>586</sup> Ibid, p. 187.

« <i>Half</i> »	« <i>Demi</i> » <sup>587</sup>	Le joueur du football qui se trouve entre les avants et les arrières. <sup>588</sup>	On utilise plus souvent le synonyme « <i>médian</i> ». Il s'agit d'un emprunt à l'anglais « <i>half</i> ». <sup>589</sup>
« <i>Keeper</i> »	« <i>Gardien de but</i> » <sup>590</sup>		Il s'agit de l'emprunt à l'anglais « <i>goal-keeper</i> ». <sup>591</sup>
« <i>Kicker</i> »	« <i>Baby-foot</i> » <sup>592</sup>	Le jeu de football de table. <sup>593</sup>	La dénomination vient du nom d'une société suisse qui a fabriqué le baby-foot. Cet emploi est connu aussi au Luxembourg. <sup>594</sup>
« <i>Médian</i> »	« <i>Demi</i> » <sup>595</sup>		
« <i>Nul blanc</i> »	« <i>Score nul</i> » <sup>596</sup>	« <i>Score de 0-0</i> » <sup>597</sup>	Le terme a été créé par le processus de la substantivation de l'adjectif « <i>nul</i> ». La deuxième partie de ce terme – « <i>blanc</i> » signifie quelque chose qui « <i>ne porte aucune marque</i> ». <sup>598</sup>

---

<sup>587</sup> Francard et al. 2010, p. 197.

<sup>588</sup> Ibid, p. 197.

<sup>589</sup> Ibid, p. 197.

<sup>590</sup> Ibid, p. 209.

<sup>591</sup> Ibid, p. 209.

<sup>592</sup> Ibid, p. 210.

<sup>593</sup> Ibid, p. 210.

<sup>594</sup> Ibid, p. 210.

<sup>595</sup> Ibid, p. 237.

<sup>596</sup> Ibid, p. 255.

<sup>597</sup> Ibid, p. 255.

<sup>598</sup> Ibid, p. 255.

## Le lexique des emplois

Le français de Belgique	Le français standard	Explication	Commentaires
« <i>Accompagnateur de train</i> »	« <i>Contrôleur ; chef de bord</i> » <sup>599</sup>		Les mots du français standard sont aussi utilisés en Belgique. <sup>600</sup>
« <i>Ardoisier</i> »	« <i>Couvreur</i> » <sup>601</sup>	La personne qui répare les toits. <sup>602</sup>	
« <i>Autocariste</i> »	« <i>Conducteur de car</i> » <sup>603</sup>		En France, ce mot décrit une personne qui possède une compagnie d'autocars. <sup>604</sup>
« <i>Camionneur</i> »	« <i>Chauffeur routier</i> » <sup>605</sup>		On emploie ce terme aussi au Québec. Il s'agit d'un belgicisme de fréquence – le mot est aussi employé en France, mais il est moins usité que « <i>chauffeur routier</i> ». <sup>606</sup>
« <i>Chef-garde</i> »	« <i>Contrôleur de train</i> » <sup>607</sup>		Le synonyme « <i>accompagnateur de train</i> » est plus usité. <sup>608</sup>

<sup>599</sup> Francard et al. 2010, p. 20.

<sup>600</sup> Ibid, p. 20.

<sup>601</sup> Ibid, p. 31.

<sup>602</sup> Ibid, p. 31.

<sup>603</sup> Ibid, p. 36.

<sup>604</sup> Ibid, p. 36.

<sup>605</sup> Ibid, p. 82.

<sup>606</sup> Ibid, p. 82.

<sup>607</sup> Ibid, p. 96.

<sup>608</sup> Ibid, p. 96.

« <i>Libraire</i> »	« <i>Papetier-libraire</i> » <sup>609</sup>	« <i>Le commerçant qui vend des livres, des revues, des journaux, du papier, des fournitures d'école et de bureau.</i> » <sup>610</sup>	En français standard, ce terme est utilisé pour la personne qui vend des livres. <sup>611</sup>
« <i>Logopède</i> »	« <i>Orthophoniste</i> » <sup>612</sup>	« <i>Le thérapeute qui exerce la spécialité médicale qui a pour objectif de faire le diagnostic et le traitement des troubles du langage et de la communication.</i> » <sup>613</sup>	Ce terme est aussi employé au Luxembourg et en Suisse où il a la forme de « <i>logopédiste</i> ». Il s'agit d'un mot constitué de deux mots grecs : « <i>logos</i> » qui veut dire « <i>parole</i> » et « <i>pais</i> » ou « <i>paidos</i> » signifiant « <i>enfant</i> ». <sup>614</sup>
« <i>Machiniste</i> »	« <i>Conducteur d'une locomotive</i> » <sup>615</sup>		

---

<sup>609</sup> Francard et al. 2010, p. 220.

<sup>610</sup> Ibid, p. 220.

<sup>611</sup> Ibid, p. 220.

<sup>612</sup> Ibid, p. 224.

<sup>613</sup> Ibid, p. 224.

<sup>614</sup> Ibid, p. 224.

<sup>615</sup> Ibid, p. 227.

## Le lexique concernant les adjectifs numériques

Le français de Belgique	Le français standard	Commentaires
« Cent et un », « Cent et deux »	« Cent un », « Cent deux » <sup>616</sup>	
« Nonante »	« Quatre-vingt-dix » <sup>617</sup>	Cet emploi est aussi connu en Suisse et dans l'Est de la France. Il vient du mot du latin populaire « <i>nonanta</i> ». <sup>618</sup>
« Septante »	« Soixante-dix » <sup>619</sup>	Cet emploi est aussi connu en Suisse. <sup>620</sup> Il s'agit d'un archaïsme et il a l'origine au mot du latin populaire « <i>septanta</i> ». <sup>621</sup>

## D'autres différences lexicales

Le français de Belgique	Le français standard	Explication	Commentaires
« Amigo »	« Cachot de police » <sup>622</sup>		Il s'agit d'un emprunt à l'espagnol. <sup>623</sup>
« Cabine électrique »	« Transformateur » <sup>624</sup>		

<sup>616</sup> Francard et al. 2010, p. 90.

<sup>617</sup> Walter 1993, p. 188.

<sup>618</sup> Francard et al. 2010, p. 253.

<sup>619</sup> Mercier 2000, p. 185.

<sup>620</sup> Francard et al. 2010, p. 333.

<sup>621</sup> Mercier 2000, p. 185.

<sup>622</sup> Francard et al. 2010, p. 27.

<sup>623</sup> Mercier 2000, p. 153.

<sup>624</sup> Francard et al. 2010, p. 79.

« Diesel »	« Gasoil » <sup>625</sup>	« Le produit issu de la distillation du pétrole, utilisé comme carburant dans des moteurs adaptés. » <sup>626</sup>	Cet emploi est connu aussi au Luxembourg, au Québec et en Suisse. En français standard, ce mot décrit le type de moteur. Il peut être aussi un synonyme de « gasoil » mais moins usité. <sup>627</sup>
« Éternit »	« Fibrociment » <sup>628</sup>	« Le matériau de construction composé de ciment mélangé à des fibres, utilisé surtout pour la couverture de toits et de façades. » <sup>629</sup>	
« Folder »	« Dépliant » <sup>630</sup>		Il s'agit d'un emprunt au mot anglais « folder ». <sup>631</sup>
« Frigobox »	« Glacière » <sup>632</sup>		Il s'agit d'un faux anglicisme. La première partie est formée d'un mot français « frigo » et la deuxième d'un mot anglais « box » signifiant « boîte ». <sup>633</sup>

<sup>625</sup> Francard et al. 2010, p. 137.

<sup>626</sup> Ibid, p. 137.

<sup>627</sup> Ibid, p. 137.

<sup>628</sup> Ibid, p. 157.

<sup>629</sup> Ibid, p. 157.

<sup>630</sup> Ibid, p. 172.

<sup>631</sup> Ibid, p. 172.

<sup>632</sup> Ibid, p. 176.

<sup>633</sup> Ibid, p. 176.

« <i>Frigolite</i> »	« <i>Polystyrène</i> » <sup>634</sup>		Le terme « <i>polystyrène</i> » n'est pas utilisé couramment, il fait partie du lexique spécialisé. Cette dénomination à l'origine dans le nom du marque <i>Frigolith</i> . <sup>635</sup>
« <i>L.P.G.</i> »	« <i>G.P.L.</i> » <sup>636</sup>		Cette abréviation vient de l'expression anglaise « <i>Liquid Petroleum Gas</i> » qui veut dire « <i>gaz de pétrole liquéfié</i> ». On emploie la même abréviation aussi au Luxembourg. <sup>637</sup>
« <i>Percolateur</i> »	« <i>Cafetière électrique</i> » <sup>638</sup>	La machine à café destinée à l'usage individuel. <sup>639</sup>	En français de référence, le terme désigne aussi une machine servant à la préparation du café mais pour des collectivités. <sup>640</sup>
« <i>Zwanze</i> »		L'humour typique des Bruxellois. <sup>641</sup>	Il s'agit d'un emprunt au mot flamand « <i>zwans</i> » qui signifie « <i>bêtise</i> » ou « <i>plaisanterie</i> ». <sup>642</sup>

---

<sup>634</sup> Francard et al. 2010, p. 176.

<sup>635</sup> Ibid, p. 176.

<sup>636</sup> Ibid, p. 225.

<sup>637</sup> Ibid, p. 225.

<sup>638</sup> Ibid, p. 271.

<sup>639</sup> Ibid, p. 271.

<sup>640</sup> Ibid, p. 271.

<sup>641</sup> Ibid, p. 390.

<sup>642</sup> Ibid, p. 390.

### **Annexe n. 3**

## **COMMUNES DE WALLONIE PAR CANTON, DISTRICT, ARRONDISSEMENT, PROVINCE**

Arrondissements, districts, cantons, décret du 13-10-2011, art. 4, repris de Wallex, Code de la démocratie locale, in fine. Cantons et communes sur base d'élections antérieures. *Cela peut évoluer d'ici octobre 2018.*

J'ai indiqué aussi par district le nombre de conseillers à élire pour la province. Je n'avais, en 2012, indiqué le nombre de sièges que de quelques communes, mais un ami a complété le tableau. De toute manière, nous avons pu nous tromper et vous devez vérifier à la source dans l'arrêté du 26 avril 2012 sur les districts ou dans l'arrêté du 26 avril 2012 sur les communes et dans les arrêtés correspondants lorsqu'ils seront disponibles pour 2018. N'hésitez pas à m'envoyer un e-mail si vous voyez des erreurs.

...

Province de Liège

Arrondissement administratif de Huy

<b>Districts</b>	<b>Sièges</b>	<b>Cantons</b>	<b>Communes</b>	<b>Sièges</b>
Huy	6	Huy	Huy	27
			Amay	23
			Marchin	17
			Wanze	23
		Ferrières	Ferrières	15
		Héron	Héron	17
			Burdinne	11
		Nandrin	Nandrin	17

<b>Districts</b>	<b>Sièges</b>	<b>Cantons</b>	<b>Communes</b>	<b>Sièges</b>
			Anthisnes	15
			Clavier	15
			Engis	17
			Hamoir	13
			Modave	15
			Ouffet	11
			Tinlot	11
		Verlaine	Verlaine	15
			Villers-le-Bouillet	17

Arrondissement administratif de Liège

<b>Districts</b>	<b>Sièges</b>	<b>Cantons</b>	<b>Communes</b>	<b>Sièges</b>
Liège	10	Liège	Liège	49
Visé	5	Visé	Visé	25
			Dalhem	17
		Bassenge	Bassenge	19
			Juprelle	19
			Oupeye	27
		Herstal	Herstal	33
Fléron	7	Fléron	Fléron	25

<b>Districts</b>	<b>Sièges</b>	<b>Cantons</b>	<b>Communes</b>	<b>Sièges</b>
			Beyne-Heusay	21
			Blégny	23
			Chaufontaine	27
			Soumagne	25
			Trooz	19
		Aywaille	Aywaille	21
			Comblain-au-Pont	17
			Esneux	23
			Sprimont	23
		Seraing	4	Seraing
Neupré	21			
Saint-Nicolas	5	Saint-Nicolas	Saint-Nicolas	27
			Ans	29
		Grâce-Hollogne	Grâce-Hollogne	27
			Awans	19
			Flémalle	29

...

Source: MEEÛS, Dominique. Communes de Wallonie par canton, district, arrondissement, province. *Dominique MeeÛs, page personnelle* [en ligne]. Le 21 décembre 2017 [consulté le 18 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.d-meeus.be>.

## **Annexe n. 4**

# Les communautés

- Compétences
- Communauté flamande
- Communauté française
- Communauté germanophone

Au même niveau que l'État fédéral et les régions, se trouvent les communautés. La Belgique fédérale comprend trois communautés: la Communauté française, la Communauté flamande et la Communauté germanophone. L'existence de ces collectivités est basée sur la notion de "langue".

## Le territoire des communautés

La Communauté française exerce ses compétences dans les provinces wallonnes, déduction faite des communes germanophones, et à Bruxelles; la Communauté flamande exerce ses compétences dans les provinces flamandes et à Bruxelles; la Communauté germanophone exerce ses compétences dans les communes de la région de langue allemande, toutes situées dans la province de Liège.

Source : SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL BELGE. Les communautés. *Belgium.be* [en ligne]. 2018 [consulté le 18 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.belgium.be/fr/la\\_belgique/pouvoirs\\_publics/communautes](https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/communautes).

## **Annexe n. 5**

### **Le Poulidor de Laarne est devenu maïeur**

PAR OLIVIER MOUTON Publié le vendredi 13 juillet 2001 à 00h00 - Mis à jour le vendredi 13 juillet 2001 à 00h00

#### **RENCONTRE**

Ignace est un sacré bourgmestre. Dans les couloirs de la maison communale de Laarne, en Flandre orientale, il tourbillonne entre les portes grandes ouvertes pour régler une question de détail, pour insuffler une démarche. *«Vous comprenez, mon secrétaire communal est en vacances»*, s'excuse-t-il. La chemise décontractée, les cheveux en bataille, le dénommé De Baerdemaeker s'installe alors dans son bureau où, en toile de fond sonore, on peut entendre quelques morceaux... de disco.

A 46 ans, ce professeur à la section architecture de l'Institut Saint-Luc à Gand est devenu maïeur un peu par hasard, en octobre 2000. Même si ce n'est, en somme, que l'aboutissement d'une carrière locale menée en feu follet au départ d'un groupe d'amis se présentant sous le label ID. Aujourd'hui, cette excellence devenue libérale progressiste est épanouie dans sa fonction. Son principal souci? Revivifier la démocratie. Avec, en ligne de mire, une évolution majeure voulue par son parti et adoptée par le gouvernement flamand: l'élection directe des bourgmestres.

#### **UN LABORATOIRE VIVANT**

Ignace De Baerdemaeker est bien placé pour parler des limites d'une telle «révolution». Seul échevin libéral d'une coalition CVP-VLD, il a piégé son ancien partenaire pour décrocher l'écharpe. *«Le CVP était convaincu de pouvoir obtenir la majorité absolue et se montrait très arrogant à notre égard»* dit-il. *«Mais il n'a finalement obtenu que 10 sièges sur 21.»* L'occasion pour le VLD de bâtir une coalition avec le SP et la Volksunie. Voilà le CVP jeté dans l'opposition.

Lorsque l'on parle de l'élection directe des bourgmestres, Laarne est ainsi la preuve vivante des difficultés qu'une telle règle «brute» pourrait poser. L'homme politique le plus populaire de cette petite commune aux portes de Gand n'est autre que l'ancien bourgmestre, Alain Dierickx, avec 1 506 voix de préférence. Un CVP. Le sautillant Ignace, lui, a obtenu 986 voix. Traduction: une élection directe pure et simple imposerait une cohabitation à la française, avec un maïeur de l'opposition présidant le collège communal.

*«Il est évident que l'on doit limiter le choix du bourgmestre au sein de la majorité»*, estime notre interlocuteur. *«Dans le cas contraire, la situation serait ingérable. Le principal intérêt d'une élection directe, c'est d'empêcher les petits jeux politiques. Plus question, par exemple, de voir un parti réclamer la fonction maïorale pour accepter de rentrer dans une majorité. On ne fera plus ce que l'on veut, comme trop souvent dans les petites communes. L'électeur pèsera davantage sur la décision.»*

L'autre condition nécessaire à une telle mini révolution, c'est la suppression de l'effet dévolutif de la case de tête. En d'autres termes, pas question de voir les votes en tête de liste compter pour les personnalités situées aux premières places. La démocratie doit pleinement jouer son rôle. *«C'est un pas important posé en direction du citoyen. Le seul danger, c'est qu'une personnalité incompétente soit désignée par l'électeur. Mais franchement, je n'y crois pas...»*

Ignace a le ton enthousiaste. *«Avant, dans le collège avec le CVP», lâche-t-il, «je me sentais souvent trahi, mais je ne pouvais rien dire. Maintenant, au sein de notre tripartite, chacun peut se positionner sur les dossiers qui lui sont proches. Et on parle ouvertement des problèmes.»* Pas de frustration, en somme. C'est fou: entendre le maïeur de Laarne, c'est retrouver le parfum qui prévaut au sein de l'arc-en-ciel fédéral. Décomplexé, en apparence du moins. Le bourgmestre monte au balcon de la vieille maison communale et s'amuse à saluer les passant. Pour la photo. Et oui, bien sûr, Ignace veut bien en avoir une copie. L'image, là aussi, compte...

© La Libre Belgique 2001

## **PAR OLIVIER MOUTON**

Source : MOUTON, Olivier. Le Poulidor de Laarne est devenu maïeur. *La Libre.be* [en ligne]. Le 13 juillet 2001 [consulté le 18 mars 2018]. Disponible sur :

<http://www.lalibre.be/actu/belgique/le-poulidor-de-laarne-est-devenu-maieur-51b87385e4b0de6db9a6005e>.

## **Annexe n. 6**

### **Service Clientèle et contact**

Je n'ai pas reçu ma commande endéans trois jours ouvrés. Que dois-je faire ?

Si votre envoi n'est pas arrivé endéans trois jours ouvrés après le message d'expédition, vous pouvez nous contacter au 011 - 988 360 ou nous envoyer un e-mail à [klantenservice@centralpoint.be](mailto:klantenservice@centralpoint.be).

Téléphonez ou chattez est possible aussi  
Appelez 011 988 362 (jours ouvrables de 9h à 17h30)

---

Source : CENTRALPOINT.BE. Service Clientèle et contact. *Centralpoint.be* [en ligne]. 2018 [consulté le 18 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.centralpoint.be/fr/service-clients/je-nai-pas-re-u-ma-commande-endeans-trois-jours-ouvres-que-dois-je-faire-62/>.

## **Annexe n. 7**

### **Agent Call center NL (M/V)**

Via ACCENT

Encore **4 jours** pour postuler

Accent Jobs allie la flexibilité d'une agence d'intérim et la qualité d'une agence de sélection. Seuls des emplois pouvant déboucher sur un contrat fixe sont proposés. Pour ce faire nous pouvons nous appuyer sur 700 collaborateurs passionnés qui aident chaque jour plus de 12 000 personnes à trouver un emploi.

Comptant 230 agences Accent Jobs constitue le plus grand réseau de la Belgique.

#### **Description de la fonction**

- vous prospectez chez les particuliers
- vous mettez tout en œuvre pour atteindre vos objectifs
- vous encodez les suivis dans la base de donnée
- vous travaillez dans un open space par équipe de +/-10 personnes.

#### **Profil**

- Vous parlez parfaitement le néerlandais
- Vous avez déjà eu une expérience stable en tant qu'agent call center Outband
- vous êtes un commercial dans l'âme
- vous avez une bonne vitesse de frappe et êtes à l'aise avec un ordinateur
- le téléphone est votre meilleur ami
- vous avez un bon sens relationnel
- vous êtes orienté résultat
- votre élocution est claire limpide et cohérente.

#### **Offre**

Een job met optie vast in een spontaan team van collega's die heel familiaal met elkaar opschieten en een nauwe en hechte band met elkaar hebben!

Lors du processus de candidature nous jouons le rôle du coach pour vous apporter aide et conseil. Notre objectif? Vous aider à dénicher le job de vos rêves! Période intérimaire en vue d'un contrat fixe

Rémunération selon barème (+- 1350 net) + frais de transport.

Chèques-repas après 6 mois d'ancienneté

=> Part time: 25H/semaine 4H ou 5H/jour de 5 jours/semaine + choix matin ou soir  
=> Full time: 38h/semaine - FLEXIBILITÉ ENTRE 08H et 22H.

Source : ACCENT. Agent Call center NL (M/V). *Jobat* [en ligne]. 2018 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.jobat.be/fr/agent-call-center-nl-m-v/job\\_1009907.aspx#](https://www.jobat.be/fr/agent-call-center-nl-m-v/job_1009907.aspx#).

## **Annexe n. 8**

### **Étudiants**

**Découvre les coulisses des Chemins de fer en tant qu'étudiant:** tu es étudiant et tu as envie de mieux connaître notre entreprise en vue peut-être d'y décrocher un job plus tard ? Nous te proposons différentes manières de découvrir les coulisses des Chemins de fer. Tu pourras ainsi apprendre un tas de choses sur la vie et le fonctionnement des Chemins de fer et qui sait, avoir la chance d'y travailler aussi un jour.

### **Fais un stage**

#### **Ta première expérience de travail via un stage**

Tu es ingénieur, technicien, collaborateur RH ou communication, assistant social, spécialiste ICT, ... viens vivre les Chemins de fer de l'intérieur. En faisant un stage (non rémunéré) aux Chemins de fer, tu acquies de l'expérience dans le secteur des transports ferroviaires. Et grâce à ce stage, tu augmentes tes chances de décrocher un job aux Chemins de fer.

### **Travaille comme jobiste**

#### **Un job d'étudiant aux Chemins de fer sur ton C.V.**

Pendant les vacances, viens donner un coup de main aux collègues des Chemins de fer. De cette manière, tu pourras obtenir de l'expérience professionnelle et te faire un peu d'argent de poche grâce à ton job d'étudiant. Nous cherchons des jobistes dans différents départements : ICT, entretien technique, administration, ...

### **Postule pour un job fixe**

#### **Choisis ta carrière et pose ta candidature**

Découvre toutes nos offres d'emploi qui correspondent à tes intérêts et ta formation. Postule directement en ligne. Tu peux déjà le faire dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'année au cours de laquelle tu es diplômé. Si ta candidature correspond à l'offre, tu seras invité(e) pour un test, un entretien d'embauche et éventuellement un examen médical.

Découvre toutes les offres, cliquez ici

### **BERT: imagine la solution technique et gagne**

Tu es un as de la technique ? Gagne la Belgian Railways Competition 2017-2018!

Prof ou élève ? Vous êtes à la recherche de nouveaux défis passionnants à relever ensemble ? **BERT** (Belgian Railways Competition for Technicians) est fait pour vous !

BERT est une compétition nationale organisée par les Chemins de fer et ouverte aux élèves du troisième degré de l'enseignement technique ou professionnel dont l'orientation d'étude est la "mécanique-électricité" ou "informatique".

De magnifiques prix sont à gagner, tant pour l'école que les étudiants.

L'équipe gagnante sera celle qui contribuera vraiment à la sécurité et à un meilleur fonctionnement du trafic ferroviaire.

## Viens pour une visite

Vous pouvez prévoir une **visite éducative** avec vos élèves (de dernière année) dans l'un de nos ateliers techniques ou dans un poste de signalisation à proximité de votre école. Une visite guidée au sein de la gare de Liège-Guillemins par exemple, vaut certes aussi le détour! Vous pourrez ainsi faire découvrir à vos élèves le monde de la technologie ferroviaire. Ces visites sont complétées par la présentation de classe "Travailler pour les Chemins de fer" (l'ensemble dure environ **un demi jour**).

En outre, nous prévoyons un billet aller-retour **gratuit** pour vous et vos élèves.

Vous pouvez introduire votre demande via [railjobs@hr-rail.be](mailto:railjobs@hr-rail.be)

Source : LES CHEMINS DE FER. Étudiants. *Les Chemins de fer engagé* [en ligne]. 2018 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.lescheminsdeferengagent.be/Etudiants>.

## **Annexe n. 9**

# **+23% en Wallonie et à Bruxelles: voici la nouvelle carte de la pauvreté, commune par commune**

Voilà un bilan dont, à trois mois désormais des élections du 25 mai, le gouvernement Di Rupo se serait bien passé. Il concerne la pauvreté en Belgique. Ou plus exactement le nombre de citoyens qui dépendent du minimex, qu'on appelle désormais poliment le « revenu d'intégration sociale » (RIS). Et ce bilan est reparti nettement à la hausse, en 2013, après deux années de relative stabilisation.

Les constats qui suivent se basent sur les chiffres, tout chauds, calculés par le SPP Intégration sociale.

Au niveau des régions, Bruxelles arrive largement en tête, avec 4,8 % de minimexés en plus (28.677). Derrière, le phénomène est neuf : la Flandre paie le prix cash de ses restructurations à la pelle. En 2013, ses minimexés ont augmenté de 2,8 % (23.876), contre 2,5 % pour la Wallonie même si celle-ci bat toujours – et de loin – tous les records avec 45.848 minimexés pris en charge, soit à elle seule un peu moins de la moitié de l'ensemble du pays.

L'année 2013 est donc un très mauvais cru pour la pauvreté, après deux années de relative stabilisation. En 2012, le nombre moyen de minimexés n'avait augmenté que de 0,5 %, se permettant même le luxe de diminuer de 0,8 % en 2011.

Source : CARPENTIER, Christian. +23% en Wallonie et à Bruxelles : voici la nouvelle carte de la pauvreté, commune par commune. *Sudinfo* [en ligne]. Le 26 février 2014 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur :

<http://www.sudinfo.be/archive/recup/946086/article/actualite/societe/2014-02-26/23-en-wallonie-et-a-bruxelles-voici-la-nouvelle-carte-de-la-pauvrete-commune-par#>.

## **Annexe n. 10**

### **Le nombre de navetteurs venant travailler à Bruxelles chaque matin serait en diminution**

Et cela concerne tant les travailleurs wallons que les flamands : moins 30 000 environ en 5 ans. C'est une tendance lourde, selon l'Observatoire bruxellois de l'emploi. Cela veut dire que de plus en plus de Bruxellois occupent des emplois à Bruxelles.

Les travailleurs venant d'autres régions étaient 370 000 en 2010 et 340 000 en 2015. Des chiffres qui montrent que la tendance observée depuis les années 80 (à savoir que Bruxelles attirait toujours plus de Flamands et de Wallons) s'est bien inversée.

#### **Comment l'expliquer ?**

Selon le spécialiste de l'Observatoire bruxellois de l'emploi, interrogé ce matin dans le journal *Le soir*, il y aurait plusieurs explications. Tout d'abord, les navetteurs en général seraient plus âgés et quand ils partent à la pension, ils ne sont pas forcément remplacés.

Ensuite, les Bruxellois sont de plus en plus nombreux à postuler dans leur propre région et à y être embauchés. Enfin, la bonne santé économique de la Flandre n'encourage pas les Flamands à postuler à Bruxelles.

Résultat, depuis 2015, la part des navetteurs qui entrent chaque matin à Bruxelles, est passée pour la première fois sous la barre des 50%.

Source : FIEVET, Véronique. Le nombre de navetteurs venant travailler à Bruxelles chaque matin serait en diminution. *RTBF* [en ligne]. Le 20 février 2017 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtb.be/info/regions/detail\\_le-nombre-de-navetteurs-venant-travailler-a-bruxelles-chaque-matin-serait-en-diminution?id=9534709](https://www.rtb.be/info/regions/detail_le-nombre-de-navetteurs-venant-travailler-a-bruxelles-chaque-matin-serait-en-diminution?id=9534709).

## **Annexe n. 11**

### **Le décret « Paysage » (ou décret « Marcourt »)**

*Le décret « Paysage » (aussi connu sous le nom de décret « Marcourt ») est entré en vigueur durant l'année académique 2014-2015 afin de réformer l'enseignement supérieur. Ses différentes mesures continueront de s'étendre progressivement durant les prochaines années. Petite cure de rappel destinée à ceux qui auraient besoin d'éclaircissements sur le sujet.*

#### **Réussite à 10/20**

Avant le décret « Paysage », la réussite était fixée à 10/20 pour chaque cours et à 12/20 pour la moyenne de l'année. Depuis l'année académique 2014-2015, la réussite a été abaissée à 10/20 également pour la moyenne de l'année.

Concrètement, un étudiant qui obtient une note égale ou supérieure à 10/20 pour un cours donné se voit automatiquement octroyer définitivement les crédits dudit cours (plus besoin de report de notes). Contrairement à ce qui se faisait auparavant, un étudiant ne pourra plus repasser un cours qu'il a réussi dans le but d'augmenter sa moyenne.

S'il n'est plus vraiment question de points de "balance", le jury de fin d'année peut tout de même décider d'octroyer les crédits d'un (ou de plusieurs) cours à un étudiant ayant obtenu une note inférieure à 10/20 pour le (ou les) cours en question. Donc pas de panique si vous avez une moyenne de 16/20 entachée par un échec de 9/20 : le jury devrait se montrer clément !

Au niveau des délibérations, les mentions ne sont plus attribuées par année d'études mais par cycle (dès 2015-2016). Une réussite sans mention fait son apparition pour les étudiants ayant clôturé leur cycle avec une moyenne comprise entre 10 et 12 (sous réserve d'une décision du jury qui peut éventuellement octroyer un grade à un étudiant disposant d'une moyenne inférieure à celle requise).

En résumé, au niveau des moyennes par cycle :

- la réussite sans mention est fixée à 10/20 ;
- la réussite avec satisfaction est fixée à 12/20 ;
- la réussite avec distinction est fixée à 14/20 ;
- la réussite avec grande distinction est fixée à 16/20 ;
- la réussite avec la plus grande distinction est fixée à 18/20.

#### **Réorganisation de la structure des cursus**

Le concept d'années d'études est modifié et laisse place à une organisation par cycle (à savoir : 180 crédits pour un bachelier, 60 crédits pour un master en un an, 120 crédits pour un master classique).

La première année de bachelier est la seule année où un bloc de 60 crédits prédéfinis est imposé aux étudiants. Ceux-ci pourront poursuivre le cycle (en d'autres termes, passer en deuxième année) s'ils réussissent 45 de ces 60 crédits initiaux.

Cette nouvelle structure permet aux étudiants de fixer eux-mêmes leurs programmes annuels (« à la carte »), pour peu qu'ils respectent les « prérequis » et « corequis » relatifs aux différents cours :

- un prérequis est un cours qu'un étudiant doit avoir réussi au préalable pour pouvoir suivre un cours spécifique. Par exemple, il est impossible de choisir le cours de « Math 3 » sans avoir réussi auparavant le cours de « Math 2 ». Logique !
- un corequis est un cours qu'un étudiant doit avoir réussi au préalable ou qu'il doit suivre en même temps qu'un cours spécifique.

Les étudiants sont tenus de s'inscrire à des cours pour atteindre au minimum 60 crédits durant les années suivant leur BA1 (ces 60 crédits comprennent les cours à représenter en cas d'échec). Chaque programme de cours doit être approuvé par un jury. Au cas où un étudiant venait à rater des crédits « excédentaires », sa réussite ne serait pas remise en cause. Les cours en question seraient simplement ajoutés d'office à son cursus l'année suivante.

Un cycle d'études est considéré comme réussi une fois qu'un étudiant a totalisé le nombre de crédits requis (pour rappel : 180 crédits pour un bachelier, 60 ou 120 crédits pour un master). Toutefois, dès la rentrée 2015-2016, un étudiant de bachelier ayant acquis 165 crédits sur 180 pourra être admis en master. Il sera néanmoins obligé de se réinscrire en bachelier afin de présenter à nouveau les crédits non acquis.

À noter également que les cours tendent vers une quadrimestrialisation globale (c'est-à-dire qu'à terme, un cours spécifique ne pourra plus être étalé sur les deux quadrimestres).

## Nouvelles échéances d'inscription et de paiement du minerval

La date limite d'inscription est désormais identique pour les universités et hautes écoles et est fixée au 31 octobre. Pour cette échéance, il faudra remettre tous les documents administratifs requis et payer 10% du minerval. Le solde de l'inscription est à payer, quant à lui, pour le 4 janvier au plus tard.

## Assouplissement des passerelles et codiplômation

Le décret « Paysage » assouplit les passerelles entre enseignements supérieurs de type court et de type long. En ce sens, l'année préparatoire au master se voit (techniquement) supprimée. Ainsi, un étudiant disposant d'un diplôme de bachelier en haute école bénéficie désormais d'un accès direct à un master universitaire (son programme peut toutefois être adapté ou encore alourdi de maximum 60 crédits supplémentaires).

Enfin, des institutions académiques partenaires (hautes écoles et/ou universités) peuvent organiser ou gérer conjointement un programme d'études donné. Si un étudiant vient à réussir ce programme, les institutions partenaires lui délivreront conjointement son diplôme.

Source : LOUIS-DE WANDELEER, Laurent. Le décret « Paysage » (ou décret « Marcourt »). *Student.be* [en ligne]. Le 10 août 2015 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.student.be/fr/student-life/le-decret-paysage-decret-marcourt>.

## **Annexe n. 12**

### **Kot qui peut**

**De juin à septembre, la course aux kots bat son plein. Les propriétaires de logements privés sont de plus en plus sollicités.**

Signifiant à l'origine "placard ou petite pièce exigüe", le belgicisme "kot" a rapidement été employé comme terme générique pour les logements étudiants. Quelques mois avant chaque nouvelle année académique débute un véritable marathon pour les jeunes locataires en quête d'un toit pour une année. Réputés trop chers, en nombre insuffisant, en mauvais état, les kots de la capitale alimentent pourtant un business florissant. Le point sur la situation bruxelloise.

#### **Rechercher via de nouvelles interfaces**

Parallèlement aux médiations existantes entre les universités et les propriétaires privés, fleurissent nombre de sites internet de petites annonces concernant exclusivement la location de kots. "BruKot", lancé sur la Toile, il y a un an et demi, est l'un d'eux. *"Ce projet est né d'une expérience. En cherchant moi-même un kot, il y a quelques années, je me suis rendu compte qu'il y avait un réel besoin de créer un tel site"*, explique Nicolas Sauveur, fondateur de "BruKot". Tout comme pour un site de petites annonces traditionnelles, les propriétaires y déposent une description de leur bien immobilier consultable par des étudiants en recherche. Déjà développé pour les villes de Liège et Namur, le concept ne cesse d'évoluer. *"En cette période d'avant-rentree, nous en sommes à quelque 1 000 visites par jour"*, précise le développeur Web. Et les clics effectués ne sont pas que belges. *"La fréquentation du site se répartit entre 75 % de Belges, 10 % de Français et 15 % d'autres nationalités"*, ajoute Nicolas Sauveur. Christine Vandendorpe, assistante sociale à "InforJeunes" le constate également : *"Peu nombreux sont les jeunes qui se déplacent encore au centre pour chercher un kot. L'option Internet a la cote."*

#### **Koter autrement, koter intergénérationnel**

Avoir un senior pour cokoteur, tel est le pari lancé par l'ASBL "Un toit, deux âges", un organisme inspiré d'un modèle français de logement partagé. Basé sur un principe de donnant-donnant, ce concept a débarqué, il y a juste un an, dans la capitale bruxelloise. *"Nous avons déjà une cinquantaine de binômes créés et nous espérons atteindre le cap des septante d'ici septembre"*, se réjouit Claire de Kerautem, responsable de l'ASBL. En échange d'un loyer moindre variant de 80 à 300 €, le jeune locataire accueilli par une personne âgée s'engage principalement à lui apporter quelques services ou à lui tenir compagnie. *"Les étudiants sont en recherche de calme et les seniors de contacts humains. Il s'agit d'une véritable relation win-win"*, précise la responsable de "Un toit, deux âges". Des étudiants de 18 à 30 ans partagent donc le quotidien de seniors âgés en moyenne de 75 à 80 ans. Et la satisfaction de ses potentiels *"grands-parents et enfants de substitution"* est là : 100 % des personnes âgées ont renouvelé leur adhésion au projet contre 70 % des étudiants.

Source : LEROY, Fanny. Kot qui peut. *Intergénérations.be* [en ligne]. Le 12 septembre 2010 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : [http://www.intergeneration.be/news.php?id\\_news=127](http://www.intergeneration.be/news.php?id_news=127).

## **Annexe n. 13**

**Appartement à louer à Saint-Josse-Ten-Noode , 45 m<sup>2</sup> avec  
1 chambre à 600 €**

### Détail

Joli flat meublé proche des institutions européennes, de Madou et Botanique. Meublé pour 1 ou 2 personnes avec cuisine et salle de bain séparées, et une terrasse. Ascenseur, proximité métro et commerces. Location minimum 4 mois. 600€ + 100€ de forfait pour les charges (tout compris).

Référence : 2407

Source : LOGIC-IMMO.BE. Appartement à louer à Saint-Josse-Ten-Noode – 1 chambres – 45m<sup>2</sup> – 600 €. *Immo en Belgique* [en ligne]. 2015 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.logic-immo.be/fr/location/appartements-a-louer/saint-josse-ten-noode-1210/appartement-1-chambre-3d064ba3-2418-4e22-a160-39685bf35810.html>.

## **Annexe n. 14**

### **Comment une seconde résidence est-elle imposée en France ?**

Sa proximité et son agréable météo font de la douce France un pays idéal pour une seconde résidence... Si vous êtes propriétaire d'une seconde résidence en France, vous devrez vous acquitter là-bas de différents impôts et taxes. Mais qu'en est-il en Belgique ? Devrez-vous encore payer d'autres impôts sur votre résidence secondaire à l'étranger ?

Nous examinons la situation du point de vue de l'impôt des personnes physiques d'une part, et des droits de succession et de donation en cas de transfert de patrimoine d'autre part.

Vous avez encore des questions ? Nos conseillers se tiennent à votre disposition et se feront un plaisir de vous mettre en relation avec nos spécialistes de l'Estate Planning.

**Seconde résidence en France et impôt des personnes physiques : du nouveau depuis juillet !**

Jusqu'il y a peu, le traitement fiscal d'une seconde résidence était différent pour un bien situé en Belgique ou à l'étranger.

...

**Et si les usufruitiers venaient à décéder ?**

Le décès ultérieur des donateurs aura pour conséquence l'extinction de leur usufruit. Les enfants deviendront plein propriétaires. En principe, cela ne donnera lieu à des droits de succession ni en France, ni en Belgique.

Vous envisagez de faire une donation en Belgique ? Téléchargez notre dossier gratuit Donation 2016.

Source : GEIRNAERT, Sandrine. Comment une seconde résidence est-elle imposée en France ? *Nagelmackers* [en ligne]. Le 2 août 2016 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.nagelmackers.be/fr/notre-vision/actualites/detail/comment-une-seconde-residence-est-elle-imposee-en-france#>.

## **Annexe n. 15**

### **BOILERS**

Aussi appelé ballon d'eau chaude, le boiler est un équipement de la maison servant à stocker et/ou chauffer l'eau avant utilisation. La réserve d'eau chaude n'est toutefois pas illimitée, lorsque cette dernière est vide, il vous faudra attendre un certain temps avant de disposer à nouveau d'eau chaude.

C'est pourquoi, il est important de choisir avec boiler avec une capacité adaptée à vos besoins ménagers. Les boilers sont généralement électriques ou à gaz et le choix de l'un ou l'autre dépend de votre utilisation quotidienne.

#### **LE BOILER ELECTRIQUE DE CUISINE**

Il a été spécialement étudié pour être installé au-dessus ou en dessous d'un évier. Offrant une contenance de 10 à 30 litres et avec sa cuve arrondie, il trouve sa place dans n'importe quelle cuisine.

#### **LE CHAUFFE-EAU INSTANTANÉ**

Il produit de l'eau chaude en permanence, à volonté et où vous le souhaitez ! Il s'enclenche automatiquement dès que le robinet d'eau chaude s'ouvre et s'arrête lorsqu'on le referme. Il a néanmoins pour inconvénient de produire moins d'eau chaude à la minute.

#### **BOUILLEUR**

Il ne réchauffe que la quantité d'eau réellement nécessaire (de 0,25 à 5 litres), en un minimum de temps. En effet, 5 litres d'eau bouillante correspondent environ à 10 litres d'eau à 55°C. Les autres atouts du bouilleur sont sa facilité de montage et d'entretien.

Source : ETS DUVIVIER. Boiler. *Ets Duvivier* [en ligne]. 2018 [consulté le 19 mars 2018].

Disponible sur : [http://www.duvivier.be/chauffage/informations\\_produits/boiler.php](http://www.duvivier.be/chauffage/informations_produits/boiler.php).

## **Annexe n. 16**

### **CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE**

**Le choix d'un système de production d'Eau Chaude Sanitaire (ECS) dépend directement de vos besoins en eau chaude et de votre système de chauffage.**

Nos chauffe-eau électriques offrent un grand confort en eau chaude au quotidien et une multitude de modèles qui permettent de s'adapter à toutes les configurations.

Notre gamme gain de place, Lineo (chauffe-eau rectangulaire et ultra-plat), répondra à votre besoin d'optimiser votre espace, surtout dans les milieux urbains, et de s'intégrer parfaitement dans votre habitat.

### **PLUS D'INFORMATIONS SUR LE CHAUFFE-EAU**

Source : ATLANTIC. Chauffe-eau électrique. *Atlantic* [en ligne]. 2018 [consulté le 19 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.atlantic.fr/Chauffer-l-eau/Chauffe-eau/Chauffe-eau-electrique>.

## **Annexe n. 17**

### **Entretien sa machine à laver pour éviter les pannes**

**Entretien régulièrement votre machine à laver améliora son efficacité ainsi que sa longévité. Voici les conseils d'Electro-Home-Service en la matière.**

Le lave-linge, tout comme le reste de votre électroménager, nécessite un entretien régulier afin d'éviter qu'il ne souffre d'une **usure** ou d'une **panne précoce**. Voici donc les petits gestes à effectuer afin d'entretenir votre **machine à laver**.

#### **Rincez le bac à lessive**

Au fur et à mesure de l'utilisation de votre machine à lessiver, la poudre à lessiver peut laisser des résidus dans le fond du bac. Si vous les laissez s'entasser, ils pourraient finir par boucher les conduits de la machine. Afin d'éviter cela, rincer le bac à l'**eau tiède** régulièrement. Par ailleurs, si les résidus de produit à lessiver sont trop coriaces, utilisez une **brosse à dents** pour les déloger. Néanmoins, faites à attention à ce que le bac soit **bien sec** quand vous le remettez en place. En effet, un bac encore humide peut entraîner l'apparition de **moisissure**.

#### **Brossez le joint**

Le joint de la machine à laver est la partie en caoutchouc qui entoure l'ouverture et qui forme des plis. Après quelques utilisations, il ne sera pas surprenant de voir apparaître de la saleté dans ces **plis**. Afin de les enlever, vous pouvez à nouveau utiliser une **brosse à dents** à poils souples ainsi qu'un **chiffon humidifié** pour parfaire le nettoyage. Cependant, si la crasse persiste, ayez recours à du **savon liquide** et de l'**eau de javel**.

#### **Aérez le tambour**

Afin de protéger votre lave-linge de la **moisissure**, il est essentiel de laisser sa porte ouverte après chaque machine. En effet, l'humidité restante s'évapore et vous vous prémunirez également des **mauvaises odeurs** et d'une **usure prématurée** du joint. Par ailleurs, il est recommandé d'effectuer un **lavage à vide** du tambour au moins une fois par mois. Il vous suffit de lancer une machine à 90° sans y ajouter de lessive. De cette manière, vous protégerez également la manchette du **noircissement**.

#### **Nettoyez le tuyau d'évacuation**

La mauvaise odeur de votre linge pourrait être la conséquence d'un tuyau d'évacuation sale. Pensez donc à le nettoyer **une à deux fois par an** tout en vérifiant son état.

#### **Lavez le filtre**

S'il est sale ou trop encombré, le filtre de votre lave-linge pourrait **perdre en efficacité**. Veillez donc à le laver régulièrement et à en retirer tous les petits objets encombrants tels que des **boutons** ou des **pièces de monnaie**.

Source : ELECTRO HOME SERVICE. Entretien sa machine à laver pour éviter les pannes.

*Electro Home Service à Verviers* [en ligne]. Le 22 janvier 2018 [consulté le 19 mars 2018].

Disponible sur : [http://electro-home-service.be/author/admin\\_referencieur](http://electro-home-service.be/author/admin_referencieur).

## **Annexe n. 18**

### **La chanteuse Beyoncé Knowles attend famille**

La chanteuse de R&B Beyoncé Knowles est enceinte, a-t-elle fait savoir dimanche lors des MTV Video Music Awards à Los Angeles.

Après sa prestation, la jeune femme de 29 ans a ouvert sa veste et a posé ses mains sur son ventre de manière évocatrice devant les photographes.

La future maman et le rappeur Jay-Z se sont mariés il y a trois ans et attendent leur premier enfant.

La chanteuse avait annoncé auparavant qu'elle souhaiterait être enceinte pour ses trente ans, âge qu'elle atteindra le dimanche 4 septembre.

Source : BELGA. La chanteuse Beyoncé Knowles attend famille. *RTBF* [en ligne]. Le 29 août 2011 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtb.be/info/insolites/detail\\_la-chanteuse-beyonce-knowles-attend-famille?id=6662603](https://www.rtb.be/info/insolites/detail_la-chanteuse-beyonce-knowles-attend-famille?id=6662603).

## **Annexe n. 19**

### **Quel montant allez-vous recevoir quand vous serez à la pension? Le site "My Pension" vous dit tout**

Combien vais-je recevoir exactement quand je serai à la pension ? Vous avez peut-être des difficultés à calculer le montant exact. Le site [mypension.be](http://mypension.be) a été récemment amélioré. Il vous permet dès maintenant d'y voir clair sur votre future pension.

**Vous connaissez peut-être déjà [mypension.be](http://mypension.be).** Ce portail officiel rassemble vos données personnelles concernant votre carrière comme indépendant, fonctionnaire ou dans le privé. Toutes ces données, vous pouvez les compléter ou les corriger. Si vous êtes déjà pensionné, vous pouvez y lire vos paiements de pensions. Depuis 2016, c'est aussi sur ce site que vous pouvez trouver la date de prise de cours de votre pension. Depuis 2017, c'est là aussi que vous pouvez consulter le montant de votre deuxième pilier de pension, constitué comme indépendant ou par votre employeur.

La nouveauté du jour, c'est donc que l'on pourra y découvrir le montant de sa future pension légale. De quoi répondre encore plus précisément à des questions du type : quelle sera ma pension si je reste dans ma fonction actuelle ? Quel impact financier si je change de carrière ou si je travaille plus longtemps ?

Pour tout savoir sur votre pension, munissez vous de votre carte d'identité électronique et d'un lecteur de carte et rendez-vous sur [mypension.be](http://mypension.be).

Le site [Mypension.be](http://Mypension.be) est également désormais responsive, c'est-à-dire qu'il est adapté à une lecture sur tous les écrans.

*"On veut que le site s'adresse à tout le monde: dès le jour où on va s'engager dans la voie du travail jusqu'au moment où on va partir à la pension. Le travailleur va pouvoir vérifier si toutes les carrières sont là. Cela permettra aux gens de faire des choix personnels sur leur carrière future. Et [Mypension.be](http://Mypension.be) va tout le temps être remis à jour en fonction des évolutions législatives. Actuellement, c'est la législation au 1er novembre 2017. Et petit à petit les montants vont s'adapter en fonction des réglementations qui sont appliquées. Et la pénibilité va s'afficher aussi dans [Mypension.be](http://Mypension.be) une fois qu'elle sera mise en œuvre"* explique l'administratrice générale du Service fédéral des Pensions Sarah Scaillet.

Pour le ministre des Pensions Daniel Bacquelaire, cet outil représente *"un contrôle démocratique permanent"* et assure aux travailleurs *"que l'argent cotisé ne va pas servir de variable d'ajustement"*. Le montant estimé, s'il peut s'avérer décevant pour certains, constitue *"un engagement de l'Etat envers le citoyen"*. Selon le ministre, [Mypension.be](http://Mypension.be) nouvelle version permet *"à chacun de prendre ses responsabilités"* car le site permettra à terme de visualiser les impacts des choix de carrière.

A partir du mois de mars prochain, les fonctionnaires pourront notamment - avant les autres catégories de travailleurs - calculer la valorisation de leurs années d'étude.

Plus d'1,1 million de citoyens se sont déjà rendus sur le site pour connaître la date de leur pension légale, dont une large majorité était âgée de plus de 45 ans.

Source : RTBF. Quel montant allez-vous recevoir quand vous serez à la pension ? Le site « My Pension » vous dit tout. *RTBF* [en ligne]. Le 21 novembre 2017 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtf.be/info/belgique/detail\\_quel-montant-allez-vous-recevoir-quand-vous-serez-a-la-pension-le-site-my-pension-vous-dit-tout?id=9768634](https://www.rtf.be/info/belgique/detail_quel-montant-allez-vous-recevoir-quand-vous-serez-a-la-pension-le-site-my-pension-vous-dit-tout?id=9768634).

## **Annexe n. 20**

### **Les sandwiches préférés des belges**

À l'occasion de ses 30 ans, une grande chaîne de sandwicheries-viennoiseries en Belgique (\*) a classé les sandwiches les plus populaires du Royaume. Voici ceux qui arrivent en tête.

#### **1. Le Martino**

Il demeure le plus populaire des sandwiches en Belgique. S'il bénéficie d'une notoriété certaine, les inconditionnels qui connaissent l'origine de son nom sont rares. Le célèbre sandwich doit son nom au footballeur Théo Maertens, qui, en 1951, entrant dans une sandwicherie anversoise, demanda au patron de lui préparer un sandwich composé «de tous les ingrédients disponibles ». Pour composer ce sandwich qui, 61 ans plus tard, fait partie du patrimoine culinaire belge, le chef a réuni dans un même pain, un mélange subtil d'américain préparé, d'oignons, de cornichons, de moutarde, de sauce Worcester, de poivre de Cayenne, de pili-pili, de ketchup, le tout saupoudré d'une pointe salée. La légende du Martino était née.

#### **2. Dagobert, Club ou Smos**

Entre les trois, quelles différences ? Aucune ! Tout dépend d'où vous vous trouvez pour déguster ce sandwich composé de jambon, fromage et crudités au choix. En Wallonie, on commandera volontiers un Dagobert, tandis que les Bruxellois parleront d'un Club, et en Flandre, il portera le nom de Smos.

#### **3. Le pistolet**

Le mot fait rire nos voisins du Sud, mais, en Belgique, le pistolet reste incontournable. Garni traditionnellement de fromage ou de jambon, le célèbre petit pain rond - qui doit son nom au latin « pistor » qui signifie boulanger, ou à leur prix d'une pistole au XVIIe siècle à Bruxelles - fait l'unanimité parmi les consommateurs.

#### **4. Le pain-saucisse**

Il a connu un succès fulgurant dès son introduction à la carte de l'enseigne qui a réalisé cette étude. Celle-ci s'est inspirée d'une tradition anversoise du « Verloren Maandag », qui consistait à manger un double pain-saucisse, tout en y ajoutant une sauce curry qui a rapidement recueilli les faveurs du public.

(\*) Étude réalisée par l'enseigne Panos, sandwicheries-viennoiseries

Source : TÉLÉPRO. Les sandwiches préférés des belges. *Télépro* [en ligne]. Le 10 mai 2012 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.telepro.be/011-14208-Les-sandwiches-preferes-des-belges.html>.

## **Annexe n. 21**

### **Filet d'Anvers fumé bio**

c'est une pièce de viande maigre de boeuf bio qui est mise au sel avec un mélange d'épices bios.

On la laisse ensuite sécher et maturer lentement.

Un produit maigre et 100% boeuf

**Type:** Charcuteries

#### **Conditionnement:**

---

à la tranche ou en bloc

#### **Précautions de conservation:**

---

Au frigo max 7°c

#### **Date limite de consommation:**

---

7 jours

#### **Consommation:**

---

Froide

#### **Plus d'info:**

---

Contactez-nous

Source : COPROSAIN. Filet d'Anvers fumé bio Char bio 134 filet d'Anvers fumé. *Coprosain* [en ligne]. 2018 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [http://www.coprosain.be/Filet-d-Anvers-fume-bio\\_384\\_\\_683.html](http://www.coprosain.be/Filet-d-Anvers-fume-bio_384__683.html).

## **Annexe n. 22**

### **Le goal de Hazard contre Tottenham élu "But de l'année" à Chelsea**

Le but marqué par le Diable rouge Eden Hazard début mai contre Tottenham, en Premier League, a été élu par les supporters de Chelsea comme étant la plus belle réalisation des Blues cette année, a annoncé le club.

Hazard est depuis quelques semaines "*l'homme en forme*" dans la formation de Guus Hiddink. Il a d'ailleurs marqué 4 fois lors des quatre derniers matches joués avec le maillot de l'équipe londonienne.

L'ailier brésilien Willian a été élu "*Joueur de l'année*" à Chelsea. Il succède justement à Hazard sur la liste des Blues ainsi distingués.

Source : BELGA NEWS. Le goal de Hazard contre Tottenham élu « But de l'année » à Chelsea. *RTBF* [en ligne]. Le 14 mai 2016 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtb.be/sport/football/etranger/angleterre/detail\\_le-goal-de-hazard-contre-tottenham-elu-but-de-l-annee-a-chelsea?id=9297995](https://www.rtb.be/sport/football/etranger/angleterre/detail_le-goal-de-hazard-contre-tottenham-elu-but-de-l-annee-a-chelsea?id=9297995).

## **Annexe n. 23**

### **Jovanovic: "Pas besoin d'acheter un avant"**

Actuellement en stage en Turquie avec le Sporting d'Anderlecht, Milan Jovanovic a confié à Pierre Deprez (envoyé spécial RTBF) que le club bruxellois pouvait lui faire confiance en pointe et qu'il ne devait pas acquérir un centre avant. Le serpent serbe estime qu'il peut remplir le rôle d'attaquant axial.

"Depuis le début de la saison, j'évolue sur le flanc gauche mais je tiens à rappeler que ma meilleure place se situe dans l'axe. Je peux même jouer comme deuxième attaquant derrière un joueur comme Tom De Sutter par exemple" a signalé Milan Jovanovic au micro de la RTBF.

Le Serbe a rappelé qu'en quart de finale aller de la Coupe de Belgique, à La Gantoise, il avait été aligné en pointe de l'attaque en l'absence de Dieumerci Mbokani malade et Tom De Sutter blessé. Il avait inscrit le seul but anderlechtois de la rencontre (1-1).

Source : RÉDACTION RTBF. Jovanovic : « Pas besoin d'acheter un avant ». *RTBF* [en ligne]. Le 10 janvier 2013 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtb.be/sport/football/belgique/jupilerproleague/detail\\_jovanovic-pas-besoin-d-acheter-un-avant?id=7905314](https://www.rtb.be/sport/football/belgique/jupilerproleague/detail_jovanovic-pas-besoin-d-acheter-un-avant?id=7905314).

## Annexe n. 24

### Accompagnateur de train

Un accompagnateur de train permet chaque jour à des milliers de voyageurs de se déplacer en toute sécurité, de leur point d'embarquement jusqu'à leur gare terminus. Vous aidez les gens, tant au sens propre qu'au figuré. Vous assurez un voyage en train sûr et confortable.

En tant qu'accompagnateur de train, vous ne vous limitez pas au rôle de 'poinçonneur', vous êtes l'interlocuteur privilégié des voyageurs et vous répondez à leurs questions. Vos tâches principales sont :

- Assurer l'accueil des clients et les informer
- Garantir la sécurité des clients
- Veiller à la ponctualité des trains
- Contrôler et vendre des titres de transport

#### Qu'obtenez-vous en échange ?

- Un métier varié aux nombreux défis et une position-clé dans les relations avec la clientèle.
- Un emploi statutaire avec des possibilités d'avancement.
- Un environnement de travail agréable et varié.
- Une formation rémunérée de 4 à 5 mois.
- Un salaire attractif : un accompagnateur de train débutant et isolé gagne environ 1.635 euros nets par mois. Après 4 ans, ce montant est majoré et atteint 1.891 euros par mois. Vous avez droit à une allocation pour le travail de nuit et de week-end. Si vous réussissez l'examen Selor (connaissances élémentaires), vous bénéficierez par ailleurs d'une prime de bilinguisme.
- Primes de productivité, prime annuelle et pécule de vacances.
- Chèques-repas.
- Un libre-parcours de train pour le Benelux.
- Des avantages pour toute la famille : billets de train gratuits, réductions, camps de vacances avantageux, remboursement pour les plaines de jeux, don à la naissance, assurance maladie et hospitalisation, possibilités de congé favorables à la famille...

Vous êtes titulaire d'un **diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou assimilé** (enseignement professionnel septième année ?) Vous êtes dynamique, orienté clientèle, sociable et responsable ? Vous avez la fibre commerciale ? Vous êtes capable de vous exprimer aisément dans les deux langues nationales ? Posez votre candidature dès maintenant !

Source : LES CHEMINS DE FER. Accompagnateur de train. *Les Chemins de fer engagent* [en ligne]. 2018 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.lescheminsdeferengagent.be/Activite/Accompagnateur-de-train>.

## **Annexe n. 25**

### **DEVENIR LOGOPÈDE**

#### **1. Définition de la profession**

Les techniques de logopédie sont utilisées tant dans les soins de santé que dans l'enseignement. Un logopède travaillant dans les soins de santé est un praticien d'une profession paramédicale assurant la prévention, l'étude et le traitement des troubles et déficiences du langage, de la parole, de la voix, de l'audition et des fonctions primaires de la bouche (sucrer, déglutir et mastiquer).

Le logopède accomplit des examens logopédiques sur prescription d'un médecin. À l'issue de ces examens, le logopède établit un rapport technique écrit. Des traitements logopédiques consistant en l'application des techniques de revalidation logopédiques spécifiques dans le domaine sensorimoteur, de la parole, du langage, de la voix et de l'audition chez des patients peuvent également être prescrits. Le logopède rédige toujours un rapport technique intermédiaire, adressé au médecin, concernant l'évolution du patient sous ce traitement.

Les prestations techniques que peut poser un logopède moyennant prescription médicale circonstanciée et les actes que peut confier un médecin à un logopède sont précisés dans les annexes à l'arrêté royal du 20 octobre 1994.

Le logopède travaille souvent en collaboration avec des confrères logopèdes ou avec d'autres professionnels comme des enseignants, des médecins ou des médecins spécialistes, des psychologues, des kinésithérapeutes et des ergothérapeutes.

Les logopèdes travaillent notamment comme indépendants et/ou sont employés en hôpital, dans des centres de rééducation ambulatoire, dans des écoles et dans des maisons de repos et de soins.

Le logopède a un diplôme sanctionnant une formation de l'enseignement supérieur conforme aux conditions de qualification minimales énoncées dans l' (document Adobe Acrobat, ressource 12272) arrêté royal du 20 octobre 1994.

Seul le logopède agréé peut exercer cette profession et effectuer, de manière générale et sous réserve de la compétence générale des médecins, tous les actes et prestations prévus dans la loi.

#### **Formulaire de demande d'agrément pour les logopèdes**

Pour introduire votre demande d'agrément :

- via internet

Suivez les instructions reprises sur la page "Demande d'agrément, d'enregistrement, de plan de stage et de carnet de stage"

Afin d'introduire une demande complète, il est nécessaire de scanner et d'envoyer également les documents suivants :

- le diplôme ou l'attestation de réussite provisoire ;
- l'attestation scolaire prouvant que vous avez effectué avec fruit vos stages ;
- la page de garde, la table des matières, l'introduction et la conclusion du TFE.

- via courrier postal

Imprimez et complétez le formulaire " (document Adobe Acrobat, ressource 12281) APSS - logopèdes - formulaire demande d'agrément", puis envoyez-le à l'adresse mentionnée sur le formulaire.

Source : FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES. Devenir logopède. *Enseignement.be* [en ligne]. 2018 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=3974>.

## **Annexe n. 26**

### **Titanic: 101 ans après, le violon sauvé des eaux**

Cent et un ans après le naufrage du Titanic, une maison d'enchères anglaise a annoncé avoir authentifié le violon du chef d'orchestre. Après un long périple, l'instrument estimé à 100 000 euros devrait être exposé prochainement à la mairie de Belfast pour ensuite finir dans un musée.

Sept années ont été nécessaires pour certifier le violon de Wallace Hartley, le chef d'orchestre du Titanic. L'instrument a été retrouvé dans un grenier où il avait été abandonné par une famille. A l'époque, la fiancée de Wallace Hartley avait offert ce violon au chef d'orchestre pour leurs fiançailles. L'instrument porte encore une petite plaque gravée "Pour Wallys à l'occasion de nos fiançailles..." qui a permis son authentification.

Après le naufrage du paquebot, la dépouille du musicien a flotté dans l'océan durant une dizaine de jours et son violon a alors été repêché avec le corps. A partir de ce moment, l'instrument a parcouru un long voyage : remis à la fiancée du chef d'orchestre, offert à l'armée du salut, abandonné, retrouvé dans un grenier... Aujourd'hui, les musées du monde entier le réclament.

Source : RÉDACTION RTBF. Titanic : 101 ans après, le violon sauvé des eaux. *RTBF* [en ligne]. Le 17 mars 2013 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtf.be/info/societe/detail\\_titanic-le-violon-sauve-des-eaux?id=7949462](https://www.rtf.be/info/societe/detail_titanic-le-violon-sauve-des-eaux?id=7949462).

## **Annexe n. 27**

### **Le poisson de retour en mer du Nord**

Grâce à une application stricte des quotas et à une diminution du nombre des navires de pêche, le stock de poissons en mer du Nord est en hausse, titre De Standaard.

La surpêche a débuté juste après la Seconde Guerre mondiale, explique Hans Polet, de l'Institut multidisciplinaire ILVO (Institut pour la Recherche en Agriculture et Pêche). Le hareng a été la première victime de cette surexploitation dans les années septante, puis le cabillaud dans les années quatre-vingt et la plie la décennie suivante.

"Mais depuis les années nonante et l'introduction des quotas, on constate un retour du stock d'individus", affirme Hans Polet. "Aujourd'hui, on pêche durablement, notamment le hareng depuis plus de 20 ans, avec des résultats positifs. La sole se porte très bien. Quant au cabillaud, il ne souffre plus de la surpêche, mais du changement climatique. Mais le nombre d'individus est également en augmentation."

Source : BELGA. Le poisson de retour en mer du Nord. *Levif.be* [en ligne]. Le 19 juillet 2017 [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.levif.be/actualite/environnement/le-poisson-de-retour-en-mer-du-nord/article-normal-695267.html>.

## **Annexe n. 28**

### **Les prix de l'essence, du diesel, du gasoil et du LPG augmentent ce mardi**

**L'essence, le diesel, le gasoil de chauffage et le LPG seront plus chers mardi, annonce l'administration de l'Energie (SPF Economie) lundi.**

A la pompe, le prix maximum pour l'essence 95 et 95 E10 augmente de 0,3 cent, à respectivement 1,4050 et 1,4240 euro le litre. L'essence 98 et 98 E10 prendront également 0,3 cent, pour atteindre des prix maximum de 1,4830 et 1,4920.

#### **Diesel**

Le diesel 10S connaîtra lui une hausse de 0,4 cent, à 1,3620 euro par litre à la pompe. Le prix du diesel avait déjà atteint samedi son plus haut niveau de l'année. Depuis début juillet, où il était retombé à 1,264 euro le litre, il ne cesse d'augmenter.

#### **Gasoil**

Le gasoil de chauffage 50S à la pompe verra son prix maximum prendre 0,4 centime d'euro, à 0,7050 euro le litre. Pour une commande de moins de 2.000 litres, le prix maximum s'établit à 0,6085 euro le litre (+0,13 centime) et à 0,5812 euro le litre (+0,09 centime) pour une commande à partir de 2.000 litres.

Enfin, le prix maximum du carburant **LPG** augmentera de 0,2 centime, à 0,5160 euro par litre à la pompe.

Ces prix résultent des fluctuations des produits pétroliers sur les marchés internationaux, selon le SPF Economie.

Source : BELGA. Le prix de l'essence, du diesel, du gasoil et du LPG augmentent ce mardi. *7sur7.be* [en ligne]. Le 2 octobre 2017 [consulté le 21 mars 2018]. Disponible sur : <http://www.7sur7.be/7s7/fr/1537/Consommation/article/detail/3273795/2017/10/02/Les-prix-de-l-essence-du-diesel-du-gasoil-et-du-LPG-augmentent-ce-mardi.dhtml>.

## **Annexe n. 29**

### **Matières acceptées dans les parcs à conteneurs**

Afin de ne pas vous déplacer jusqu'au parc à conteneurs pour rien, il vaut mieux connaître les matières que l'on peut y apporter. Cela n'est pas toujours simple. Vous trouverez ci-dessous une liste complète de ces matières.

- \* Déchets de construction inertes : gravats, tuiles, briquillons, etc.
- \* Déchets verts : tontes de pelouse, tailles de haie, branchages, fleurs, feuilles, etc.
- \* Encombrants ménagers incinérables : tout déchet trop lourd ou trop volumineux pour être contenu dans un sac à ordures ménagères et pour lequel il n'existe pas de collecte spécifique. Ce sont, par exemple, les meubles, matelas, sommiers, moquettes, recouvrement de sol synthétique, grands objets en plastique tels que chaises et tables de jardin, gouttières en PVC, billes de chemin de fer et bois en décomposition, objets composés de différents matériaux, etc.
- \* Encombrants ménagers non-incinérables : tout déchet trop lourd ou trop volumineux pour être contenu dans un sac à ordures ménagères et pour lequel il n'existe pas de collecte spécifique. Exemples : laine de verre, laine de roche, béton cellulaire, plaques de plâtré, vitres, miroirs, verre plats, torchis, plâtre, etc.
- \* Déchets d'équipements électriques et électroniques : fer à repasser, GSM, PC, frigo, etc.
- \* Bois : planche, porte, châssis sans vitres, meuble, palettes, etc.
- \* Métaux : ferrailles et mitrilles.
- \* Papiers et cartons.
- \* PMC : bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques et cartons à boissons.
- \* Verre : bouteilles et flacons alimentaires en verre coloré ou incolore.
- \* Textiles et cuirs : vêtements de tous types en bon état, chaussures attachées par paire, cuirs et couvertures.
- \* Huiles végétales et graisses animales.
- \* Huiles de moteur et minérales.
- \* Déchets spéciaux ménagers : produits de bricolage, pots de peinture, vernis, colles et résines, herbicides, pesticides, engrais et autres produits de jardinage, produits d'entretien corrosifs et toxiques, aérosols non cosmétiques et non alimentaires, batteries de voitures, filtres à huile et extincteurs, radiographies, thermomètres au mercure, cartouches d'encre, toner, emballages vides ayant contenu l'un de ces produits dangereux.
- \* Piles : alcalines et salines, boutons, au mercure, lampes de poche fonctionnant avec des piles, accumulateurs, chargeurs de batterie, etc.

\* Frigolite : blanche, propre et sèche ainsi que panneaux d'isolation blancs, propres et non souillés.

\* Liège : bouchons à vin, cidre, champagne, etc. Panneaux muraux en liège propre et sous-plat en liège.

#### Cas particuliers

\* Les pneus de voiture, de moto et de mobylette des particuliers sont acceptés sur le site de Cuesmes, rue de Ciplly, n° 265, ainsi qu'au parc à conteneurs du Roeulx, rue de la Station, uniquement. Attention, seulement 5 pneus par an et par ménage. Le site de Cuesmes est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 15 h.

\* Les déchets d'asbeste-ciment (plaques ondulées ou planes, ardoises, etc.) peuvent être déposés sur le site de Cuesmes, rue de Ciplly, 265, ainsi qu'au parc à conteneurs de Manage, rue de Bellecourt, 48, uniquement. Quantité maximale de 12 m<sup>2</sup> ou 200 kg (2 big bags) par ménage et par an. Le site de Cuesmes est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 15 h.

\* Les petits objets (vaisselle, pots de fleur en plastique, cassettes vidéo, casques de VTT, etc.), les emballages et déchets ménagers ne sont pas acceptés dans les parcs à conteneurs. Ils doivent être déposés dans les sacs réglementaires à la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères.

Si vous hésitez sur la conformité d'un déchet, nous vous invitons à contacter le 064 52 06 80 ou le 065 41 27 00 avant de vous déplacer jusqu'au parc à conteneurs.

Source : BARBIEUX, Daniel. Matières acceptées dans les parcs à conteneurs. *RTBF* [en ligne]. Le 12 janvier 2011 [consulté le 21 mars 2018]. Disponible sur : [https://www.rtb.be/info/regions/detail\\_matieres-acceptees-dans-les-parcs-a-conteneurs?id=6290563](https://www.rtb.be/info/regions/detail_matieres-acceptees-dans-les-parcs-a-conteneurs?id=6290563).